

PHILIPPE PRÉVOT¹

ÉLÉMENTS DE PLACAGES ET OBJETS EN OS DANS LES BÛCHERS

La fouille de ce quartier funéraire a livré 1548 fragments d'os travaillés (fig. 1)², dans des US qui se répartissent entre la période augustéenne et 60-79 ap. J.-C., soit 1506 éléments datés. L'ensemble du mobilier collecté est fabriqué à partir d'os, 4 objets seulement ne présentent pas de traces significatives de crémation³. Nous avons identifié 1023 fragments, soit 66% du total; 525 fragments, soit 34% des éléments collectés, restent donc indéterminés.

Par ailleurs, on observe que sur l'ensemble du mobilier en os, 898 fragments ont été découverts dans des sépultures, soit 58% du total des éléments : il s'agit des tombes n° 35, 43, 28, 32, 46⁴, 47, 8, 9, 7, 24, 25, 10, 11, 1, 5, 2, 3, 6, 15A et B, 21A, 21B, 101, 213, 207, 212, 203, 205, 206 et 201.

1. MÉTHODES EMPLOYÉES

Il est nécessaire de faire un point préalable quant aux méthodes d'étude utilisées. En effet, l'exhaustivité de la collecte et la frag-

mentation importante des objets ont conduit à adopter une méthode d'étude spécifique.

1.1. Identification des fragments

Les objets en os brûlés présentent des caractéristiques morphologiques différentes de ceux qui ne sont pas passés par le stade de la crémation. Sous l'action de la chaleur et en fonction de paramètres faisant varier le temps et la température, l'os peut, au mieux, se déformer⁵ et, au pire, éclater en fragments. L'identification d'un objet devient alors délicate et la simple comparaison des caractères morphologiques et typologiques ne suffit souvent plus. Ainsi, les objets déformés ne nous ont-ils souvent pas posé d'autres problèmes que des questions liées à leur utilisation ou à l'identification de leur support d'origine.

Les nombreux petits fragments, qui représentent l'essentiel du corpus, ont été quant à eux plus difficiles à identifier du fait de leurs tailles variées et de l'absence visuelle de caractères morphologiques nets liés à leur type.

¹ Université de Provence, Aix-Marseille I; doctorant rattaché à l'IRAA – USR 3155 du CNRS.

² Il convient de souligner que la méthode de fouille a permis de collecter tous les fragments d'os ouvragés, ce qui autorise une étude exhaustive de ce matériel.

³ Il s'agit du fragment de pyxide n° 232306.2, des charbons n° 230165.602 et 230190.613, ainsi que du fragment de fût d'épingle ou d'aiguille n° 230146.601. Le n° 232306.2 provient du niveau de surface de la sépulture n° 11.

⁴ Des erreurs de localisation d'objets nous ont conduit à en identifier un certain nombre dans l'US n° 332441 alors

qu'ils appartiennent à l'US n° 332447. Dans un souci de lisibilité visant à éviter les doublons de numéros d'inventaires, nous avons pris le parti de ne pas changer les unités stratigraphiques de ces éléments. Cela n'a aucune incidence sur l'interprétation, puisque 332441 désigne l'urne en plomb de cette tombe et 332447 son contenu.

⁵ Le coefficient de rétraction peut aller jusqu'à 17%. La rétraction de l'os compact est beaucoup plus importante que celle de la spongiosa puisque cette dernière présente une structure micro alvéolaire qui l'en épargne.

Pour remédier à leur classement automatique dans la catégorie des fragments indéterminés, nous les avons observés un par un à la loupe binoculaire⁶. La recherche systématique des stigmates de fabrication a fréquemment permis de reconnaître la catégorie morphologique de l'objet et de l'identifier. Par exemple, des fragments minces, à première vue totalement semblables à des plaquettes, ont été identifiés comme éléments cupuliformes grâce aux stigmates de tournage visibles à la loupe binoculaire.

Cette méthode, fondée sur l'étude tracéologique⁷, a permis d'identifier une part importante de fragments et ainsi de tester plus efficacement les possibilités de collage et les relations entre unités stratigraphiques. La question de l'identification sera abordée en détail dans les chapitres concernés par la reconnaissance de ce type de traces.

1.2. Mise en place d'une typologie

La diversité des fragments liés au domaine de l'ameublement découverts sur ce secteur de la nécropole et le manque d'éléments de comparaisons typologiques nous ont conduit à adapter notre méthode d'étude. Ainsi, avons-nous classé ces éléments par types morphologiques. Nous les avons également différenciés en fonction de leur forme et de leur éventuel décor. La description et les détails de chaque classification seront développés dans les chapitres concernés par la mise en place de cette typologie de travail.

Cette méthode a permis de quantifier et de qualifier chronologiquement un nombre relativement élevé d'éléments de placages liés au domaine de l'ameublement, mais également de procéder à des collages permettant de relier certaines unités stratigraphiques.

2. ANALYSE FONCTIONNELLE ET TYPOLOGIQUE

Nous avons classé les 1548 fragments découverts sur le site par catégories fonctionnelles (fig. 1). On dénombre, en nombre de fragments, 8 éléments de toilette, 5 fragments liés à la parure et l'habillement, 994 éléments d'ameublement (éléments décoratifs et techniques), 1 élément de jeu/comptage, 11 fragments d'instruments et outils, 4 rebuts d'artisanat de l'os et 525 fragments indéterminés.

2.1. Les éléments de toilette

Les éléments regroupés dans cette catégorie appartiennent tous au domaine de la toilette féminine. Le quartier funéraire fouillé compte un manche (de miroir?), quatre fragments de pyxides et trois fragments de cuillères à parfum (fig. 1). Ces huit fragments (NR) représentent 0,8% du total des objets identifiés et 0,5% des éléments découverts sur le site.

On observe que ces objets sont liés à la toilette féminine. Trois d'entre eux ont été déposés sur le bûcher lors de la crémation du sujet 21A (phase 6) : le manche et les deux fragments de cuillère à parfum étaient associés à un élément de pied de meuble, sans doute intrusif, ainsi qu'à une aiguille, une fusaiole et six fragments indéterminés. On note avec intérêt l'association d'objets de toilette liés au *mundus muliebris* avec des outils textiles, trouvés majoritairement dans des sépultures féminines. Cette association entre objets de toilette et outils textiles est unique sur le site. Les fragments d'une pyxide et de son couvercle ont été initialement rattachés à la tombe 11 (phase 5) mais en réalité, ils proviennent d'US très superficielles (232303 et

⁶ Selon des grossissements variant de sept à 45 fois.

⁷ La reconnaissance des traces de fabrication est basée sur un référentiel morphologique des stigmates en cours d'élaboration dans le cadre d'une thèse en préparation par

l'auteur : *la technologie et la production des matières osseuses animales à l'époque romaine*, sous la direction de X. Lafon.

232306) situées au-dessus du comblement de la fosse; ils sont donc sans lien avec la sépulture sous-jacente qui n'a en fait livré qu'un fragment d'os ouvragé indéterminé.

2.1.1. Un manche de miroir?

Un manche en os brûlé (23175.4, planche 1, n° 1) a été trouvé dans la tombe 21 datée de la phase 6. Il était associé aux ossements du sujet 21A, identifié comme étant une jeune femme (très probablement Vesonja Urbana, morte à l'âge de vingt ans). Il s'agit d'un tube cylindrique dont une extrémité est brisée et dont une partie du canal médullaire est tournée. L'extrémité conservée, légèrement oblique, présente à sa base une série de trois moulures en trapèze isocèle, encadrées par quatre gorges en V. On distingue trois fines gorges en V, disposées au centre de l'objet. Par sa forme allongée et son décor, ce cylindre rappelle les manches de miroirs connus en argent et bronze⁸. La présence d'un ou de plusieurs miroirs dans les sépultures féminines est fréquente dans le monde romain⁹.

On constate que ce manche était associé aux fragments d'une cuillère à parfum (n° 23175.9 et 23211.601), d'une aiguille (n° 23211.34), d'une fusaïole (n° 23211.133) et d'une bobine (n° 23211.602). On sait que l'association de miroirs à des éléments de toilette est relativement habituelle¹⁰. Ne disposant d'aucun indice supplémentaire concourant à l'identification exacte de ce manche, nous ne pouvons pas poursuivre l'analyse.

2.1.2. Les fragments de pyxides

Quelques fragments et éléments constitutifs de pyxides ont été mis au jour. Nous avons dénombré un fragment non brûlé de pyxide et une partie de son couvercle, brûlé (n° 232303.601 et 232306.2), ainsi qu'un bord (n° 21022.631) et un bouton de préhension (n° 21022.638, planche 1, n° 2). Les fragments n° 232303.601 et 232306.2 ont été découverts au-dessus de la tombe 11 (sujet masculin), datée de la phase 5 (40-60 ap. J.-C.) mais naturellement, leur position stratigraphique conduit à les placer dans une phase ultérieure, donc dans la phase 6. Les deux autres fragments proviennent de l'amas d'os et de matériel brûlés fouillé à la surface du sol, au centre de l'enclos 21; ils sont attribués à la période 60-79 ap. J.-C., équivalente à la phase 6.

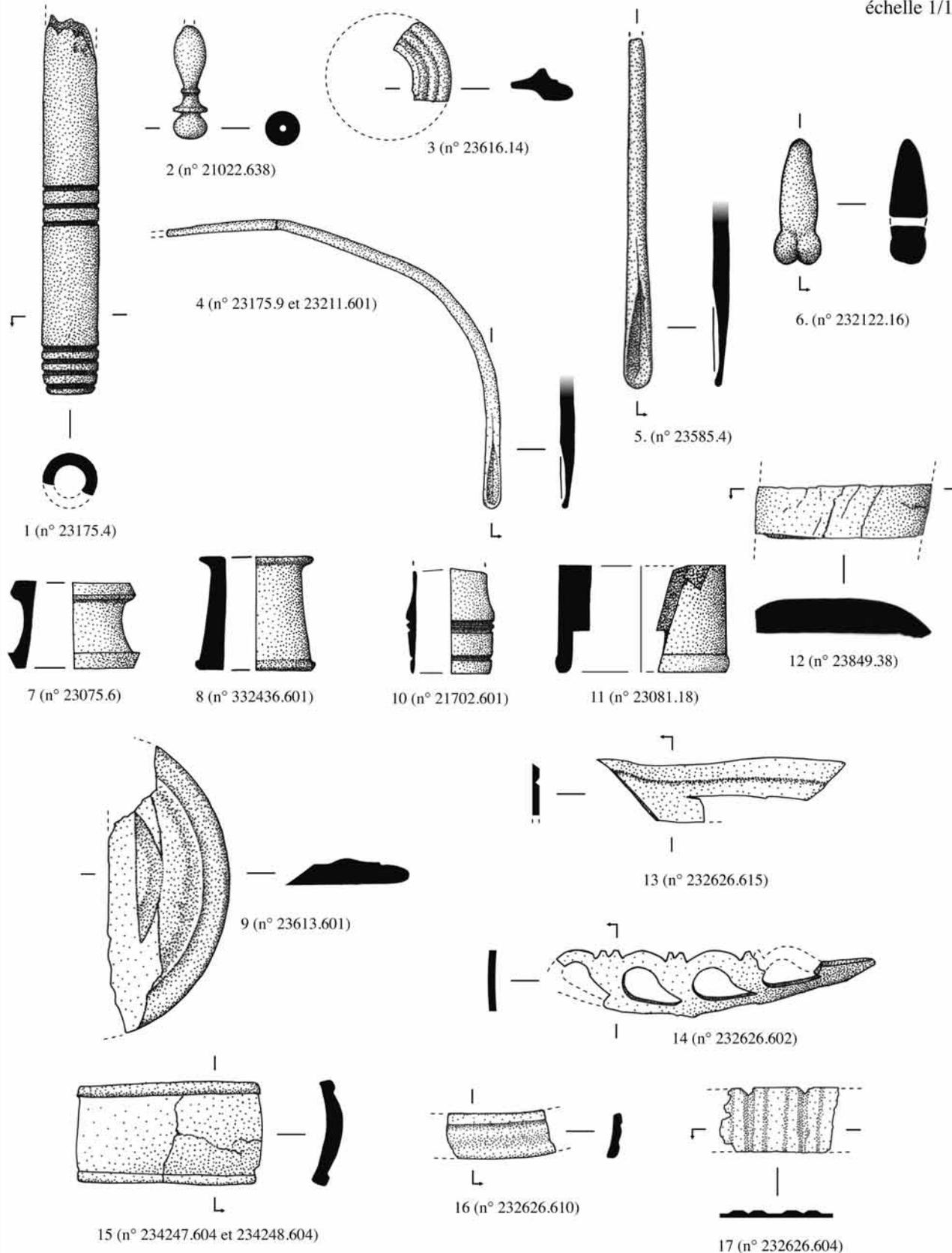
La pyxide n° 232303.601 est réalisée à partir de la zone distale d'une diaphyse de fémur de bovin. Son profil, tronconique, et ses dimensions la rattachent au type I de la typologie des pyxides de Gaule méridionale (Béal, Feugère, 1983, p. 117, fig. 3). Le couvercle n° 232306.2, dont la partie supérieure du profil correspond morphologiquement au type Béal A. XXXVIII, 2 (Béal, 1983, p. 334) s'adapte parfaitement à la pyxide n° 232303.601. Ce couvercle présente une moulure sur sa face inférieure permettant de l'adapter sur le corps. Le bord de pyxide n° 21022.631, dont le profil tronconique présente un ressaut externe, pourrait également se rattacher au type I (*ibid.*, 1983, p. 117,

⁸ Voir par exemple, à Pompéi, le miroir en argent (inv. n° 145524) trouvé dans la *Casa del Menandro* (I 10, 4 : Allison, 2006, pl. 34, n° 1).

⁹ Voir par exemple Simonett, 1941, tombes 2, 200, 205; Brulet, 1972, tombes 23, 32; Mercado, 1974, tombe 5; Von Schnurbein, 1977, tombes 529, 686, 727, 841, 868, 894; Mackensen, 1978, tombes 24, 82, 190, 202, 210, 217, 312, 346, 358, 361, 383, 390; Cüppers *et alii.*, 1983, p. 274-275/239 a, c-e; Passi Pitcher éd., 1987, 120-121; Cocchiaro, Andreassi, 1988, tombes 15/285, 16/318, 42/235, 90/356, 174/178.

¹⁰ C'est par exemple le cas à *Alba Pompeia* où des miroirs étaient associés à des épingle (Filippi, 1997,

p. 279, tombe 1, n° 4 et 6; p. 286, tombe 29, n° 28 et 45; p. 367, tombe 69, n° 1 et 13). La nécropole du *Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, p. 146) a également livré des exemples intéressants : les miroirs découverts dans les sépultures sont associés à une palette lithique et une spatule à fard en bronze (tombe 76), à des cuillères à fard en os (tombes 140, 104-105, 146, 151 et 260), à une pyxide en os (tombe 164), à un balsamaire en bronze (tombe 269) et un cure-oreille (tombe 1). Voir également une cuillère à parfum découverte à Cuma (tombe 39188), associée notamment à un miroir (Zevi *et alii.*, 2008, p. 414). Enfin, se référer à la bibliographie proposée par M. Feugère et V. Bel dans leur synthèse (Bel, 2002, p. 148).



1. manche de miroir ; 2-3. éléments de pyxides ; 4-5. cuillères à parfum ; 6. amulette ; 7-8. bobines ; 9. disque ; 10-11. éléments tubulaires ; 12-13. plaquettes ; 14. frise à ondes ; 15-16. bandeaux ; 17. frise à glyphes.

fig. 3). Enfin, le bouton de préhension n° 21022.638 semble, selon nous, avoir appartenu à un couvercle composite. Cet élément est entièrement tourné et sa base présente une perforation longitudinale destinée à l'emboîter sur un tenon.

Les fragments n° 23616.14 (planche 1, n° 3), 25047.604, 210023.601, 332442.601-602 et 332447.609 ne sont pas clairement déterminés dans la mesure où ils ne comportent pas d'indications morphologiques suffisantes. C'est par exemple le cas de l'élément tubulaire n° 332447.609 dont le ressaut intérieur encore visible rappelle largement ceux de certaines pyxides, ou encore des éléments tubulaires n° 332442.601-602. Le nombre important des éléments tubulaires trouvés dans la tombe 46 invite toutefois à les classer dans cette dernière catégorie. Enfin, notons que l'élément de couvercle n° 23616.14 rappelle les couronnes moulurées appartenant aux couvercles composites de pyxides. Son contexte de découverte ne permettant pas d'en préciser la nature, il a été rangé dans la catégorie des objets indéterminés.

Les pyxides en os, et plus rarement en ivoire, sont des éléments relativement bien connus fréquemment trouvés dans les contextes funéraires romains et plus particulièrement dans les sépultures féminines¹¹. Ces petites boîtes cylindriques, généralement

contenant de cosmétiques, de bijoux et d'éléments de couture, semblent attribuables au *mundus muliebris*, c'est-à-dire au domaine de la toilette féminine (Feugère, 1993, p. 140).

Ces boîtes sont généralement tournées à partir de la diaphyse d'os longs. Les os ayant la morphologie la plus adaptée sont les métapodes et fémurs de grands herbivores (bœuf et équidés), puisqu'ils présentent une section naturellement arrondie et régulière, au moins en partie pour le fémur. Le canal médullaire, alors travaillé, sert de réceptacle de forme longitudinale. Les profils des pyxides, généralement cylindriques ou tronconiques, varient en fonction de leur contenu. Ces boîtes se composent le plus souvent d'un corps, décoré ou non, d'un fond collé, et d'un couvercle débordant ou rentrant pouvant être simple ou composé d'une couronne, d'une rondelle tournée et d'un élément de préhension.

Ainsi peut-on aussi bien trouver des pyxides simples que des boîtes élaborées dont les extrémités sont composites.

Les exemples de pyxides trouvées en contexte d'habitat sont extrêmement nombreux à Pompéi¹². Malgré la fragmentation importante des pyxides trouvées dans les enclos funéraires, il semble qu'elles sont typologiquement très proches. Sur les bûchers ou dans les tombes, ces boîtes peuvent remplir la double fonction de récipient et d'offrande (Béal, Feugère, 1983, p. 116).

¹¹ Se référer à la bibliographie exhaustive proposée dans l'article de J.-C. Béal et M. Feugère (Béal, Feugère, 1983), ainsi qu'aux pyxides n° 6, 12, 15, 19, 28-30 présentées dans le même travail. On peut également citer quelques exemples découverts dans les nécropoles de Brindisi (Cocchiaro, Andreassi, 1988, tombe 78/245), Brescia (Bezzi Martini 1987, tombe 61), Emona (Petru 1972, tombes 86, 103 et 887) Portorecanati (Mercando, 1974, tombes 136 et 142 bis), Nave (Passi Pitcher éd., 1987, tombe 6), Osteria del Curato (Egidi *et alii*, 2003, Osteria del Curato II, p. 105, n° 74, tombe 7; Osteria del Curato IV, p. 106, n° 76, tombe 26), *Alba Pompeia* (Filippi, 1997, p. 280, tombe 3, n° 5; p. 331, tombe 31, n° 30-33; p. 341, tombe 39, n° 11-13; p. 387, tombe R8, n° 3-4), Avenches (Castella *et alii*, 1999, n° 1558-1572) et Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, tombe 164, n° 27 et tombe 136 bis, n° 24).

¹² Pour ne citer que quelques exemples, on pense notamment à une ébauche de pyxide et son couvercle en os réalisée à partir d'un fémur de bovin (boutique, I 13, 5 : inv. n° 11174), à des pyxides qui se rapprochent de type Béal-Feugère Ia (entrée arrière de la *Casa della Nave Europa*, I 15, 4 : inv. n° 12412c; *Casa del Sacello iliaco ou Casa del Larario di Achille*, I 6, 4 : inv. n° 10012; *Praedia di Giulia Felice*, II 4, 12 : inv. n° 10501; *Casa di Championnet*, VIII 2, 1a : inv. n° 6333; *Casa del Bell'Impluvio ou Casa delle 6 divinita*, I 9, 1 : inv. n° 8047; *Caupona all'Insegna di Africa o di Alessandria*, I 12, 15 : inv. n° 12335 A; ou encore les inv. n° 936-3, 18448 et 52753, de provenance inconnue), à une pyxide qui se rapproche du type Béal-Feugère Ib (*Casa del Menandro*, I 10, 4, hall 41 : voir Allison, 2006, pl. 58, n° 4) et à une pyxide à base débordante et corps mouluré (*Casa di Fabio Rufo*, VII 16, 17-22 : inv. n° 13994 A).

2.1.3. Les cuillères à parfum

On compte trois fragments brûlés de cuillères à parfum sur le site (n° 23175.9, 23211.601 et 23585.4), correspondant à deux objets.

Les fragments n° 23175.9 et 23211.601 (planche 1, n° 4), issus de la même pièce, proviennent de la sépulture 21, phase 6 et sont associés aux ossements de la jeune femme 21A. Cette cuillère à parfum correspond au type Béal A. XXIV, 2b (Béal, 1983, p. 247). Sa section, arrondie vers la pointe, s'ovalise au quart de la longueur de l'objet en direction du cuilleron qui est débordant et en forme d'écu. De plus, l'extrémité distale est de forme ogivale allongée et son profil est biseauté. Le possible manche de miroir n° 23175.4, l'aiguille n° 23211.34, la fusaïole n° 23211.133 et la bobine n° 23211.602 lui étaient associées.

La seconde cuillère à parfum n° 23585.4 (planche 1, n° 5) a été trouvée hors sépulture. Elle est datée de la phase 6, état 2 (60-79 ap. J.-C.) et sa fragmentation importante n'a pas permis de l'attribuer à un type précis.

Les cuillères à parfums ou à onguents peuvent être associées au *mundus muliebris* (Béal, 1983, p. 245) et sont fréquemment attestées dans les tombes¹³. On observe que ces cuillères découvertes en contexte d'habitat sont nombreuses à Pompéi¹⁴ et qu'elles se rapprochent morphologiquement des fragments identifiés sur le site de Porta Nocera.

2.2. La parure et l'habillement

Cinq éléments sont liés au domaine de la parure et de l'habillement. Il s'agit d'une amulette ithyphallique et de quatre fragments d'épingles (fig. 1). Ces fragments représentent 0,5% du total des objets identifiés et 0,3% des éléments découverts sur le site.

¹³ Voir par exemple Filippi, 1997, p. 327, tombe 28, n° 7, p. 345, tombe 52, n° 2 et p. 359, tombe 59, n° 15; Béal, 1983, p. 248, note 4; Bel, 2002, p. 146; Egidi *et alii*, 2003, p. 106, n° 78. Voir également des cuillères à parfum découvertes à Cuma : celle de la tombe 39185 était associée à un balsamaire et une lampe à huile (Zevi *et alii*, 2008, p. 413); celle de la tombe 39188 était associée à des balsamares, un miroir et des lampes à huile (*op. cit.*,

On note que trois de ces éléments pourraient avoir été déposés sur les bûchers des individus contenus dans les sépultures 10 (phase 5), 15 (phase 6) et 203 (50-79 ap. J.-C.). L'amulette découverte dans la tombe d'enfant n° 10 n'était associée à aucun autre objet en os. L'étude menée sur le mobilier métallique de cette tombe confirme que cette amulette n'est pas intrusive. On ne peut pas en dire autant de l'épingle trouvée dans la tombe 15, puisque ce fragment n'était associé à aucun autre objet en os. Enfin, l'épingle trouvée dans la tombe 203 était associée à 17 éléments de pieds, 41 placages ou éléments d'ornementation de mobilier et 73 fragments indéterminés. Il est tout à fait probable que cette épingle ait été associée à un coffret, boîte ou d'autres types d'éléments mobiliers.

2.2.1. L'amulette ithyphallique

La tombe 10 contenait une amulette ithyphallique en os (n° 232122.16, planche 1, n° 6) datée de la phase 5 (50-60 ap. J.-C.). Celle-ci a été trouvée dans le dépôt de cendres sous l'urne. On observe que cet élément présente une perforation transversale qui traverse la base de la verge de part en part. Elle permettait sans doute de porter l'amulette en pendentif.

Le sujet déposé dans la tombe 10 est une fillette de 3 à 10 mois. On sait que les amulettes protectrices sont particulièrement bien représentées dans les tombes d'enfants. Elles témoignent de l'intérêt particulier porté au défunt tout en signifiant sa condition d'enfant dans le monde des morts. Par ailleurs, l'amulette était accompagnée d'autres objets à valeur prophylactique, tels deux perles en verre et un bracelet à clochette de bronze¹⁵. On remarque que ces éléments sont souvent associés entre eux dans les sépultures¹⁶. Notons également qu'une figure ithyphallique

2008, p. 414).

¹⁴ Parmi les nombreux exemples visibles dans les réserves du site, on ne citera que quelques exemples découverts à proximité de la *Porta Vesuvio* (inv. n° 457, 560, 621, 771, 5838C), dans l'*officina* I 7, 5 (inv. n° 3395) et en V, 1 (inv. n° 216 B).

¹⁵ Cf. étude sur le mobilier métallique.

¹⁶ On en connaît par exemple à Marseille (Moliner *et*

de Bès a été découverte dans la fosse 23288 qui est peut-être associée à la sépulture de l'enfant T21C.

Les amulettes phalliques ou ithyphalliques déposées sans d'autres objets à valeur prophylactique sont également signalées, réalisées à partir de différents matériaux, dans de nombreuses sépultures de la péninsule italienne¹⁷ et du monde romain¹⁸. Pline précise, dans son *Histoire Naturelle*¹⁹, que ces amulettes sont destinées à éloigner l'*invidia*, c'est-à-dire le mauvais œil.

Par ailleurs, on retrouve des amulettes phalliques et ithyphalliques sur plusieurs sites d'habitat pompéiens. C'est par exemple le cas dans la maison I 10, 8 (pièce 12) de l'*insula del Menandro*, où une amulette en bronze à triple phallus, dont l'un est ithyphallique, a été découverte (Allison, 2006, pl. 107, n° 12). La valeur prophylactique de ces amulettes²⁰, mais également de différentes représentations²¹, largement attestées dans le cadre de la vie quotidienne, se retrouve donc aussi dans le monde des morts.

2.2.2. Les épingles

Quatre fragments brûlés d'épingles sont attestés dans la nécropole. Il s'agit du fragment d'épingle n° 23105.7, du fût n° 21022.635 ainsi que des têtes n° 23562.32 et 21317.601.

alii, 2003, p. 309 : tombe 169; p. 334 : tombe 308), associées à des perles ou à Lyon (Tranoy, Gisclon, 1995, p. 228-229), associées à des lunules argentées.

¹⁷ À Pompéi, notamment, on peut citer l'exemple d'une amulette à double phallus en argent découverte dans une sépulture d'enfant située dans la nécropole voisine de la *Porta di Nola* (D'Ambrosio et *alii*, 2003, fiche IV.266). On connaît également à Pompéi une série de huit doubles phallus et un phallus simple en os, non brûlés, découverts à proximité de la tombe de Tertulla (inv. n° 564 A), dans la nécropole de la *Porta Vesuvio*. Des exemplaires en os sont également signalés dans la nécropole d'Aquilée (Mandruzato, 1998, pl. 4, n° 7). Par ailleurs, une amulette à double phallus en or a été découverte dans une sépulture de la nécropole de Bernate Ticino, datée du I^{er} s. ap. J.-C. (Simone Zopfi, 2008 : tombe 7). On connaît aussi des exemples plus tardifs en métal découverts à Rho-Lucernate (Simone Zopfi, La Spada, 2006, p. 8, fig. 12-13), datés du III^e s. ap. J.-C.

¹⁸ Plusieurs amulettes de ce type ont été découvertes dans des sépultures de Gaule Narbonnaise. Un exemplaire

Le fragment n° 23105.7 provient de la tombe 15 et il est daté de la phase 6. Son type n'a pas été déterminé et il n'était associé à aucun autre élément en os travaillé. Ce fragment a été trouvé dans le comblement supérieur de la fosse, autour de l'amphore qui constitue le réceptacle funéraire de la tombe 15. Celle-ci contenait les restes superposés d'un adolescent (Eliodorus, mort à 18 ans) et d'un adulte d'âge avancé, de sexe indéterminé.

Le fût d'épingle n° 21022.635 (datation 60-79 ap. J.-C.) ne comporte pas d'indications morphologiques suffisantes permettant d'en identifier le type.

La tête d'épingle n° 23562.32 est datée de la phase 4 (niveaux d'occupation). Bien que fragmentaire, on distingue sur l'extrémité proximale de cet élément une fine gorge en V. Bien que cet indice morphologique ne soit pas suffisant pour caractériser le type de l'épingle, on note qu'elle comporte un décor.

Enfin, la tête d'épingle n° 21317.601 provient du comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.). Sa forme est assez élaborée puisqu'on distingue un bulbe allongé reposant sur deux disques. Ce style de mise en forme est attesté dans des contextes variés et il connaît différentes variantes²². On note que la tombe 203 contenait un nombre total de 132 fragments d'os travaillés, parmi lesquels il semble que l'on puisse attester la présence de

en os est connu à Fréjus (Gébara, Béraud, 1993, p. 334). En outre, on connaît des amulettes phalliques en argent (Apt : Dumoulin, 1958, p. 219) et en bronze (Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse et les Clots des Sannes : FOR XII, p. 155; Dumoulin, 1958, p. 228, fig. 37).

¹⁹ XXVIII 7, 39.

²⁰ Dans le registre des amulettes en matières osseuses animales, il convient également de citer les médaillons en bois de cerf qui comptent des représentations phalliques sur l'une de leur face. Le choix du bois cerf, qui repousse chaque année, est à lui seul un symbole de vigueur. Ces objets sont particulièrement abondants en Gaule Narbonnaise (voir Feugère, 2002).

²¹ On pense notamment aux nombreuses représentations phalliques et ithyphalliques que compte la ville de Pompéi. Ces représentations prophylactiques accompagnent aussi bien les propriétaires des boutiques et maisons que les passants, dans la recherche de la protection et de la fortune.

²² On connaît des épingles dont les têtes ont des formes et proportions similaires à celle de l'élément n° 21317.601.

placages de pieds de meubles, peut-être de placages de boîte ou coffret, ainsi que de fûts et pointes d'épingles, d'aiguilles ou de manches. Le défunt dont les restes sont contenus dans l'urne 203 est une femme, mais le fragment d'épingle provient du comblement de la fosse, où sont mêlés des os brûlés de cette même femme et d'un second adulte de sexe indéterminé.

Différents fragments restent indéterminés. On comptabilise 3 fûts d'épingles ou d'aiguilles (n° 21311.603, 230146.601 et 232924.601), 7 fûts d'épingles, d'aiguilles ou de manches (n° 21309.603, 21311.604, 21317.606, 21506.601, 251208.601 et 251210.601) et 2 pointes d'épingles, d'aiguilles ou de manches (n° 21317.607 et 332434.605, planche 5, n° 6). Il est probable que certains de ces éléments ont pu être des épingles.

Neuf de ces fragments ont été trouvés dans des tombes : le n° 232924.601 provient de la tombe 31 (remplissage de la fosse, dans la zone où des mélanges se sont produits avec le comblement de la fosse de la tombe 47), le n° 332434.605 de la tombe 46 (comblement de la fosse), les n° 21309.603, 21311.603-604, 21317.606-607 de la tombe 203 (comblement de la fosse) et le n° 21506.601 de la tombe 205 (contenu de l'urne cinéraire). Il est probable que l'on puisse rattacher les fragments indéterminés trouvés dans la tombe 203 à la tête d'épingle n° 21317.601, découverte dans la même tombe (également dans le remplissage de la fosse).

Par ailleurs, les fragments indéterminés n° 251208.601 et 251210.601 proviennent de la fosse à cendres F5 (n° 251202).

Les épingles font partie des types d'objets

que l'on retrouve le plus fréquemment sur les sites d'époque romaine. Utilisées seules ou associées à d'autres épingles, elles permettaient de fixer et d'échafauder des coiffures plus ou moins complexes. Ainsi, elles peuvent être considérées comme des objets caractéristiques de l'équipement féminin (Bel, 2002, p. 150).

Si les sujets des tombes 25, 203 et 205 (sujet principal) sont effectivement des femmes, celui de la tombe 46 et 205 est de sexe indéterminé, de même que le sujet de la fosse F5 et le sujet surnuméraire de la tombe 203. Il y a une apparente contradiction en ce qui concerne la tombe 31 puis celle-ci est celle d'un homme adulte, mais l'US 232924 d'où provient le fragment d'épingle contient également des fragments d'os brûlés qui se rapportent au sujet de la tombe 47, un adulte de sexe indéterminé (mélange du remplissage des deux fosses T31 et T47).

Ces types d'épingles sont connus, au travers de la littérature et des inscriptions, sous le terme d'*acus crinalis*²³. L'épingle pouvait également faire office d'*acus discriminialis*, permettant alors à l'*ornatrix* de séparer les cheveux lors de la préparation de la coiffure. Le terme *acus*, employé sans adjectif, désigne quant à lui et de manière indistincte tous les types de soins apportés aux cheveux grâce aux épingles : il s'agit principalement de la mise en forme, de la teinture et de l'application d'huiles (Ciparollo, Di Bernardo, 1999, p. 111-113). Ces mots désignent cependant les épingles en fonction de leur usage et non de leur type morphologique.

On retrouve aussi bien les épingles en contexte d'habitat²⁴ qu'en contexte funéraire²⁵. Les épingles découvertes dans ces derniers

Leur bulbe repose cependant sur un (Mikler, 1997, pl. 28, n° 21; Rodziewicz, 2007, pl. 48, n° 313) ou trois disques (Deschler-Erb, 1998, pl. 32, n° 2068-2069). Une variante dont le bulbe figure une pomme de pin est également attestée : le fruit peut reposer sur un (Mikler, 1997, pl. 33, n° 5, n° 9-14; Deschler-Erb, 1998, pl. 31, n° 2057) ou deux disques (Mikler, 1997, pl. 33, n° 15-16). Par ailleurs, on note la présence d'épingles dont les têtes ont des dimensions largement supérieures à celle de notre exemplaire. Leurs bulbes peuvent être supportés par un (Béal, 1983, pl. 36, n° 705 : type A.XX, 10) ou deux disques (Des-

chler-Erb, 1998, pl. 32, n° 2071).

²³ Se référer à l'article de E. Saglio (Saglio, 1919 : *acus*).

²⁴ Les exemples, de types très différents, sont relativement nombreux à Pompéi.

²⁵ Dans l'étude du mobilier des sépultures de Saint-Paul-Trois-Châteaux, M. Feugère suggère que les éléments découverts dans les résidus charbonneux, et notamment les épingles, devaient être portés par le défunt au moment de la crémation (Bel, 2002, p. 149). Parmi les nombreux exemples d'épingles découvertes dans des contextes funéraires, on peut citer les exemples de celles trouvées à *Alba*

sont en général signalées dans des sépultures féminines et il est possible que certaines d'entre elles aient été utilisées pour agraffer un vêtement ou un linceul (Bel, 2002, p. 150)²⁶.

2.3. Les éléments d'ameublement

Parmi les éléments identifiés, les fragments liés au domaine de l'ameublement sont les plus nombreux. La fouille en a livré 994 fragments, soit 97% des éléments identifiés (fig. 1). Les éléments d'ameublement représentent 64% du total des fragments découverts. Ces chiffres doivent cependant être relativisés puisqu'il s'agit ici de nombre de fragments et que les lits, coffres, coffrets et boîtes peuvent être décorés de plusieurs dizaines, voire centaines d'éléments de placage. La part des éléments d'ameublement, en rapport avec les objets des autres catégories, est donc beaucoup plus importante. Les fragments identifiés ont été classés en fonction de leur type de support, quand celui-ci a pu être déterminé. Ainsi, trois grands types ont été mis en valeur. On distingue donc les éléments de décoration des pieds de meubles (NR = 208), les éléments constitutifs d'armoires ou

de coffres (NR = 2) et les éléments d'ornementations de coffres, coffrets, boîtes ou autres meubles variés (NR = 784).

2.3.1. Les placages ornementaux de pieds : lits ou autres types de meubles?

Ces éléments de placage sont connus pour orner des pieds de meubles. Leurs décors, généralement faits d'os ou d'ivoire, sont de gabarits différents et d'ordonnances variées : il s'agit de coupes, de tubes, de disques et de bobines ou encore d'éléments figurés anthropomorphes et zoomorphes. On les appréhende essentiellement au travers de découvertes de lits effectuées dans des contextes funéraires²⁷.

La question de l'usage potentiel de lits d'apparat pour la crémation des défunts dans la nécropole est fondamentale puisqu'elle renvoie à une tradition rituelle qui remonte, au moins, au II^e s. av. J.-C. Elle est issue des pratiques mortuaires étrusques et grecques (Girard, 1919 : *lectus*). Durant la période romaine, le lit reste un élément à part entière du rite funéraire effectué chez certains notables : il est l'élément de l'exposition²⁸, peut-être du transport²⁹ jusqu'à la nécropole

Pompeia (Filippi, 1997, p. 279, tombe 1, n° 4; p. 286, tombe 29, n° 45; p. 331, tombe 31, n° 35-36; p. 367, tombe 69, n° 13; p. 386-387, tombe R8, n° 2; p. 387-388, tombe R10, n° 1; p. 397, tombe R22, n° 14), Osteria del Curato (Egidi *et alii*, 2003 : Osteria del Curato I, p. 100, n° 55, tombe 1; Osteria del Curato II, p. 101, n° 60, tombe 38; Osteria del Curato IV, p. 101, n° 65, tombe 26; Via Casale Ferranti, p. 101, n° 59, sett. 3; Via Lucrezia Romana I, p. 101, n° 61-64, tombes 44, 47, 147 et 26), Avenches (Castella *et alii*, 1999, pl. 158, n° 1578), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, tombes 25, 127, 146, 215 et 280) ou plus généralement dans des sépultures de Gaule méridionale (se référer aux exemples énoncés dans Feugère, 1993, p. 142). On note le dépôt, dans certaines tombes, d'épingles richement décorées : c'est par exemple le cas à Osteria del Curato, où un lot de cinq épingles, dont quatre sont plaquées d'or, a été découvert (Egidi *et alii*, 2003 : Osteria del Curato I, p. 100, n° 55, tombe 1).

²⁶ Des exemplaires en os sont connus à Kempton (Mackensen, 1978, tombe 358), Regensburg (Von Schnurbein, 1977, tombes 576, 597, 736, 817), Augst (Riha, 1990, n° 2794, 2940), Nave (Passi Pitcher éd., 1987, tombes 8 et 9) et Krefeld-Gellep (Pirling, 1989, tombe 3040).

²⁷ Se reporter aux études qui font référence sur les lits à placages d'os ou d'ivoire et à leur bibliographie : Nicholls, 1979; Letta, 1984; Béraud, Gébara, 1986; Béal, 1991; Mols,

1999 et la récente synthèse de C. Bianchi (Bianchi, 2008).

²⁸ On sait, d'après certaines sources littéraires et archéologiques que le rite de l'exposition du défunt se faisait dans l'*atrium* de la maison, les pieds tournés vers la porte et couché sur un lit d'apparat encadré de torches (Cuq, 1919 : *funus*, p. 1389, fig. 3360; Egidi *et alii*, 2003, p. 24). C'était un devoir, pour les proches parents, de placer eux-mêmes le corps sur le lit où il devait être exposé. Cette pratique semble au moins remonter à l'époque archaïque puisqu'il est fait mention, dans les poèmes homériques, de lits sur lesquels on couchait les défunts, exposés publiquement de manière à procéder aux lamentations (Girard, 1919 : *lectus*, p. 1014; Lécivain, 1919 : *funus*, p. 1372, fig. 3335 et p. 1373, fig. 3336). Cette scène est représentée sur l'urne cinéraire de Iulia Eleutheris, découverte dans la tombe des Statili, à Rome, près de la *Porta Maggiore* (Egidi *et alii*, 2003, p. 24, fig. 2). On y distingue le mort, reposant sur un lit à pieds décorés.

²⁹ Contrairement aux grecs qui se servaient du lit de l'exposition pour transporter le cadavre du défunt, on sait qu'à l'époque romaine, le transport du défunt entre son domicile et le lieu de la crémation se fait dans une caisse de bois (Lécivain, 1919 : *funus*, p. 1374-1375, fig. 3340-3342). Dion Cassius (LVI, 34), décrivant le transport du cadavre d'Auguste, parle d'un cercueil placé sur un lit orné d'or et d'ivoire ainsi que de draperies de pourpre brochées

et également de la crémation³⁰. D'après les découvertes archéologiques, il semble que le lit utilisé pour ce type de crémation soit à *fulcra*³¹. Ces lits se développent sur le modèle des lits à placage d'ivoire utilisés dans le monde hellénistique³² et à la suite de conflits militaires³³. Les lits à placage d'os semblent connaître leur apogée aux périodes tardo-républicaines et augustéennes, puis diminuent à partir du I^{er} s. ap. J.-C. (Bianchi, 2008, p. 314)³⁴. Par leur décorum, ils constituent

une véritable exaltation du statut social du défunt.

Toutefois, il semble que ces éléments de placage n'ornaient pas uniquement les pieds de lits dits «funéraires»³⁵. Ils pouvaient également décorer ceux des différents types de couches en usage, comme l'attestent les découvertes effectuées à Pompéi et Herculanium (Mols, 1999, p. 35-42)³⁶, voire d'autres types de meubles³⁷. Les textes antiques nous renseignent d'ailleurs concernant

d'or. Cet exemple montre l'importance que revêt le lit, s'inscrivant sans doute dans la tradition. Par ailleurs, un relief d'*Amiternum* daté du I^{er} s. av. J.-C. et conservé au musée national de l'*Aquila* présente le cortège funèbre d'un personnage important (Cuq, 1919 : *funus*, p. 1392, fig. 3361; Egidi *et alii*, 2003, p. 25, fig. 3; Sauron, 2007, p. 176, fig. 108). On y voit, outre les différents protagonistes qui prennent part au cortège, le défunt sur un lit somptueusement paré et monté sur une litière. Certains notables ont peut-être été directement transportés sur leur lit d'exposition, placés dans une caisse de bois et montés sur un brancard ou une litière, à la façon des élites grecques.

³⁰ Cette pratique semble renvoyer à des traditions gréco-orientales dans lesquelles le lit servait de support pour le cadavre mis au tombeau (Girard, 1919 : *lectus*, p. 1021). Un exemple de ce type de crémation est une figure du Virgile du Vatican (Girard, 1919 : *lectus*, p. 1021, fig. 4396), sur laquelle on voit Didon sur son lit de mort. On distingue un lit à *pluteus* sous lequel ont été ménagées douze bûches montées sur trois étages. Les éléments de placage en os et ivoire, associés à des éléments d'armature métallique et des clous découverts dans des sépultures sont autant de témoignages archéologiques de cette pratique : voir par exemple Béal, 1991 ou encore le lit découvert à Clermont-l'Hérault (Hérault, F. : étude en cours par l'auteur).

³¹ On note cependant que la figure du Virgile du Vatican (Girard, 1919 : *lectus*, p. 1021, fig. 4396) présente Didon sur un lit à *pluteus*. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une allégorie.

³² Il s'agit du lit dit «*amphikephalos*» (Richter, 1966, p. 56-58), qui présente des placages en forme de cloches, de cylindres et de tores ainsi que des *fulcra*.

³³ On sait par exemple, d'après Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* XXXIV, 8 et Tite Live, *Histoire Romaine* XXXIX, 6, 7, que Cn. Manlius Vulso, à la suite de sa victoire contre les Galates, fait figurer des lits et autres meubles de luxe durant de son triomphe en 187 av. J.-C.

³⁴ L'emploi de l'os peut être perçu comme une alternative à l'usage de l'ivoire puisqu'il est moins coûteux, qu'il se travaille la même manière et qu'il permet d'obtenir un rendu similaire. Pline l'Ancien parle d'ailleurs de l'os comme d'un matériau de substitution à l'ivoire en cas de pénurie : «*Hoc solum ebur est; cetero et in his quoque qua*

corpus intexit, vilitas ossea. Quamquam nuper ossa etiam in laminas secari coepere paenuria» (*Histoire Naturelle* VIII, 7).

³⁵ Il est tout à fait probable que les lits utilisés dans les rituels funéraires soient les mêmes que ceux qui étaient en usage.

³⁶ Au I^{er} s. av. J.-C., et au moins jusqu'au I^{er} s. ap. J.-C., on sait d'après Varron (*La Langue latine* VIII, 32) qu'il existe au moins trois types principaux de lits destinés à la prise des repas et au sommeil : «*Quo nomine et gemina conclavia dissimiliter poliunt et lectos non omnis paris magnitudine ac figura faciunt. Quod <si> esset analogia petenda supellectili, omnis lectos haberemus domi ad unam formam et aut cum fulcro aut sine eo, nec cum ad tricliniarem gradum, non item ad cubicularem; neque potius delectaremur supellectile distincta quae esset ex ebore <aliisve> rebus disparibus figuris quam grabatis, qui ava λογου ad similem formam plerumque eadem materia fiunt. Quare aut negandum nobis disparia esse iucunda aut, quoniam necesse est confiteri, dicendum verborum dissimilitudine <m>, quae sit in consuetudine, non esse vitandam*». L'auteur insiste sur le fait qu'ils peuvent meubler indistinctement le *triclinarium* et le *cubicularium*. L'analyse du mobilier retrouvé à Herculanium, a permis d'affiner la description fournie par Varron en classant les lits selon la présence de *fulcra* ou de *pluteus*.

³⁷ À ce propos, on peut notamment se reporter aux nombreux enduits peints connus à Pompéi où différents types de meubles sont figurés (De Franciscis *et alii*, 1999). Selon nous il est probable que certains meubles représentés aient eu des pieds plaqués : on observe des couches avec *fulcra* (par exemple dans la *Casa di M. Lucretius Fronto*, V 4, a : *ibid.*, 1999, n° 46), des trônes (voir la *Casa di D. Octavius Quartio*, II 2, 2 : *ibid.*, 1999, n° 37; la *Casa dei Vetii*, VI 15, 1 : *ibid.*, 1999, n° 55-56; la *Casa di M. Gavius Rufus*, VII 2, 16 : *ibid.*, 1999, n° 87; et la *Casa di Meleagro*, IV 9, 2 : *ibid.*, 1999, fig.50), des fauteuils (voir la *Casa dell'Efebo*, I 7, 19 : *ibid.*, 1999, n° 20; la *Casa di C. Iulius Polybius*, IX 13, 1 : *ibid.*, 1999, n° 100; et la *Villa dei Misteri* : *ibid.*, 1999, n° 119) et des tabourets (voir la *Villa dei Misteri* : *ibid.*, 1999, n° 116). S'il s'agit bel et bien de placages, on a certainement voulu représenter de l'ivoire, compte tenu des implications socio-culturelles que ce matériau sous-entend (Jacob, 1919 : *ebur*; Béal, 2000). La fresque de la *Villa dei Misteri* est particulièrement élo-

l'usage de placages d'ivoire sur d'autres meubles que les lits³⁸.

Dans le quartier funéraire fouillé, les éléments qui se rapportent au décor des pieds de meubles sont au nombre de 208. Ils se répartissent en 135 éléments cupuliformes, neuf bobines, onze disques, et 53 éléments tubulaires (fig. 1). Ces fragments représentent 21% du total des éléments d'ameublement.

2.3.1.1. Les éléments cupuliformes

Ces éléments de placage de forme trapézoïdale sont constitutifs de coupoles décoratives de différentes formes et tailles, disposées sur des pieds de meubles.

L'observation tracéologique a montré que la totalité des éléments cupuliformes présente des stigmates de fabrication liés au tournage (fig. 2). Ces traces nous renseignent sur le mode de fabrication et le montage de ces placages³⁹.

Les éléments cupuliformes sont nombreux puisque 135 unités en os sont identifiées. Ils représentent donc 65% du total des éléments de pieds découverts sur le site.

Sur la totalité de ces éléments, 127 fragments, soit 94%, ont été découverts dans des contextes datés de manière relativement précise : ils sont répartis entre le changement d'ère et 79 ap. J.-C. On remarque que c'est la période comprise entre 50-79 ap. J.-C. qui est la plus densément représentée.

quente à ce sujet puisqu'on distingue clairement différentes couleurs de pieds : les coupoles du meuble représenté sur le pan N-W sont marron foncé, couleur bois. Elles sont blanchâtres sur le fauteuil du retour S-W et sur le tabouret du pan S-E du même *triclinium*. Cette différence dans le traitement de la représentation des couleurs semble indiquer qu'on a voulu mettre en valeur deux types de matériaux différents : le bois et les matières osseuses animales. N'oublions pas cependant que des pieds de bois auraient pu être enduits de façon à donner l'illusion de l'ivoire.

³⁸ Se référer à Jacob, 1919 : *ebur*.

³⁹ On connaît peu de choses sur la fabrication des éléments cupuliformes ainsi que sur le montage des coupoles sur les pieds. Il est difficile de se faire une idée précise du montage à partir d'exemples tangibles puisque dans

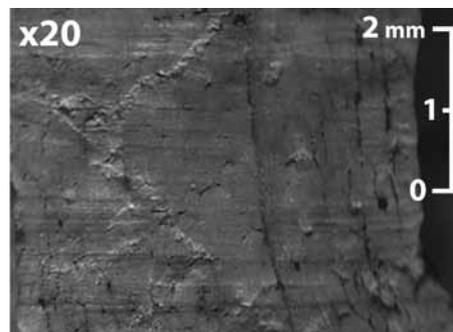


Fig. 2 – Stries parallèles et concentriques observées sur l'élément cupuliforme n° 25048.601. Ces stigmates de fabrication, identifiés sur les éléments cupuliformes, sont caractéristiques d'un tournage concentrique (cliché Ph. Prévot).

On constate également que 23 fragments, soit 17% du total des éléments cupuliformes, proviennent de sépultures : la tombe 3 a livré 7 éléments datés de la phase 6 (à l'intérieur de l'urne cinéraire, n° 234245.602, 234246.601-602, 234248.601-602 et 234249.601), la tombe 203 contenait 14 éléments datés de 50-79 ap. J.-C. (dans le comblement de la fosse, n° 21304.601, 21306.601, 21311.601, 21312.601, 21313.602, 21314.602, 21315.601, 21316.602 et 21317.603), les tombes 208 et 212 ont livré chacune un élément daté de la période 50-79 ap. J.-C. pour le premier, de la première moitié du I^{er} siècle pour le deuxième⁴⁰.

la plupart des cas, il ne subsiste plus que des fragments d'éléments cupuliformes et quelques pièces métalliques (tiges et clous). On sait que la plupart des éléments de pieds étaient fixés par collage sur un support et certains, plus rares, étaient cloués (Béal, 1986, fig. 5, n° 10 et fig. 6, n° 16). Il ne serait pas approprié de développer ces problèmes techniques dans cette étude : c'est pourquoi un travail en cours de l'auteur fera un point sur la question, à partir des observations réalisées sur le matériel de *Porta Nocera* et de différents éléments pompéiens, tout en proposant des hypothèses de fabrication et de montage.

⁴⁰ N° 21603.601 (tombe 208, déversement des résidus de l'aire de crémation dans la fosse T206-T208) et 210049.601 (tombe 212, en situation résiduelle dans le comblement de la fosse).

2.3.1.1.1. Reconnaissance des fragments et méthode d'étude

À l'état de fragments et sans marqueurs morphologiques caractéristiques, ces éléments restent relativement difficiles à identifier. C'est l'observation et la reconnaissance systématique des traces de leur fabrication, plus particulièrement les stigmates liés au tournage, qui nous ont permis d'isoler ces éléments cupuliformes.

Nous avons volontairement choisi d'adopter un vocabulaire spécifique afin de décrire au mieux les éléments cupuliformes, ainsi qu'une méthode visant, dans le cadre d'une prise de dimensions, à replacer chaque élément au sein de sa coupole.

Un élément cupuliforme peut être disposé soit vers le haut ou vers le bas, en fonction de la place de la coupole sur le pied du meuble et de son type. Aussi, en présence d'éléments isolés, il n'est pas juste de proposer une description à partir d'un seul sens⁴¹. C'est pourquoi nous distinguons, deux bases sur chaque élément cupuliforme : la base mince, la plus petite en diamètre, et la base large, la plus grande en diamètre.

Les prises de dimensions des éléments cupuliformes ont été réalisées en fonction de leurs coupoles restituées. En effet, les coupoles se composent de plusieurs éléments assemblés entre eux. Chaque élément ne doit donc pas faire l'objet de mesures et d'observations strictement propres, mais celles-ci doivent être replacées plus largement dans la description de la coupole, puisqu'il s'agit de l'élément composite final. Seuls les éléments présentant au moins l'une de leurs bases, plane, ont été replacés dans le cadre de la coupole : les bases indiquent l'angle d'inclinaison des éléments cupuliformes et permettent de restituer sa courbure transversale (fig. 3), le cas échéant. Une fois cet angle restitué, nous avons mesuré la hauteur de chaque élément et avons déterminé le diamètre de leurs coupoles en fonction de la

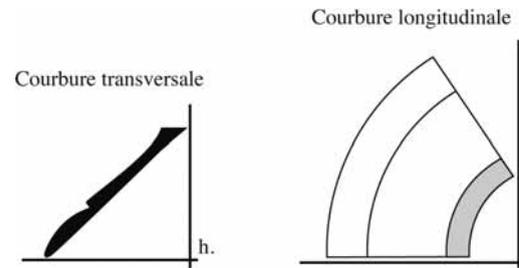


Fig. 3 – Schéma de détermination de la hauteur et du diamètre des éléments cupuliformes à partir des courbures transversales et longitudinales (DAO Ph. Prévot).

courbure longitudinale des bases larges (fig. 3).

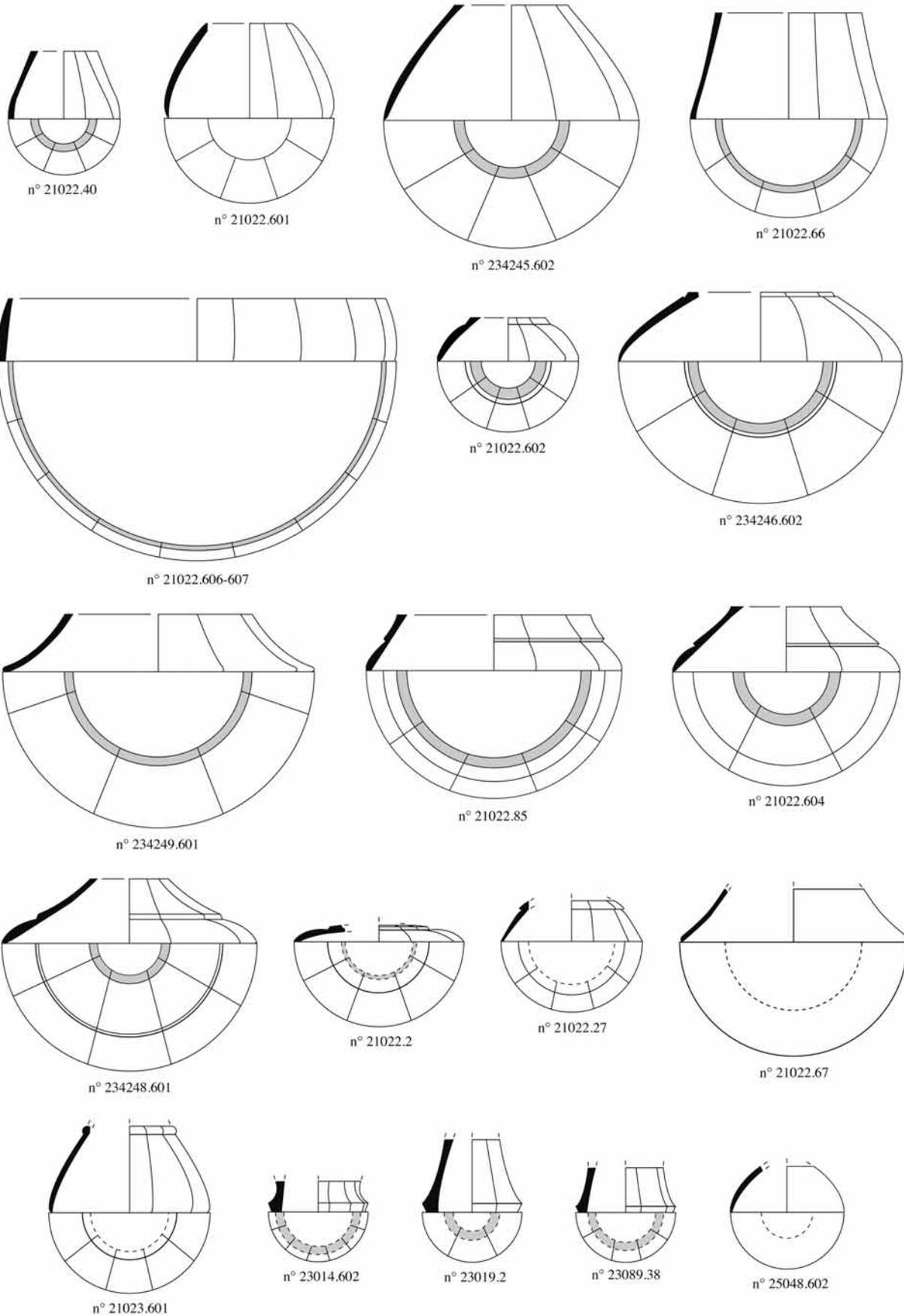
2.3.1.1.2. Typologie des éléments cupuliformes (planche 2)

Aucune synthèse ne faisant à ce jour le point sur la typologie de ce type d'éléments, nous avons choisi d'élaborer une classification des éléments cupuliformes du site. La typologie est réalisée à partir des éléments complets. Elle vise à ordonner et dater les éléments cupuliformes en fonction de critères morphologiques. La typologie que nous avons mise en place est organisée en fonction de la taille des coupoles restituées, du profil de chaque élément cupuliforme qui la constitue et de l'éventuel décor qui orne la coupole. Cette typologie est synthétisée dans la figure 4.

On constate que les décors identifiés sur les éléments de type II.A2, 1-2 et II.B2, 1-3, ainsi que sur certains éléments cupuliformes incomplets (n° 21022.2, 21022.27, 21022.609-616, 21023.601-602, dans l'amas à la surface du sol de l'enclos 21; 25008.601, dans un remblai moderne; 210020.21 et 26, dans un niveau très tardif de la zone 210 attribuable à la dernière décennie avant l'éruption; 233061.31, dans un niveau d'occupation attribuable à la phase 5) se limitent à des moulures et des gorges. Il n'y a aucun élément cupuliforme à décor sculpté comme c'est par

⁴¹ Le cas est différent lorsqu'il s'agit d'éléments cupuliformes trouvés de façon homogène dans un même ensemble. Les restitutions du sens des coupoles peuvent

être calquées sur les modèles étudiés (voir par exemple Nicholls, 1979; Letta, 1984; Béraud, Gébara, 1986; Béal, 1991).



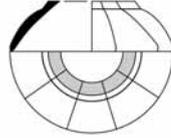
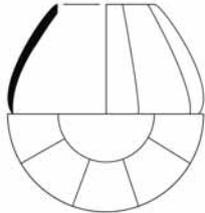
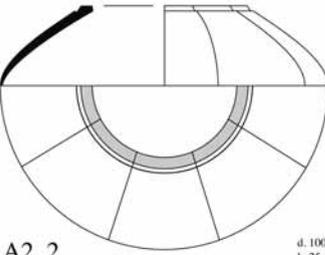
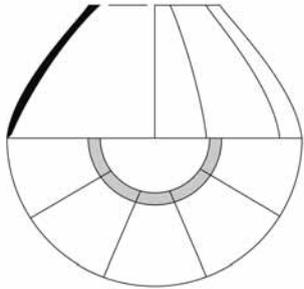
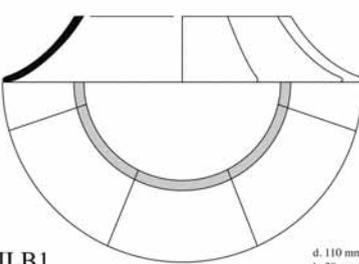
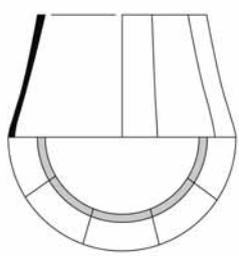
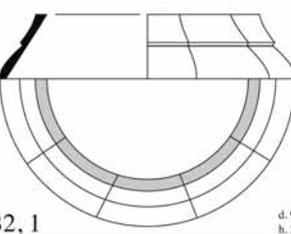
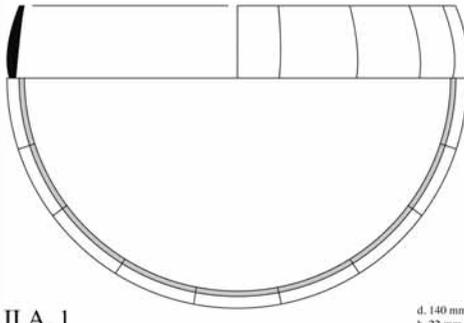
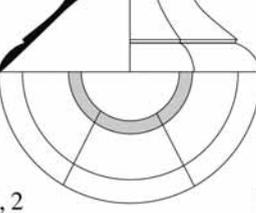
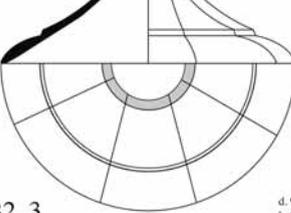
 <p>I.A, 1</p> <p>d. 40 mm h. 24 mm</p>	<p>21022.40 21023.202</p>		 <p>II.A2, 1</p> <p>d. 50 mm h. 16 mm</p>	<p>21022.602</p>	<p>Amplero : type A.12.a (Letta 1984, fig. 3)</p>
 <p>I.A, 2</p> <p>d. 60 mm h. 34 mm</p>	<p>21020.7 21022.32 21022.601</p>		 <p>II.A2, 2</p> <p>d. 100 mm h. 25 mm</p>	<p>234246.602</p>	
 <p>I.A, 3</p> <p>d. 90 mm h. 40 mm</p>	<p>21022.20 21022.23 234245.602 234246.601</p>		 <p>II.B1</p> <p>d. 110 mm h. 20 mm</p>	<p>21022.605 21603.601 25048.601 234249.601</p>	
 <p>I.B</p> <p>d. 70 mm h. 38 mm</p>	<p>21022.35 21022.66</p>	<p>Norcia (Pasqui 1890)</p>	 <p>II.B2, 1</p> <p>d. 90 mm h. 20 mm</p>	<p>21022.85 21022.603 25013.602</p>	<p>Amplero : type A.14 (Letta 1984, fig. 3)</p>
 <p>II.A, 1</p> <p>d. 140 mm h. 22 mm</p>	<p>21022.606 21022.607 21022.608</p>	<p>Amplero : type A.17.a (Letta 1984, fig. 3) Cambridge : type I (Nicholls 1979)</p>	 <p>II.B2, 2</p> <p>d. 80 mm h. 23 mm</p>	<p>21022.38 21022.604 25042.7</p>	<p>Amplero : type A.14 (Letta 1984, fig. 3) Norcia (Pasqui 1890)</p>
			 <p>II.B2, 3</p> <p>d. 90 mm h. 23 mm</p>	<p>234248.601</p>	<p>Amplero : type A.7 (Letta 1984, fig. 3)</p>

Fig. 4 – Typologie des éléments cupuliformes découverts dans les enclos 21 et 23. Les références renvoient, pour la deuxième colonne, au numéro d'inventaire des objets (le numéro d'US en italique correspond à la coupole dessinée) et pour la troisième colonne, aux types référencés sur d'autres sites (échelle des dessins : 1/3; DAO Ph. Prévot).

exemple le cas dans des habitations⁴² et tombes⁴³ pompéiennes, ou dans de nombreux autres contextes de la péninsule italique⁴⁴ ainsi que dans l'ensemble de l'Empire⁴⁵. On connaît en revanche quelques exemples de pieds, découverts dans des tombes, dont les coupoles ne sont pas sculptées⁴⁶.

Sur les 135 éléments cupuliformes reconnus, nous avons identifié et ordonné 30 éléments complets. Par ailleurs, on note que 8 éléments de coupoles classés sont datés : ils appartiennent tous à la phase 6.

2.3.1.1.2.1. Les éléments cupuliformes de type I

Le type I correspond aux coupoles dont le rapport entre le diamètre et la hauteur est compris entre 1,7 et 2,3. Ces coupoles sont hautes et leur diamètre est étroit. On distingue deux sous-types établis par rapport au profil général des éléments cupuliformes qui constituent les coupoles. Par ailleurs, on remarque que les éléments de ce type ne comportent aucun décor. Seuls des éléments cupuliformes de type I.A, 3 apportent des informations quant à la chronologie : le type est au moins en usage dès la phase 6, autrement dit l'époque flavienne.

2.3.1.1.2.1.2. Les éléments cupuliformes de type I.A

Le type I.A correspond aux éléments cupuliformes non décorés dont le profil est de courbure transversale convexe. Nous avons identifié trois coupoles de profils différents : il s'agit des coupoles de types I.A, numérotées

de 1 à 3. Deux éléments cupuliformes de profil n° 3, trouvés dans la tombe 3, permettent de dater le type de la phase 6.

Le profil n° 1, identifié comme étant de type I.A, a un diamètre de 40 mm et une hauteur de 24 mm. À partir de sa base large, plane, on observe une légère incurvation convexe sur 2 mm. Le corps devient ensuite oblique en direction de la base mince, plane. Les deux éléments cupuliformes n° 21022.40 et 21023.202 appartiennent à ce type. Ils ne font visiblement pas partie de la même coupole ou du même ensemble de coupoles, et ils sont datés de la période 60-79 ap. J.-C.

Le profil n° 2, identifié comme appartenant au type I.A, a un diamètre de 60 mm et une hauteur de 34 mm. Sa base large est effilée sur environ 6 mm de haut puis s'incurve progressivement, de façon convexe, en direction de sa base mince, verticale. Nous avons classé les trois éléments cupuliformes n° 21020.7, 21022.32 et 21022.601 dans cette catégorie de coupoles. Compte tenu de leur profil et de leurs dimensions, il est probable que ces éléments attribuables à la même période 60-79 ap. J.-C. appartiennent à la même coupole ou au même ensemble de coupoles.

Le profil n° 3, identifié comme étant de type I.A, a un diamètre de 90 mm et une hauteur de 40 mm. Sa base large est oblique. Le corps s'incurve de manière convexe sur 13 mm, devient oblique, puis s'incurve légèrement de façon concave sur environ 1 mm. Cette dernière incurvation ceint la base mince, plane. Quatre éléments cupuliformes

⁴² P. M. Allison en recense notamment dans la *Casa del Fabbro*, I 10, 7, portique 10 (Allison, 2006, pl. 85, n° 18).

⁴³ Voir par exemple les placages de lit trouvés dans la tombe d'Obellio Firmo, situé dans la nécropole de la *Porta di Nola*.

⁴⁴ Par exemple les lits de Norcia (Pasqui, 1890), d'*Aquinum*, de Mortara (Bianchi, 2008, fig. 4, n° 1) ou encore de Cerveteri (Bianchi, 2008, fig. 6, n° 4).

⁴⁵ Voir par exemple des fragments qui n'ont pas été remontés. On pense à l'étude effectuée par J.-C. Béal sur

les éléments de lits en os gallo-romains, les exemplaires trouvés à Lyon (Béal, 1986, n° 9-10, 12 et 14) et Orange (*ibid.*, 1986, n° 19) ou encore aux 148 fragments conservés au Musée de Mainz (Mikler, 1997, p. 73-75, 83-86 et p. 87, n° 1-11). Au moins un lit remonté présente des coupoles à plaquettes sculptées : il s'agit de celui de Cambridge (Nicholls, 1979).

⁴⁶ C'est le cas à Amplero (Letta, 1984, p. 76, fig. 3), Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 204, fig. 14) et Cucuron (Béal, 1991, p. 291, fig. 3).

sont constitutifs de ce type de coupole : il s'agit des n° 21022.20, 21022.23, 234245.602 et 234246.601.

Les éléments n° 234245.602 et 234246.601, trouvés dans l'urne de la tombe 3, sont datés de la phase 6. Il est probable que ces deux éléments cupuliformes aient été montés sur la même coupole ou appartiennent au même ensemble de coupoles.

Les éléments cupuliformes n° 21022.20 et 21022.23, de datation sensiblement identique, ont également pu faire partie d'une même coupole ou d'un même ensemble et nous les distinguons des éléments trouvés dans les US n° 234245 et 234246.

2.3.1.1.2.1.3. *Les éléments cupuliformes de type I.B*

Le type I.B correspond aux éléments cupuliformes non décorés dont le profil est de courbure transversale concave. Un seul profil de coupole appartient à ce type et les contextes de découverte identifiés ne permettent pas de dater le type.

Le profil identifié comme appartenant au type I.B a un diamètre de 70 mm et une hauteur de 38 mm. À partir de sa base large, plane, on observe une légère incurvation convexe sur environ 1 mm. Elle est suivie par une large dépression concave qui s'étire jusqu'à la base mince, plane. Ce type de d'élément semble être également présent sur le lit de Norcia (Pasqui, 1890) Deux éléments cupuliformes sont constitutifs de ce type de coupole : il s'agit des n° 21022.35 et 21022.66. Ces placages, datés de la période 60-79 ap. J.-C., appartiennent vraisemblablement à la même coupole ou au même ensemble de coupoles. On observe toutefois que la base large de l'élément n° 21022.66 est plus petite que celle de l'élément n° 21022.35. Selon nous, une coupole n'est pas forcément constituée d'éléments cupuliforme de même largeur : c'est la hauteur et l'angle de la courbure qui comptent dans le montage. Ainsi, nous pensons qu'une coupole n'est pas divisée en éléments cupuliformes de dimensions identiques et que des éléments de tailles différentes, certainement

apposés en dernier sur le pied, permettent de fermer la coupole tout en calant son diamètre, avant le tournage.

2.3.1.1.2.2. *Les éléments cupuliformes de type II*

Le type II correspond aux coupoles dont le rapport entre le diamètre et la hauteur est compris entre 3,1 et 6,4. Ces coupoles sont basses et leur diamètre est important. On distingue deux sous-types établis par rapport au profil général des éléments cupuliformes, divisés eux-mêmes en deux autres sous-types, relatifs à la présence ou non de décor. Le type est au moins en usage après 60 (phase 6).

2.3.1.1.2.2.1. *Les éléments cupuliformes de type II.A*

Le type II.A correspond aux éléments cupuliformes dont le profil est de courbure transversale convexe. Nous distinguons parmi les éléments de ce type, les coupoles non décorées et les coupoles décorées. Un élément cupuliforme de type II.A2, 2, trouvé dans la tombe 3, permet de dater le type de la phase 6.

2.3.1.1.2.2.1.1. *Les éléments cupuliformes de type II.A1*

Le type II.A1 correspond aux éléments cupuliformes non décorés dont le profil est de courbure transversale convexe. Un seul profil de coupole appartient à ce type et les contextes de découverte ne permettent pas de dater le type.

Le profil identifié comme appartenant au type II.A1 a un diamètre de 140 mm et une hauteur de 22 mm. Ses bases larges et minces sont planes. Elles sont reliées par une incurvation semi-ovalisée, de forme convexe. Il s'agit du type de coupole ayant le rapport entre son diamètre et sa hauteur le plus haut, du fait de sa très faible hauteur et de son diamètre relativement important. Le profil correspond au type A.17.a du lit d'Amplero

(Letta, 1984, fig. 3) et on le retrouve également sur le lit Cambridge, sur lequel il correspond au type I (Nicholls, 1979). Six éléments cupuliformes sont constitutifs de ce type de coupole : il s'agit des n° 21022.606-608. Ils sont datés de la période 60-79 ap. J.-C.

Les deux éléments cupuliformes n° 21022.606-607 appartiennent sans doute à la même coupole ou au même ensemble de coupoles, comme l'indiquent leurs courbures et leurs dimensions.

On note que les quatre éléments n° 21022.608 sont trop fragmentaires pour être mesurés précisément. Toutefois, leurs profils et leurs unités stratigraphiques de découverte pourraient laisser penser qu'ils sont constitutifs de la même coupole ou du même ensemble de coupoles que les n° 21022.606 et 607.

2.3.1.1.2.2.1.2. *Les éléments cupuliformes de type II.A2*

Le type II.A2 correspond aux éléments cupuliformes décorés dont le profil est de courbure transversale convexe. Deux coupoles de profils différents appartenant à ce type proviennent du site : il s'agit des coupoles de types II.A2, numérotées de 1 à 2. Un élément cupuliforme de profil n° 2, trouvés dans la tombe 3, permet de dater le type de la phase 6.

Le profil n° 1, reconnu comme étant de type II.A2, a un diamètre de 50 mm et une hauteur de 16 mm. Sa base large est légèrement arrondie. Son corps s'incurve de façon convexe sur 10 mm et se poursuit par un pan oblique qui ceint la base mince, plane. Le profil rappelle le type A.12.a du lit d'Amplero (Letta, 1984, fig. 3). Un seul élément cupuliforme est de ce type : il s'agit du n° 21022.602 (60-79 ap. J.-C.).

Le profil n° 2, identifié comme étant de type II.A2, a un diamètre de 100 mm et une hauteur de 25 mm. Sa base large est légèrement effilée. Son corps s'incurve de façon convexe sur 23 mm. Il est relié par une large gorge en V à la base mince, plane. L'élément

n° 234246.602 appartient à ce type. Cet élément cupuliforme provient de la tombe 3 (intérieur de l'urne) et il est daté de la phase 6, état 2.

2.3.1.1.2.2.2. *Les éléments cupuliformes de type II.B*

Le type II.B correspond aux éléments cupuliformes dont le profil est de courbure transversale concave. Les coupoles de ce type se divisent en deux sous catégories, relatives à la présence ou non de décor. Des éléments cupuliformes de type II.B1, et IIB2, 1-3, trouvés dans la tombe 3 et dans des contextes hors tombes, permettent de dater le type de la phase 6.

2.3.1.1.2.2.2.1. *Les éléments cupuliformes de type II.B1*

Le type II.B1 correspond aux éléments cupuliformes non décorés dont le profil est de courbure transversale concave. Un seul profil de coupole appartient à ce type. Deux éléments cupuliformes, trouvés dans la tombe 3 et dans un contexte hors structure, permettent de dater le type de la phase 6.

Le profil identifié comme appartenant au type II.B1 a un diamètre de 110 mm et une hauteur de 20 mm. Sa base large est légèrement arrondie. Elle est reliée à la base mince, plane, par une longue dépression concave sur environ 22 mm. Quatre éléments cupuliformes sont constitutifs de ce type de coupole : il s'agit des n° 21022.605, 21603.601, 25048.601 et 234249.601.

L'exemplaire n° 21022.605 est daté de 60-79 ap. J.-C. D'après sa forme et ses dimensions, il est possible que cet exemplaire fasse partie de la même coupole ou du même ensemble de coupoles que l'élément n° 21603.601, qui provient du comblement des fosses des tombes 206 et 208 (50-79 ap. J.-C), elles aussi situées dans l'enclos 21.

L'élément cupuliforme n° 234249.601 est très semblable aux précédents, à tel point que l'on pourrait *a priori* penser qu'ils appartiennent au même meuble. La datation proposée est équivalente (phase 6) : il a été trouvé dans l'urne cinéraire de la tombe 3 (enclos 23). Cependant, cette tombe a livré

une nombre considérable d'éléments d'os ouvragés, tout comme l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (US 21020, 21022 et 21023), et il est vraiment difficile d'imaginer que leur présence dans l'un ou l'autre de ces deux ensembles pourrait résulter d'une « erreur » de la collecte qui aurait porté sur des éléments résiduels d'une crémation antérieure abandonnés sur l'aire de combustion. Il faut plutôt penser à deux éléments identiques de meubles.

L'exemplaire n° 25048.601 est lui aussi daté de la phase 6. Il a été trouvé dans la zone 25 sud, donc en arrière de la niche 25. Il ne peut être associé à aucun autre élément du même type.

2.3.1.1.2.2.2.2. *Les éléments cupuliformes de type II.B2*

Le type II.B2 regroupe les éléments cupuliformes décorés dont le profil est de courbure transversale concave. Nous avons identifié trois coupoles de profils différents appartenant à ce type : il s'agit des coupoles de types II.B2, numérotées de 1 à 3. Deux éléments cupuliformes, trouvés dans la tombe 3 et dans un contexte hors structure, permettent de dater le type entre les états 1 et 3 de la phase 6.

Le profil n° 1, identifié comme étant de type II.B2, a un diamètre de 90 mm et une hauteur de 20 mm. Sa base large est plane. À partir de la base large, on observe une incurvation convexe sur 6 mm. Elle est reliée, vers la moitié du corps, à une dépression concave par une large gorge en V. La base mince est plane. Ce profil correspond au type A.14 du lit d'Amplero (Letta, 1984, fig. 3). Trois éléments cupuliformes sont identifiés comme étant de ce type : il s'agit des n° 21022.85, 21022.603 et 25013.602.

Les n° 21022.85 et 21022.603 (60-79 ap. J.-C.) appartiennent probablement à la même coupole ou au même ensemble.

Le n° 25013.602 (zone 25 sud) est dans un dépôt niveau perturbé pendant ou après les travaux de 1954. On ne peut pas le rattacher

pas aux autres éléments cupuliformes de même type.

Le profil n° 2, identifié comme étant de type II.B2, a un diamètre de 80 mm et une hauteur de 23 mm. Sa base large est plane. À partir de la base large, on observe une incurvation convexe sur 7 mm. Elle est reliée, vers le tiers du corps, à une dépression concave étirée par une large gorge en V. La base mince est légèrement effilée. Ce profil correspond au type A.14 du lit d'Amplero (Letta, 1984, fig. 3) et il semble être également présent sur le pied reconstitué du lit de Norcia (Pasqui, 1890). Trois éléments cupuliformes sont identifiés comme étant de ce type : il s'agit des n° 21022.38, 21022.604 et 25042.7.

Les n° 21022.38 et 21022.604 (60-79 ap. J.-C.) collent et forment donc un seul élément cupuliforme.

Le n° 25042.7 est datable des années 60-79 ap. J.-C.. Bien que cet élément soit fragmentaire, il est possible qu'il appartienne à la même coupole ou au même ensemble que les n° 21022.38 et 21022.604. Dans ce cas, l'observation renverrait au rejet en arrière de la niche 25 d'éléments perturbés provenant de l'intérieur de l'enclos 21, dont témoigne la stèle brisée d'Atimetus qui est en relation avec la tombe 204.

Le profil n° 3, identifié comme étant de type II.B2, a un diamètre de 90 mm et une hauteur de 23 mm. Sa base large est plane. À partir de la base large, on observe une incurvation convexe sur 12 mm. Elle est reliée, vers le tiers du corps, à une dépression concave étirée par une large gorge en V. La base mince est plane. Ce profil correspond au type A.7 du lit d'Amplero (Letta, 1984, fig. 3). Seul l'élément cupuliforme n° 234248.601 correspond à ce type. Celui-ci provient de la tombe 3 (intérieur de l'urne) et il est daté de la phase 6, état 2.

2.3.1.1.3. *Les éléments cupuliformes de types indéterminés*

Sur les 135 éléments cupuliformes identifiés, 105 restent de types indéterminés. On peut toutefois distinguer les éléments

incomplets des fragments. Nous avons restitué certaines coupoles à partir des bases d'éléments cupuliformes conservés.

2.3.1.1.3.1. *Les éléments cupuliformes incomplets*

La série étudiée compte 25 éléments cupuliformes incomplets qui montrent des détails morphologiques notables, contrairement aux fragments indéterminés d'éléments cupuliformes. Si leurs dimensions ne sont pas complètes, certains ressemblent à des éléments identifiés précédemment et, il est probable que certains puissent appartenir à des types attestés de coupoles.

L'élément cupuliforme n° 25048.602 (secteur 25 sud) est daté de la période 60-79 ap. J.-C.. Ce fragment possède un profil convexe qui tend à le rapprocher des éléments de type I.A, 2. Son diamètre est toutefois inférieur puisqu'il est constitutif d'une coupole de 40 mm de diamètre. Seule la base large est conservée.

On note que le fragment n° 25037.3 se rapproche par sa forme des éléments de type I.A, 2 et 3. Le fragment est de forme convexe et sa base large est légèrement arrondie. Sa datation se situe dans l'intervalle 60-79 av. J.-C., tout comme les éléments de coupoles de type I.A, 2 et 3 qui ont été identifiés comme étant de la phase 6.

De plus, on observe que les trois fragments n° 21022.611-612 (60-79 ap. J.-C.) se rapprochent des éléments de type II.A2, 2 (profil convexe, base mince plate, soulignée par une gorge en V parallèle à l'axe vertical de la coupole). Il est probable qu'ils appartiennent à la même coupole ou au même ensemble de coupoles.

L'élément n° 21022.2 (60-79 ap. J.-C.) est, quant à lui, similaire aux éléments de type II.B2 (profil convexe légèrement aplati, base large plane, zone convexe reliée à une zone plane par une large gorge en V). L'élément est visiblement constitutif d'une coupole de 60 mm de diamètre.

Enfin, les éléments cupuliformes n° 21022.67 et 25037.14 se rapprochent des éléments de type II.B1. Le n° 21022.67 (60-

70 ap. J.-C.) a un profil concave et une base large légèrement arrondie. Cet élément est constitutif d'une coupole de 80 mm de diamètre. L'élément n° 25037.14 est attribuable au Ier siècle ap. J.-C., sans autre précision; son profil est concave et sa base mince est plane. Le type étant daté de la phase 6, les datations sont compatibles avec celle du type identifié.

Les éléments cupuliformes incomplets que nous allons à présent décrire ne sont rattachables à aucun type identifié. Ils présentent toutefois des caractères morphologiques qui permettent de les isoler.

Les éléments n° 23014.602, 23019.2 et 23089.38 ont des caractéristiques communes. Le n° 23014.602, trouvé dans un remblai moderne, a un profil concave; sa base large est plane, elle est ceinte d'un pan oblique (h. 3 mm) qui se poursuit par une importante dépression concave sur au moins 8 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre. L'élément n° 23019.2 provient d'une recharge liée à l'entretien du marquage de la tombe 16 durant la phase 6; son profil est concave, sa base large est plane et elle est ceinte d'un pan oblique (h. 3 mm) qui se poursuit par une dépression concave étirée sur 24 mm au moins. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre. Enfin, le n° 23089.38, (niveaux d'occupation de l'enclos 23) daté de la phase 4, état 3; elle présente un profil concave, sa base large est plane et elle est ceinte d'un pan oblique (h. 2 mm) qui se poursuit par une dépression concave étirée sur 14 mm au moins. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre. Bien que leurs dimensions et profils ne soient pas identiques, ces éléments semblent appartenir à un type commun. Les US dont ils proviennent couvrent la période comprise entre les phases 4, 3 et 6, soit l'intervalle 40-79 ap. J.-C.

D'autres éléments s'apparentant à un autre type de profil; il est identifié à partir de l'élément n° 21023.601 (60-79 ap. J.-C.), dont la hauteur est supérieure à 30 mm. Son profil est convexe, sa base large forme un léger biseau et une moulure arrondie se situe entre 28 et 30 mm de hauteur. L'élément, brisé

juste au-dessus de cette dernière, est constitutif d'une coupole de 56 mm de diamètre. Il est typologiquement semblable au n° 21022.613 (60-79 ap. J.-C.), mais aussi 210020.21 et 210020.26 (niveaux superficiels en place dans le secteur 210, 60-79 ap. J.-C.) : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole ou fait partie d'un même ensemble. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.614 et 21023.602 (amas de surface au centre de l'enclos 21) et 25008.601 qui provient d'un remblai moderne dans la zone 25 sud, en arrière de la niche 25.

On peut également observer l'élément n° 21022.27 (60-79 ap. J.-C.); son profil est convexe et sa largeur croît en direction de la base mince. Cet élément comporte une gorge en V au quart de sa hauteur conservée, près de la base mince, brisée. L'élément est constitutif d'une coupole de 50 mm de diamètre.

Les n° 21022.615 et 21022.616 (également 60-79 ap. J.-C.) font partie de la même coupole ou du même ensemble de coupoles. Leur profil est convexe, leur base mince est plane, elle forme une moulure arrondie ceinte de deux gorges en V. Ces éléments sont constitutifs d'une ou plusieurs coupoles de 40 mm de diamètre.

L'élément cupuliforme n° 233061.31 est quant à lui daté de la phase 5 (niveau d'occupation dans la partie sud de l'enclos 23). Son profil est convexe sa base large est plate et soulignée par une gorge en V, alors que la base mince, plate, est perpendiculaire à la base large.

Enfin, les fragments n° 21022.609-610 (60-79 ap. J.-C.) font certainement partie de la même coupole ou du même ensemble de coupoles. Leur profil est convexe, ils présentent une base mince moulurée de forme arrondie soulignée par une fine gorge en V.

2.3.1.1.3.2. *Les éléments cupuliformes fragmentaires*

Parmi les éléments cupuliformes qui ont été identifiés, 80 n'ont pu être rattachés à un type défini (état trop fragmentaire, absence de caractères morphologiques) ou sont isolés.

De l'enclos 23 provient le fragment n° 234248.602 (urne de la tombe 3, phase 6), et des niveaux d'occupation de l'enclos 25 le n° 23663.121 (phase 4, état 2). Les vestiges trouvés en arrière de la niche 25 sont pour une part dans des niveaux perturbés en 1954 (zone 25 sud, n° 25005.601, 25013.603-604), mais pour la plupart en relation avec une aire de combustion qui semble contemporaine de la phase 6, état 3 (n° 25040.15, 25046.601, 25048.603 et 25050.602-603). Dans l'enclos 21, les éléments n° 21022.22, 21022.70, 21022.617, 21022.704, 21023.25, 21023.43, 21023.603 se rapportent à l'amas d'os brûlés daté de la période 60-79 ap. J.-C, et les fragments n° 21304.601, 21306.601, 21311.601, 21312.601, 21313.602, 21314.602, 21315.601, 21316.602, 21317.603 proviennent du comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.). Le fragment n° 21401.601 a été trouvé dans un niveau situé au-dessus de la tombe 204, donc postérieur à la surélévation de la stèle qui date probablement des dernières années avant l'éruption.

Restent les fragments n° 210016.4, 210020.601, 210023.32 qui se rapportent à des niveaux superficiels de la zone 210, interposés entre le bûcher sur lequel fut brûlé l'enfant Bebryx (tombe 201) et la «terre de jardin», donc ici encore datable d'une phase tardive (70-79 ap. J.-C.?).

L'ensemble paraît cohérent, avec une chronologie qui couvre les phases 4 à 6. Toutefois, le fragment n° 210049.601 est plus problématique puisqu'il provient d'une US apparemment plus ancienne, qui correspond au comblement de la fosse de la tombe 212, datée de la période Auguste – Tibère.

2.3.1.1.2. *Les bobines*

Les bobines trouvées sur le site de Porta Nocera se présentent sous la forme de disques en os reliés par une large gorge dont le profil, en général concave, peut également être tronconique ou comporter des moulures. Leur section est circulaire et elles conservent leur canal médullaire brut. Morphologiquement, elles s'apparentent au type Béal A. IX (Béal, 1983, p. 93).

Ces bobines semblent constitutives de pieds de meubles sans que l'on puisse préciser le type auquel elles appartiennent. On constate par exemple que les lits trouvés dans les nécropoles de Norcia (Pasqui, 1890), d'Amplero (Letta, 1984, p. 76, fig. 3), de Cambridge (Nicholls, 1979), de Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 204, fig. 14) et de Cucuron (Béal, 1991, p. 291, fig. 3) sont dépourvus de bobines de ce type. Les bobines de type Béal A. IX rappellent toutefois les éléments de pied de type Nicholls A4 (Nicholls, 1979), visibles sur les lits de Norcia (Pasqui, 1890), Cambridge (Nicholls, 1979) et Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, fig. 6, n° 4). Leur forme est également proche des bobines trouvées à Cerveteri (Bianchi, 2008, fig. 6, n° 1).

Des bobines de type Béal A. IX sont visibles sur les pieds des lits reconstitués découverts dans les nécropoles d'*Aquinum* (Giannetti, 1975) et de Navelli. Sur l'exemplaire d'*Aquinum*, ces bobines sont disposées conjointement à des éléments de type Nicholls A4. On connaît plusieurs exemplaires découverts en Gaule comme par exemple à Lyon (Béal, 1986, fig. 5, n° 7), Châlons-sur-Saône (Béal, *ibid.*, fig. 3, n° 4) et Arles (Béal, *ibid.*, fig. 8, n° 22). Par ailleurs, des bobines de type Béal A. IX ont été trouvées dans les nécropoles de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, p. 210, n° 56-57) et d'Alexandrie (Rodziewicz, 2007, p. 207, n° 439). Seule la datation des bobines de Saint-Paul-Trois-Châteaux, associées à des disques et éléments tubulaires, est connue : elle se situe entre 15-70 ap. J.-C. On connaît également plusieurs exemples pompéiens en os et ivoire que nous avons identifiés sur des pieds ou colonnes de meubles⁴⁷.

Le site a livré 9 bobines en os de type Béal A. IX, datées entre la phase 3 et la phase 6.

Elles représentent 4% du total des éléments de pieds découverts sur le site. La bobine n° 21022.637 (60-79 ap. J.-C.) est une variante décorée du type Béal A. IX. Parmi ces éléments, 4 ont été découverts dans les sépultures 21A (n° 23211.602, déversement du curage de l'aire de crémation dans le coffre 29, phase 6, état 3) et 46 (n° 332432.601, 332436.601, planche 1, n° 8, et 332437.601, déversement de cendres dans la fosse, phase 4, état 1). Une autre provient de la fosse F1 (n° 233120.601-602, phase 4, état 2), deux sont issues de niveaux d'occupation rattachés l'un à la phase 3, état 4 (n° 233141.601), l'autre à une phase beaucoup plus tardive (phase 6, n° 23075.6, planche 1, n° 7), enfin un fragment a été trouvé dans l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (n° 21022.637, 60-79 ap. J.-C.).

On observe que ces bobines présentent des caractéristiques similaires. Elles comportent des stigmates de tournage largement visibles sur les bords des disques et dans la gorge concave. La forme du canal médullaire de la bobine n° 23075.6 indique qu'elle a été réalisée dans un métatarse de bovin, vraisemblablement juvénile. La morphologie du métatarse brut de bœuf est parfaitement adaptée à la fabrication de ce type d'élément, circulaire et dont la hauteur est assez variable. Par ailleurs, il est aisé de faire varier le diamètre en fonction de l'os brut choisi. Dans le cas de l'élément n° 23075.6, le choix d'un os de bovin juvénile indique que le diamètre projeté lors de la fabrication était réduit.

Les dimensions de ces éléments sont globalement proportionnelles (fig. 5). Par ailleurs, les disques trouvés dans la tombe 46 ont des diamètres différents et des hauteurs identiques, proches de la valeur du *digitus monetalis* (18,5 mm). La différence de dia-

⁴⁷ Ces éléments ont été découverts dans la *Casa del Sacello Iliaco* ou la *Casa del Larario di Achille* (I 6, 4), dans la *Caupona de Lucius Betutius (Vetutius) Placidus* (I 8, 8) ainsi que dans des contextes indéterminés (voir par exemple inv. n° 18305). Par ailleurs, la nécropole située dans le prolongement de la *Porta di Nola* fournit des élé-

ments en os brûlés. Ils proviennent de la tombe faisant face à celle d'Obellius Firmus (inv. n° 21108-21111) et sont associés à des éléments tubulaires, des éléments cupuliformes ainsi qu'à des éléments de décor anthropomorphes, zoomorphes et végétaux.

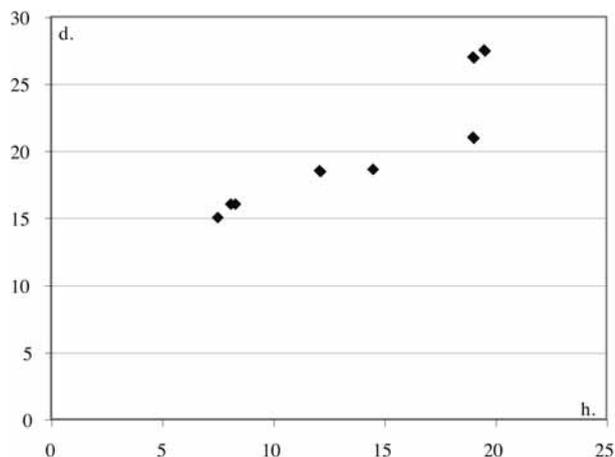


Fig. 5 – Graphique de répartition des diamètres et hauteurs des bobines (en mm).

mètre et la similitude de la hauteur, si ces bobines ont été montées sur un même pied ou une même série de pieds, tendent à démontrer que c'est l'exactitude de la hauteur qui prime, sans doute pour des questions de gabarit lors du montage sur les pieds.

En ce qui concerne leur profil, on observe quelques variantes. Les profils des disques se répartissent de la manière suivante : sur un total de neuf, six éléments ont des bords arrondis (n° 233120.601-602, 233141.601, 332432.601, 332436.601 et 332437.601), un présente des bords biseautés (n° 23211.602), un autre a des bords en forme de trapèze rectangle (n° 23075.6) et un élément est décoré (n° 21022.637). La partie centrale des bobines est réalisée, elle aussi, selon différents profils : sur six bobines, la partie centrale est concave (n° 23075.6, 23211.602, 233120.601, 233141.601, 332432.601 et 332437.601), sur deux elle est tronconique (n° 233120.602 et 332436.601) et sur un elle est moulurée (n° 21022.637). On note que les disques à bords arrondis se répartissent tous dans les phases 3 et 4 alors que les disques à bords trapézoïdaux et moulurés sont datés de la phase 6. Par ailleurs, on ne relève aucune spécificité chronologique en ce qui concerne le profil des zones centrales.

Sur les trois bobines qui proviennent de la tombe 46, deux ont un profil identique. La présence de bobines de profils différents

indique qu'un même pied pouvait comporter des bobines variées ou que les bobines appartiennent à des pieds de meubles différents. Enfin, la bobine n° 21022.637 se démarque des autres par une gorge en V visible sur l'un de ses disques et une moulure disposée au milieu de la dépression centrale.

2.3.1.3. Les disques

Les disques ou éléments circulaires sont des éléments que l'on trouve fréquemment sur les pieds de meubles : ces éléments sont tournés (fig. 6). Les onze disques découverts dans le quartier funéraire fouillé, soit 5% du total des éléments de pieds, sont relativement fragmentaires. Il ne nous a pas été possible de leur attribuer une place précise sur le pied ou de les rattacher à une morphologie particulière. Nous distinguons cependant deux types de disques, découverts dans des niveaux datés entre la phase 4 et la phase 6 (Ier siècle ap. J.-C.).

Le premier type comprend 8 éléments et regroupe les disques qui comportent une perforation centrale (n° 21309.601, 23028.34, 23516.601, 23612.14, 23679.9, 251016.4 et 332431.601). Leurs diamètres se situent entre 13 et 42 mm et leur épaisseur entre 2,7 et 4,5 mm. Les disques de ce type procèdent visiblement de l'ordonnance du décor des

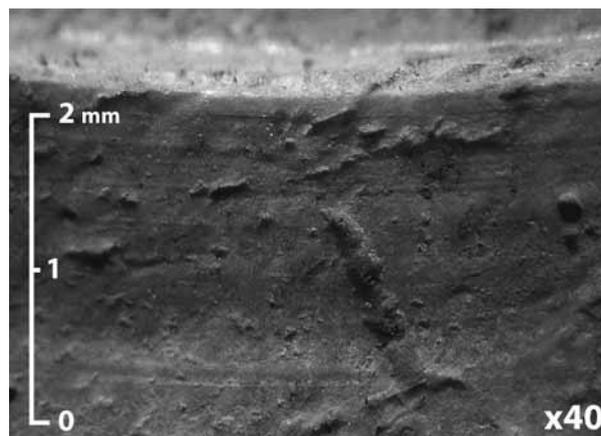


Fig. 6 – Détail des stries parallèles et concentriques visibles dans le fond de la gorge en V bordant la périphérie du disque n° 23516.601. Ces stigmates sont caractéristiques d'un tournage concentrique (cliché Ph. Prévot).

pieds⁴⁸. Ils peuvent être rapprochés des types Nicholls A7 (Nicholls, 1979) et Béraud/Gébara C12-15 (Béraud, Gébara, 1986). On en connaît notamment des exemples à Pompéi⁴⁹. Les éléments de ce type ont été découverts dans des contextes variés : l'US 251016 correspond aux premiers bûchers de la zone 250, l'US 23679 est un niveau d'occupation de l'enclos 25b daté de la phase 4, état 3, les US 23028 et 23516 relèvent de la phase 5, l'US 23612 est un remblai moderne. Par ailleurs, deux disques ont été trouvés dans des sépultures : il s'agit de la tombe 46 (n° 332431.601, déversement de cendres dans la fosse), datée de la phase 4, état 1 (0-30 ap. J.-C.) et de la tombe 203 (n° 21309.601, cendres dans la fosse), datée de 50-79 ap.

Le second type comprend les éléments dépourvus de perforation centrale. Trois fragments ont été découverts sur le site (n° 23028.601, 23271.5 et 23613.601, planche 1, n° 9). Leurs dimensions sont supérieures à celles des éléments du premier type : leurs diamètres sont compris entre 50 et 62 mm et leurs épaisseurs varient de 4,5 à 6 mm. Des éléments similaires ornaient les lits découverts à Fréjus⁵⁰ et Cucuron⁵¹. Ces disques sont tournés et présentent des moulures sur leurs faces supérieures et inférieures (fig. 7). On constate que ces trois fragments ont été débités par un sciage en biais, à 45° (fig. 8) : il est probable qu'ils étaient encastrés dans une autre pièce ou qu'il s'agissait de disques composites. Ces éléments sont datés des phases 4 (23613 équivalente à 23625 relève de la phase 4, état 2), 5 (23028 est un niveau d'occupation de la phase 5) et 6 (23271 correspond au calage de la stèle de la tombe 14, en relation avec le dépôt de l'adolescent 21B attribué à la phase 6, état 3).

⁴⁸ On pense notamment aux pieds de lits : voir par exemple les lits découverts à Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 191, fig. 4, n° 6; p. 195, fig. 7, n° 12-14; p. 199, fig. 19, n° 8-9).

⁴⁹ Voir par exemple les disques en os montés sur un axe métallique découverts dans la *Casa del Menandro*, I 10, 4, pièce 36 (Allison, 2006, pl. 48, n° 2), ceux découverts sur des éléments de pieds et de colonnes de meubles dans la *Casa del Sacello Iliaco* ou la *Casa del Larario di Achille*, I 6,

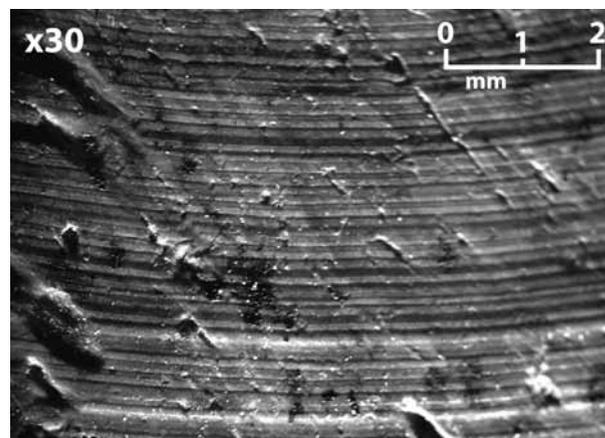


Fig. 7 – Détail des stries parallèles et concentriques visibles sur la face inférieure du disque n° 23028.601. Ces stigmates résultent d'un tournage concentrique (cliché Ph. Prévot).

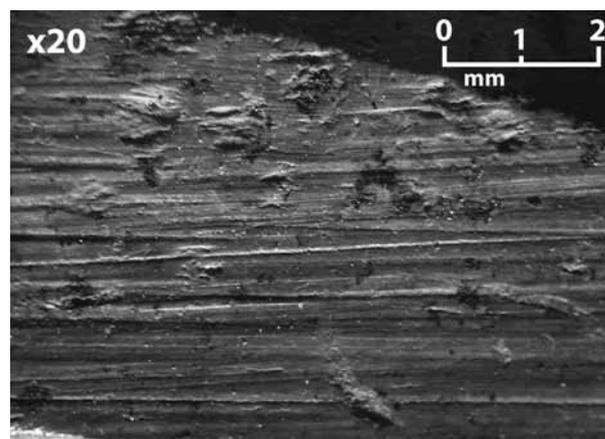


Fig. 8 – Détail des faisceaux de stries parallèles et transversales visibles sur le bord coupé à 45° du disque n° 23028.601. Ces stries dénotent un sciage transversal du disque, effectué avec une angulation précise et après le tournage (cliché Ph. Prévot).

4 (inv. n° 1622) ainsi que dans la *Caupona de Lucius Betutius (Vetutius) Placidus*, I 8, 8 (inv. n° 6977). On pense également aux disques trouvés dans la nécropole de la *Porta di Nola*, près de celle d'Obellius Firmus (inv. n° 21108-21111) ou encore aux éléments de pieds de provenance indéterminées (inv. n° 18305).

⁵⁰ Voir Béraud, Gébara, 1986, p. 192, fig. 5, 16 et p. 196, fig. 8, 19-20.

⁵¹ Béal, 1991, p. 288, fig. 1, n° 1 et 11.

2.3.1.4. Les éléments tubulaires

Le quartier funéraire fouillé compte 53 fragments d'éléments tubulaires. Ils représentent 25% du total des éléments de pieds découverts sur le site. Les éléments de cette catégorie se présentent généralement sous la forme de tubes tournés, réalisés à partir de diaphyses d'os longs et leurs profils varient : cylindriques, tronconiques, concaves, convexes ou de formes plus complexes. Leurs dimensions varient et leurs extrémités peuvent comporter ou non un ressaut selon leur place sur le pied du meuble. Les ressauts sont internes et/ou externes : ils permettent l'emboîtement de divers éléments par un système de mortaise et de tenon (fig. 9). Par ailleurs, les éléments tubulaires peuvent être décorés ou non. Ces éléments correspondent au type A, défini pour les études des lits de Cambridge (Nicholls, 1979) et Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 189). Ainsi, sont-ils connus pour l'ornementation des pieds de lits mais

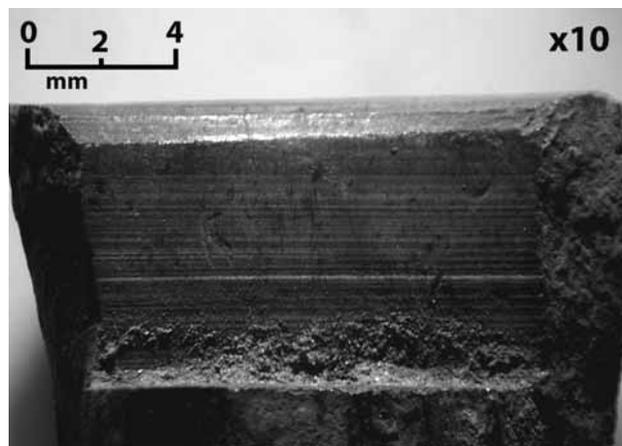


Fig. 9 – Détail de la paroi et du ressaut intérieur de l'élément tubulaire n° 23081.18. Cette zone présente des stries parallèles et concentriques liées au tournage d'une partie du canal médullaire (cliché Ph. Prévot).

nous n'excluons toutefois pas leur utilisation sur d'autres types de meubles⁵². Le site de Pompéi compte d'ailleurs bon nombre de ces tubes ornementaux⁵³.

La plupart des éléments tubulaires proviennent de tombes (40 sur un total de 53) : la sépulture 46 (phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.) en contenait 13 (n° 332441.602-604 et 332447.603-609, dans l'urne et 332442.601-603, parmi les cendres déversées à l'extérieur de celle-ci), et la sépulture 207, sensiblement contemporaine (Auguste – Tibère?), donc à peu près le premier tiers du Ier siècle av. J.-C.) en a livré 24 (n° 21702.601-602, planche 1, n° 10 et 21702.603, dans l'urne), la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.) 2 (n° 21316.601 et 21317.602, dans le comblement de la fosse) et la tombe 3 (phase 6, état 2, probablement la décennie 60-70 ap. J.-C.) un seul (n° 234245.601, dans l'urne). Les éléments attribuables à la première moitié du Ier siècle av. J.-C. prédominent donc mais la distribution chronologique s'étend donc au moins jusqu'aux années 60.

L'élément le plus haut mesure 64,6 mm et le diamètre maximal mesuré est de 30 mm. Le diamètre moyen de ces tubes est de 22,3 mm. Cette valeur se rapproche de celle de l'*uncia*, égale à 24,6 mm. La tombe 46 est la seule à avoir livré une série de tubes dont tous les diamètres ont été mesurés : on observe que ces valeurs sont comprises entre 19 et 26,5 mm, et que le diamètre moyen est égal à 21,7 mm. Ce diamètre moyen semble compris entre les valeurs du *digitus* (18,5 mm) et de l'*uncia* (24,6 mm). Il n'est donc pas impossible que certains éléments tubulaires aient été calibrés sur l'un ou l'autre étalon. Notons cependant que l'homogénéité métrologique des éléments tubulaires est susceptible de varier sur un même pied : en effet, les exemples connus montrent que leurs dimen-

⁵² Voir par exemple les fresques sur lesquelles sont représentés des fauteuils (voir la *Casa dell'Efèbo*, I 7, 19 : *ibid.*, 1999, n° 20; la *Casa di C. Iulius Polybius*, IX 13, 1 : *ibid.*, 1999, n° 100; et la *Villa dei Misteri* : *ibid.*, 1999, n° 119) ou des tabourets (voir la *Villa dei Misteri* : *ibid.*, 1999, n° 116).

⁵³ Voir les éléments découverts dans la *Casa del Sacello*

iliaco ou *Casa del Larario di Achille*, I 6, 4 (inv. n° 1622), dans la *Caupona de Lucius Betutius (Vetutius) Placidus*, I 8, 8 (inv. n° 6977), dans la *Casa Imperiale*, I 11, 17 (n° 12729C), dans la nécropole de la *Porta di Nola* (la tombe d'Obellius Firmus, inv. n° 21102/21104, et une tombe voisine, inv. n° 21108-21111) ainsi que dans un contexte indéterminé (inv. n° 18305).

sions peuvent varier en fonction de leur place⁵⁴.

L'état fragmentaire des éléments tubulaires trouvés sur le site ne permet pas de leur attribuer une place précise ni donc de les classer sur tel ou tel type de pied de meuble. C'est pourquoi nous les avons regroupés en fonction de la forme de leurs extrémités, de leur profil et de leur éventuel décor.

Trois types principaux peuvent être reconnus : premièrement, les éléments dont les extrémités sont droites, sans ressaut; deuxièmement, ceux dont l'une des deux extrémités comporte un ressaut; troisièmement, ceux dont les deux extrémités sont pourvues de ressauts. Les éléments tubulaires trouvés sur le site de Porta Nocera ne se rattachent cependant pas tous à ces trois types, faute d'indices morphologiques suffisants.

Le premier type regroupe 10 éléments tubulaires (soit 19% du total) : ils ont des extrémités droites, sans ressaut, ils ne portent pas de décor et tous proviennent de la tombe 46 (n° 332441.603-604 et 332447.603-605, dans l'urne cinéraire, et 332442.601-603, dans la fosse). Parmi eux, 5 ont un profil droit (n° 332441.603-604, 332447.604 et 332447.607-608) et 5 autres un profil concave (n° 332442.601-603, 332447.603 et 332447.605). On connaît des éléments similaires en Italie⁵⁵ ainsi qu'en Gaule⁵⁶, qui sont généralement montés sur la partie distale des pieds.

Le second type regroupe les éléments tubulaires dont une extrémité est droite et dont l'autre présente un ressaut, avec deux sous-types selon que ce ressaut est interne ou

externe. Deux fragments (soit 4% du total) ont une extrémité droite et une extrémité à ressaut interne, tous deux sont décorés mais leur profil n'est pas le même : le n° 23081.18 (niveau d'occupation, phase 4, état 3, planche 1, n° 11) est tronconique alors que le n° 234245.601 (dans l'urne cinéraire de la tombe 3, phase 6 état 2) est droit. On connaît notamment des exemples non décorés de ce type en Gaule⁵⁷. Trois fragments (soit 6% du total) ont une extrémité droite et une extrémité à ressaut externe, ils sont issus de la tombe 46 (0-30 ap. J.-C.); aucun ne porte de décor, deux ont un profil droit (n° 332441.602 et 332447.609), le troisième est tronconique (n° 332447.606). Des exemples similaires sont également attestés en Gaule méridionale⁵⁸.

Le troisième type regroupe les éléments tubulaires dont les deux extrémités présentent un ressaut, avec trois sous-types (deux ressauts internes, deux ressauts externes, un ressaut interne et un ressaut externe). Aucun des éléments tubulaires figurant dans la série ne relève de ce type qui paraît effectivement être rare : nous n'avons trouvé qu'un exemplaire publié, découvert à Cucuron (Béal, 1991, p. 288, fig. 1, n° 12).

Les 38 fragments restant (70% du total) n'ont pu être attribués à un type défini. Certains proviennent des tombes 207 (24 fragments, n° 21702.601-603, 0-30 ap. J.-C.) et 203 (2 fragments décorés, n° 21316.601 et 21317.602, 50-79 ap. J.-C.). Les 12 autres fragments ont été trouvés hors des sépultures : dans l'enclos 21 (amas central, n° 21022.79, 21022.636, 21022.705, 21023.604, 60-79 ap. J.-C.), dans la zone 210 (n° 210015.22, niveau superficiel au-dessus du bûcher, donc attri-

⁵⁴ Différents ensembles découverts à Pompéi fournissent des exemples intéressants quant à la diversité morphologique des éléments tubulaires visibles sur un même pied. C'est par exemple le cas des ensembles provenant de la *Casa del Sacello iliaco* ou *Casa del Larario di Achille*, I 6, 4 (inv. n° 1622) et de la *Caupona de Lucius Betutius (Vetutius) Placidus*, I 8, 8 (inv. n° 6977). Des éléments ont également été découverts dans la nécropole de la *Porta di Nola* : il s'agit de la tombe d'Obellius Firmus (inv. n° 21102/21104) et d'une tombe voisine (inv. n° 21108-21111).

⁵⁵ Voir par exemple les éléments décorés du lit d'Amplero (Letta, 1984, fig. 3, n° A.2.1).

⁵⁶ On connaît des exemples d'éléments tubulaires non décorés découverts en Gaule méridionale (Béal, 1986, p. 114, fig. 8, n° 23; Béraud, Gébara, 1986, p. 194, fig. 6, n° 3). Des exemplaires décorés ont également été trouvés dans cette aire géographique (Béal, 1986, p. 114, fig. 8, n° 24-25) : voir notamment le lit de Cucuron (Béal, 1991, p. 290, fig. 2, n° 19).

⁵⁷ Béraud, Gébara, 1986, p. 191, fig. 4, n° 2.

⁵⁸ Voir par exemple les exemplaires non décorés provenant de Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 191, fig. 4, n° 1) et Cucuron (Béal, 1991, p. 288, fig. 1, n° 15). Des exemplaires décorés sont également attestés à Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 191, fig. 6, n° 1-2).

buable à la décennie 70-79 ap. J.-C.), en arrière de la niche 25 (n° 25013.601, déversement du contenu d'une urne déplacée lors des travaux de dégagement du secteur, en 1954, donc niveau non daté), enfin dans les niveaux d'occupation de l'enclos 23-25 (n° 233078.603, Fosse F2, phase 4, état 2, rapportée à la tombe T9; n° 233121.602, phase 4, état 3; n° 233156.601, dans la fosse F4 attribuée à la phase 4, état 2, 40-50 ap. J.-C.; et 233196.601, phase 3, état 1, 40-20 av. J.-C.). On notera que les vestiges n° 21022.636, 21023.604, 25013.601, 210015.22 et 233121.602 sont décorés; l'élément tubulaire n° 233121.602 est le seul qui présente un profil bi-tronconique.

Si l'on s'attarde sur la répartition des éléments tubulaires par sépulture, on note, dans certaines tombes, une relative homogénéité tant pour la présence ou l'absence de décor que pour les caractéristiques métrologiques.

La tombe 46 contenait treize fragments (NMI = 10)⁵⁹ : aucun n'est décoré, 7 ont deux extrémités droites, les 3 autres (n° 332441.602, 332447.606 et 332447.609) ont une extrémité droite et l'autre à ressaut externe, et leur diamètre est compris entre 19 et 26,5 mm; leurs profils diffèrent, 7 ayant un profil droit (n° 332441.602-604, 332447.604 et 332447.607-609), 5 un profil tronconique (n° 332442.601-603, 332447.603 et 332447.605) et un seul un profil bi-tronconique (n° 332447.606). Il est possible que tous ces éléments tubulaires aient orné les pieds d'un même meuble, même s'il convient de rester prudent quant à son identification et au rôle qu'il a pu jouer lors de la crémation : ces fragments ont en effet pu appartenir à des vieux meubles utilisés comme combustible.

La tombe 207 (période Auguste – Tibère) est la sépulture qui contenait le plus d'éléments tubulaires, mais les 24 éléments de cette tombe sont fragmentaires (il n'a été possible d'observer un décor que sur le n° 21702.601), leurs extrémités sont brisées et leur profil réduit, de sorte qu'il est impossible de se prononcer sur l'homogénéité du lot. Il

est probable que certains de ces nombreux fragments appartiennent aux mêmes éléments tubulaires, ce qui pourrait réduire de manière significative le nombre réel d'individus.

De la tombe 203 (50-79 ap.) proviennent deux fragments dont au moins l'une des deux extrémités ne comportait pas de ressaut, l'autre étant brisée. Le n° 21317.602 est orné, le n° 21316.601 ne l'est pas. Ces deux objets proviennent probablement de deux crémations différentes, et effectivement les cendres déversées dans la fosse de la tombe 203 contiennent des os humains brûlés qui se rapportent à deux sujets (celui dont la plupart des os brûlés ont été déposés dans l'urne, et un autre adulte).

Le fragment trouvé dans l'urne de la tombe 3 (n° 234245.601, phase 6, état 2) est isolé et l'on pourrait imaginer qu'il appartient en fait à une crémation réalisée précédemment sur la même aire de combustion («erreur» de collecte). On remarquera cependant que cette sépulture est la seule de l'enclos 23 qui ait livré un élément tubulaire et que les tombes 46 et 207 sont beaucoup plus anciennes (le hiatus est d'au moins 30 ans!); la seule tombe qui soit compatible du point de vue chronologique est la tombe 203, mais elle appartient à un autre enclos et les fragments tubulaires n'y sont pas plus nombreux (deux pour deux sujets).

2.3.1.5. La répartition des éléments de pieds par tombes

Il convient à présent de faire le point sur la répartition de l'ensemble des éléments de pieds par tombes. En effet, le croisement des différentes données est à même de préciser la nature et les raisons de la présence des fragments dans chaque sépulture. Ainsi, nous tenterons de cerner la place que peuvent occuper ou non ces meubles dans le rituel de la crémation.

Huit sépultures contenaient des fragments de pieds de meubles. Il s'agit des tombes 3,

⁵⁹ Collage des fragments n° 332441.602 et 332447.609; 332442.601 et 332442.602; 332442.603 et 332442.605.

14=21B, 21A, 46, 203, 208, 207 et 212. On observe que la répartition des différents types d'éléments de pieds est inégale dans ces sépultures (fig. 10). En effet, sur ces 9 sépultures, seules les tombes 3, 46, 203 et 207 ont livré des assemblages ou des types isolés d'éléments en quantité significative. La tombe 3 comprenait 8 éléments de pieds (7 éléments cupuliformes et 1 élément tubulaire). La tombe 46 contenait 17 éléments (3 bobines, 1 disque et 13 éléments tubulaires). La tombe 203 a également livré 17 éléments (14 éléments cupuliformes, 1 disque et 2 éléments tubulaires). La tombe 207 contenait 24 éléments tubulaires.

Les tombes 14-21B, 21A, 208 et 212 contenaient un élément de pied chacune : un disque pour la tombe 14-21B, une bobine pour la tombe 21A et d'un élément cupuliforme pour les sépultures 208 et 212. Il est possible

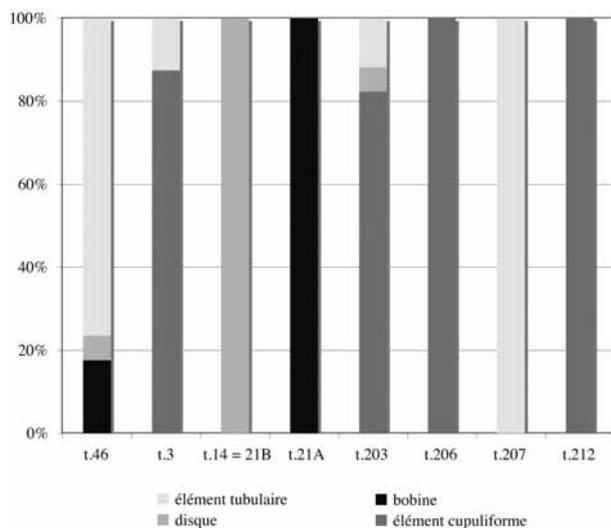


Fig. 10 – Graphique de répartition des éléments de pieds par tombes (en%).

⁶⁰ Voir les exemples précédemment cités.

⁶¹ Un exemple de lit à décor composite a été mis au jour dans la *caupona* de *Lucius Betutius (Vetutius) Placidus*, I 8, 8. Le journal de fouille précise qu'un côté comprenait des pieds décorés d'os alors que l'autre en était dépourvu. Selon nous, il est probable que la partie décorée était celle qui devait être visible alors que l'autre, sans doute disposée contre un mur, n'avait pas besoin de recevoir un décor.

⁶² Cette coupole, dont la hauteur minimale est de

que les éléments isolés découverts dans ces tombes soient les ramassages accidentels de restes de crémation d'autres bûchers. On ne doit cependant pas exclure le fait qu'un choix dans le ramassage ait pu être effectué.

Bien que les sépultures 46, 3, 203 et 207 aient livré un nombre de fragments assez significatif pour que l'on puisse envisager l'hypothèse de la crémation de pieds ou parties de pieds sur le bûcher, le nombre de ces éléments reste cependant relativement faible. En effet, si on compare le nombre d'éléments de pieds découverts dans chacune de ces tombes aux placages de lits exhumés dans différentes sépultures de la péninsule italienne ou d'autres provinces romaines⁶⁰, on note un net déficit. Le nombre de ces fragments pourrait paraître trop restreint pour que l'on envisage avec certitude la présence de lits plaqués d'os jouant un rôle dans les rituels de crémation des défunts. Trois hypothèses peuvent alors être envisagées. Premièrement, il est possible que des fragments de pieds brûlés sur les bûchers n'aient pas été ramassés après la crémation et qu'un nombre important de ces fragments se trouve en dehors des sépultures. Ainsi rappelons que sur les 135 éléments cupuliformes qu'a livrés la fouille, 24 seulement ont été découverts dans des tombes. Deuxièmement, il est possible que des parties de meubles dont les pieds étaient ornés d'os (lits, fauteuils, chaises) aient servi de combustible. Troisièmement, on ne doit pas exclure la possible présence de meubles à décors composites, restreignant ainsi la part des placages d'os au profit de partie en bois pas exemple⁶¹, entrant dans le rituel de la crémation du défunt. Ces deux dernières hypothèses se voient renforcées par la découverte d'une coupole décorative de pied, en bois, dans la tombe 202 (fig. 11 et 12)⁶². Le fragment

25 mm et dont le diamètre est compris entre 10,1 et 12 mm, est tournée sur ses deux faces. Sa face supérieure est convexe et elle présente un ressaut au tiers de sa longueur. On distingue des moulures entre le ressaut et la base mince. Sa face inférieure, plane en périphérie, présente un ressaut perpendiculaire et négatif qui se prolonge par une zone plane en direction du centre axial de la coupole.



Fig. 11 – Vue de l'une des faces de la coupole de bois n° 21203.4.



Fig. 12 – Détail des stigmates visibles sur l'une des faces de la coupole n° 21203.4. On distingue de stries parallèles et concentriques, signes d'un tournage concentrique de l'élément : ce sont ces stries qui nous ont permis de l'identifier (cliché Ph. Prévot).

n° 21203.4, non daté, était associé à l'élément de placage indéterminé en os n° 21602.601.

On note enfin différentes associations aux éléments de pieds découverts dans les sépultures 46, 203 et 207 et 21A. Hormis les nombreux éléments annexes aux décors de pieds, on observe la présence d'une *ligula* (n° 332441.601, et 332447.601-602) dans la tombe 46, d'une épingle (n° 21317.601) dans la tombe 203, ainsi que d'une fusaiöle (n° 21702.615) et d'une plaque de métier à broder (n° 21702.614) dans la tombe 207, enfin d'un manche de miroir (n° 23175.4), d'une cuillère à parfum (n° 23175.9 et 23211.601), d'une aiguille (n° 23211.34) et d'une fusaiöle (n° 23211.133) en association avec le sujet 21A.

2.3.2. Armoires et coffres

La catégorie des armoires et coffres, que l'on retrouve généralement dans les contextes d'habitat, est également présente. Ces types de meubles sont souvent identifiables par la présence d'éléments de charnières en os. Seuls deux charnons ont été découverts sur le site.

Ces fragments représentent 0,2% du total des éléments relatifs à l'ameublement.

2.3.2.1. Les charnons

Seuls deux charnons, cylindres constitutifs d'un système élaboré de charnières de meubles (Fremersdorf, 1940; Béal, 1983, p. 101-126; Mols, 1999, p. 55-58; Prévot, 2005), ont été trouvés (non brûlés) : n° 230165.602 et 230190.613. Ces éléments proviennent de niveaux de voirie, en bordure de la route et donc en dehors de l'enclos.

Le charnon n° 230165.602 est de type Béal A. XI, 2. Il s'agit d'un élément court muni d'un trou latéral permettant l'insertion d'une goupille. La hauteur de l'objet est de 28,5 mm et son diamètre de 34 mm. Il a été réalisé à partir d'un métatarse de bovin, choisi sans doute pour la régularité de sa diaphyse et le rapport intéressant qu'il offre entre le canal médullaire et la corticale. Sa surface et ses extrémités concaves présentent des traces de tournage concentrique. On distingue les incisions préparatoires du perçage de la goupille latérale. Sa perforation latérale mesure 7,5 mm de diamètre.

Le type du charnon n° 230190.613 n'a pas été identifié en raison de son état de conservation. Sa hauteur minimale est de 26 mm et son diamètre mesure 33 mm. Cet exemplaire a été fabriqué à partir d'un fémur ou d'un métapode. Des traces de tournage en surface et sur l'extrémité conservée sont présentes.

Seule la hauteur du charnon n° 230165.602 se rapproche de l'une des subdivisions du *pes monetalis* : elle avoisine trois *semi-digiti* (27,7 mm). On sait que des étalons de mesures, référencés sur les subdivisions du *pes monetalis*, ont pu être utilisés dans la fabrication de tels éléments (Prévot, 2008, p. 346-348). Rappelons que l'étalonnage, d'un point de vue technique, permet d'ajuster précisément les charnons sur le dispositif. Il semble toutefois qu'une attention moins importante soit accordée à l'étalonnage des longueurs qu'à celui des diamètres : en effet, un tournage inégal des éléments du dispositif risquerait d'en entraver le bon fonctionnement, alors qu'il est toujours possible de réajuster des charnières en longueur au besoin. Par ailleurs, les diamètres des deux éléments sont relativement proches puisque celui du n° 230165.602 est de 34 mm et celui du n° 230190.613 est de 33 mm. Ils ne sont

cependant pas étalonnés sur l'une des subdivisions du *pes monetalis*⁶³.

Les charnons étaient destinés à être mis bout à bout par un système de mortaises et de tenons, articulant des âmes de bois centrales entre elles. Chaque composant, mobile et indépendant des autres, était chevillé alternativement et sur toute la longueur au montant du meuble, ou partie immobile, et la porte du meuble, ou partie mobile.

La découverte de ce type d'objets révèle généralement la présence d'une armoire⁶⁴ ou d'un coffre élaboré, ayant pu servir à différents usages. Les attestations de ces types de meubles sont relativement nombreuses à Pompéi⁶⁵, dans ses environs proches⁶⁶ et dans la ville voisine d'Herculanum⁶⁷ (fig. 13) où l'éruption du Vésuve a permis la conservation ou le moulage de certains d'entre eux.

Toutefois, que penser de la découverte, plutôt rare, d'éléments de ce type dans le contexte d'un enclos funéraire⁶⁸? M. Feugère suggère, dans le cas des charnières en fer ou en bronze trouvées dans la nécropole du *Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002), que ces éléments ont pu appartenir à du bois de récupération (Bel, 2002, p. 158). Ainsi, l'hy-

⁶³ Ces diamètres se rapprochent de ceux des charnons découverts dans l'atelier de la *Casa del Fabbro*, I 10, 7. En effet, nous avons constaté que la plupart des charnons fabriqués dans cet atelier ont leurs diamètres étalonnés sur 33 mm (étude en cours par l'auteur) : ils ont pu être étalonnés sur les subdivisions d'un autre type de pied.

⁶⁴ L'iconographie romaine est assez riche à ce sujet et les textes antiques font également référence à plusieurs types d'armoires (Saglio, 1919 : *armarium*). Ces armoires pouvaient contenir tout ce qui était destiné à être exposé et/ou protégé. On connaît, par exemple, des armoires faisant à la fois office de présentoirs commerciaux et de meubles de stockage relatifs à la vente de chaussures (Tran Tam Tinh, 1988, fig. 101 : Herculanum, *Casa dei Cervi*, IV, 21; Zimmer, 1982, p. 132-133, fig. 47 : Ostie), d'outils (*ibid.*, 1982, p. 181, fig. 114) ou de parfums (Mols, 1999, fig. 8 : Pompéi, *Casa dei Vetti*, VI 15, 1). Ces meubles pouvaient également contenir des papyrus et servir de pupitres (*ibid.*, 1982, fig. 9) ou faire office d'édicules (*ibid.*, 1982, fig. 145 : Herculanum, *Casa del Sacello di Legno*). On constate donc que l'armoire, en fonction de son contenu, peut aussi bien se situer dans une boutique que dans une habitation.

⁶⁵ Des moulages de différents types d'armoires à quadruples vantaux et leurs systèmes complets de charnières verticales et horizontales ont été trouvées dans la *Casa di Giulio Polibio* (IX 13, 3) (Mols, 1999, p. 57 et fig. 199; Auricchio, 2001, p. 268). Par ailleurs, on signale la découverte de nombreuses séries d'éléments de charnières sur l'ensemble du site. C'est par exemple le cas dans la *Casa del Fabbro* (I 10, 7) (Allison, 2006, p. 158-213) et dans la *Casa degli Amanti* (I 10, 10-11) (Allison, 2006, pl. 112, n° 1-7) où plusieurs séries ont été retrouvées.

⁶⁶ Un moulage d'armoire a été réalisé dans la *villa di Contrada Pisanella* à Boscoreale (Pasqui, 1887, p. 412; Mols, 1999, fig. 7)

⁶⁷ Différents types de meubles à charnières, carbonisés, ont été conservés sur le site (Mols, 1999). S. T.A.M. Mols fait par exemple référence aux armoires (*ibid.*, 1999, p. 55-58), aux *aediculae* (*ibid.*, 1999, p. 58-62) et aux coffres (*ibid.*, 1999, p. 63).

⁶⁸ Parmi les exemples connus, on peut citer les charnons trouvés à Osteria del Curato II (Egidi *et alii*, 2003, p. 124, sett. 1, n° 106) ainsi qu'à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la nécropole du *Valladas* (Bel, 2002, tombes 137, 260, 258 et 207).



Fig. 13 – Détail du système alternatif de charnons visibles sur l'un des *aediculae* d'Herculanum (n° 3944 – 79241) (cliché Ph. Prévot).

pothèse de montants et portes de meubles, ou éléments de coffres, récupérés pour servir de combustible au bûcher n'est pas à exclure. Dans le cas de récupération, on peut émettre l'hypothèse de la séparation de plusieurs éléments de meuble sur place, entraînant ainsi le décrochage de certains des charnons⁶⁹ avant leur passage sur le bûcher. Rappelons cependant que les charnons n° 230165.602 et 230190.613 ne présentent pas de traces de crémation et qu'ils ont été découverts non pas à l'intérieur de l'enclos mais dans des niveaux de voirie devant l'enclos.

2.3.3. Les supports indéterminés : boîtes, coffrets ou lits?

Cette catégorie d'éléments regroupe différents types de fragments dont les supports restent indéterminés. Certains de ces fragments sont probablement des placages de boîtes, coffrets, de lits ou encore d'autres types de meubles. Ne disposant pas d'éléments de comparaison suffisamment éloquentes qui permettent de trancher quant à la

nature du support, nous avons choisi de rester prudent et de regrouper ces fragments, la discussion concernant le support étant exposée pour l'analyse de chaque élément ou ensemble d'éléments.

La catégorie des supports indéterminés compte 784 fragments, soit 79% du nombre total de vestiges attribués au domaine de l'ameublement : 449 plaquettes, 40 frises, 71 bandeaux, 36 placages à décors sophistiqués, 69 baguettes pleines à section quadrangulaire, 4 éléments encastrables, 28 diaphyses décorées, 72 baguettes creuses et 15 anneaux (fig. 1).

2.3.3.1. Les plaquettes

Le site de Porta Nocera a livré un total de 449 plaquettes brûlées en os. Ces éléments de placage ont des dimensions variables. Ils sont cependant toujours plus longs que larges. Les éléments complets ont une longueur comprise entre 14,3 et 99,2 mm. Leur largeur est comprise entre 5,1 et 29,6 mm. Leur épaisseur est comprise entre 0,6 et 7 mm, pour une valeur moyenne de 1,7 mm. On observe également des caractéristiques communes d'élaboration puisque leurs faces supérieures présentent des stigmates d'abrasion, voire de polissage (fig. 14). Par ailleurs, leurs faces inférieures comportent des spongiosités raclées (fig. 15). Ce procédé technique, couplé aux irrégularités des spongiosités, vise à favoriser l'adhérence par collage de la plaquette sur un support. On note d'ailleurs la présence de traces de liant sur certaines plaquettes (n° 332434.601 et 332442.604). Étant donné la présence récurrente de *spongiosa* sur l'une des deux faces, il est probable que bon nombre de ces plaquettes ont été réalisées à partir de côtes. Sur l'ensemble des plaquettes identifiées, seul l'élément n° 332442.605 ne semble pas avoir été collé. Ce dernier comportait encore un clou le traversant perpendiculairement.

Les types de supports sur lesquels pouvaient être collées ou clouées ces plaquettes restent difficiles à déterminer. Il est probable

⁶⁹ Les charnons peuvent également rester fichés sur le meuble. C'est par exemple le cas sur le site de *Saint-Florent* à Orange où des portes de meubles ont été jetées dans l'un des puits. Un élément de charnière sur deux du dispositif a

été retrouvé, indiquant que les charnons étaient encore fichés alternativement après la séparation des portes (Prévot, 2004).

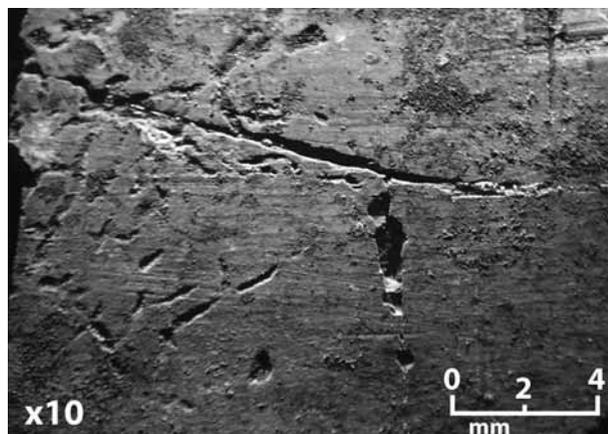


Fig. 14 – Plaquette sans décor n° 21022.72 : détail de la face supérieure. On observe des faisceaux de stries parallèles et courtes : ces stigmates résultent d'une abrasion destinée à régulariser la surface (cliché Ph. Prévot).

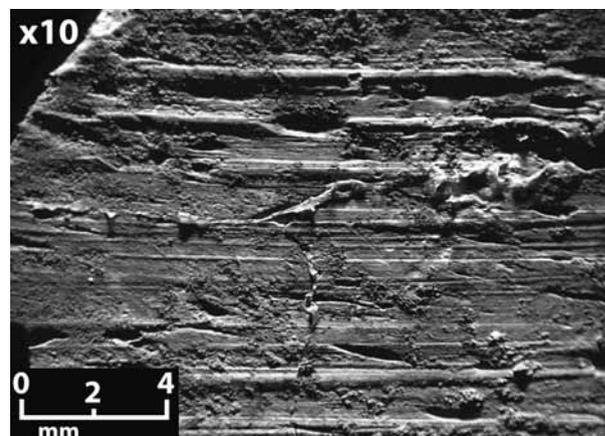


Fig. 15 – Plaquette sans décor n° 21022.72 : détail de la face inférieure. On distingue des stries parallèles et longitudinales : il s'agit des stigmates du raclage longitudinal réalisés directement sur la face spongieuse (cliché Ph. Prévot).

qu'elles ont pu décorer des coffrets, boîtes de types variés ou d'autres supports mobiliers. La variété des profils de leurs bords invite à penser que des plaquettes ont été emboîtées entre elles.

On note que 446 plaquettes, soit 99% du total, sont datées. Elles se répartissent ainsi entre le changement d'ère et 79 ap. J.-C. On comptabilise 64 plaquettes entre 0-30 ap. J.-C., 160 plaquettes entre 40-50 ap. J.-C., 2 plaquettes entre 50-60 ap. J.-C., 31 entre 50-79 ap. J.-C., 174 plaquettes entre 60-79 ap., 13 plaquettes entre 62-75 ap. J.-C. et 1 plaquette entre 70-79 ap. J.-C.

De manière à faciliter l'étude de ces éléments de placage, nous les avons classés en fonction, premièrement, du décor ou non de leur face supérieure. Ces plaquettes ont ensuite été ordonnées selon leur profil. La typologie mise en œuvre pour l'étude leur est propre et elle est synthétisée dans la figure 16. Ainsi, on distingue principalement les plaquettes de type A, non décorées, et les plaquettes de type B, décorées.

2.3.3.1.1. Les plaquettes non décorées ou les éléments de type A

Les plaquettes non décorées sont au nombre de 422, soit 94% du total des plaquettes trouvées sur le site de Porta Nocera.

Plaquettes

Sans décor (A)

A1		bords droits
A2		bords biseautés
A3		bord droit et bord biseauté
A4		bord droit et bord semi biseauté
A5		bord droit et bord arrondi
A6		bord droit
A7		bord biseauté
A8		bord arrondi

Décorées (B)

B1		bords droits et gorge en V
B2		bord biseauté et gorge en V
B3		gorge en V
B4		bords droits et face sup. bombée
B5		bords biseautés et face sup. bombée
B6		bords biseautés et droit, à face sup. bombée

Fig. 16 – Schéma de synthèse typologique des plaquettes. La typologie, organisée en fonction des différents profils, fait la différence entre les plaquettes sans décor et les plaquettes décorées (DAO Ph. Prévot).

Les plaquettes ne comportant aucun décor sur leur face supérieure et dont le profil n'a pu être précisé ont été regroupées au sein du type A (sans autre précision de type). Ce type d'éléments fragmentaires comprend 300 plaquettes (67% du nombre total de fragments de plaquettes découverts dans la zone fouillée), dont 248 ont été datées et se répartissent sur toute la durée du I^{er} siècle ap. J.-C. On observe que les fragments non décorés sont majoritaires dans la phase 6, et plus par-

ticulièrement dans le troisième état de cette dernière.

Par ailleurs, sur les 300 éléments découverts, on note que 244, soit 81%, proviennent de sépultures. La tombe 213 a livré une seule plaquette (n° 210074.608, dans l'urne), sans doute la plus ancienne du secteur (cette tombe est datée de la période augustéenne). La tombe 46 (phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.) en contenait 28 (13 dans le comblement de la fosse, n° 332432.603, 332434.601-602 et 15 dans l'urne cinéraire, n° 332441.607, et 332447.614-617). On en trouve 19 dans l'urne de la tombe 7 (n° 232713.603, 232714.602, 232717.602), 2 dans l'urne de la tombe 25 (n° 232618.602 et 232622.608), et surtout 73 (232723.604-605 et 232724.611) dans le déversement de cendres au fond de la fosse qui est commune à ces deux sépultures (phase 4, état 3, 40-50 ap. J.-C.), cendres dont l'analyse a prouvé qu'elles se rapportaient en fait au seul individu de la tombe 25. Il y avait 26 fragments de plaquettes (n° 21308.605, 21309.602, 21311.602, 21312.602, 21313.603, 21315.603, 21317.604 et 21318.601) dans le comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.). Deux tombes attribuées à la phase tardive de l'enclos 23 (phase 6, état 2, 60-79 ap. J.-C.) en ont également livré des fragments : 7 dans l'urne de la tombe 1 (n° 232013.603 et 232016.606) et 88 dans l'urne de la tombe 3 (n° 234245.605, 234246.605, 234248.605, 234249.604-605 et 234250.604-605).

Le «niveau de jardin» au-dessus de l'aire 210 (70-79 ap. J.-C.) en a livré 4 (n° 210015.2, 25 et 46). La plaquette brûlée mise au jour dans la fosse de la tombe 24 (n° 23353.1) est manifestement résiduelle (la tombe 24 est l'inhumation d'un jeune enfant dans une amphore découpée), il est impossible de savoir si elle provient d'un horizon plus ancien qui aurait été recoupé par le creusement ou plus récent (c'est l'effondrement de la panse pendant la fouille qui a amené la découverte de cette tombe). Il en va de même pour le fragment découvert dans l'enclos 21, au-dessus de la tombe 201 (n° 21102.601) : il peut évidemment être postérieur à celle-ci, mais il se peut aussi qu'il ait été remonté de niveaux plus anciens lors du creusement d'une autre tombe.

2.3.3.1.1.1. *Les plaquettes non décorées de type A1*

Le type A1 correspond aux plaquettes non décorées dont les bords sont droits. Le site en a livré 100 dont 96 (96%) sont issues de tombes : 29 dans la tombe 46 (phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.), que ce soit dans l'urne cinéraire (6 éléments, n° 332441.608, 332442.604-606 et 332447.618-619) ou parmi les cendres déversées dans la fosse (23 éléments, n° 332432.604-605, 332434.603); 9 dans l'urne de la tombe 7 (n° 232715.603), 14 dans l'urne de la tombe 25 (n° 232618.603, 232621.605, 232622.609, 232623.605) et 8 dans les cendres déversées au fond de la fosse, en relation avec la tombe 25 (n° 232626.612-614), l'ensemble étant attribué à la phase 4, état 3 (40-50 ap. J.-C.); 33 dans l'urne de la tombe 3 (n° 234247.605, phase 6, état 2, 60-79 ap. J.-C.); 2 dans la fosse de la tombe 203 (n° 21315.604-605, 50-79 ap. J.-C.), enfin 1 dans l'urne de la tombe 101 (n° 250205.601, 60-79 ap. J.-C.).

Restent les fragments n° 25013.608 et 25047.602 (aire de crémation 25 sud, en arrière de la niche 25, datation incertaine pour le premier, 60-79 ap. J.-C. pour le deuxième), 251015 (bûcher de la zone 250, 62-75 ap. J.-C.) et 233024.29 (phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.).

Ici encore, la distribution couvre donc tout le Ier siècle ap. J.-C., avec cependant une majorité de vestiges dans des tombes du milieu ou du troisième quart du siècle.

2.3.3.1.1.2. *Les plaquettes non décorées de type A2*

Le type A2 correspond aux plaquettes non décorées dont les bords sont biseautés. Seuls deux éléments de ce type ont été trouvés soit moins de 1% du total des plaquettes : ils proviennent l'un de l'urne la tombe 1 (n° 232016.607, phase 6, état 2 ou 3, 60-79 ap. J.-C.), l'autre des cendres qui comblent la fosse de la tombe 203 (n° 21317.605, 50-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.1.3. *Les plaquettes non décorées de type A3*

Le type A3 correspond aux plaquettes non décorées dont un bord est droit et l'autre biseauté. La fouille en a livré 11 (environ 2%

du total des plaquettes) dont 7 dans des sépultures : 3 dans la tombe 46 (2 dans l'urne, n° 332440.601, et 1 parmi les cendres déversées dans la fosse, n° 332447.620-621, phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.), 3 dans l'urne de la tombe 25 (n° 232623.606, phase 4, état 3, 40-50 ap. J.-C.), et 1 dans la tombe 28 (n° 23554.9); comme la tombe 46, la tombe 28 est ancienne (phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.) mais en fait, la plaquette provient d'une US située tout à fait au sommet du comblement et il n'est pas certain qu'elle appartienne réellement à la tombe 28.

Les 4 autres fragments ont des origines diverses : n° 23606.28 (niveau d'occupation de l'enclos 23, phase 4, état 3, 40-50 ap. J.-C.), n° 23645.29 (niveau d'occupation de l'enclos 25b, phase 4, état 1, 0-30 ap. J.-C.), n° 21022.71 (amas à la surface du sol de l'enclos 21, 60-79 ap. J.-C.) et n° 210003.601 (urne trouvée presque en surface de la zone 210, au début de la fouille, perturbée par les fouilles de 1954 mais qui appartient peut-être à une tombe de peu antérieure à l'éruption de 79).

On retiendra donc une large plage chronologique (tout le I^{er} siècle ap. J.-C., jusqu'à la destruction de la ville).

2.3.3.1.1.4. *Les plaquettes non décorées de type A4*

Le type A4 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est droit et l'autre est semi-biseauté. Le site de Porta Nocera ne compte qu'un fragment (n° 23585.31) de ce type, soit moins de 1% du total des plaquettes. Cet élément a été trouvé hors sépulture, dans un contexte daté de la phase 6 (état 2, 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.1.5. *Les plaquettes non décorées de type A5*

Le type A5 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est droit et l'autre est arrondi. Deux plaquettes de ce type ont été découvertes (n° 25041.1 et 332434.604), soit moins de 1% du total des plaquettes. L'une provient des cendres contenues dans la fosse de la tombe 46 (n° 332434.604, 0-30 ap. J.-C.), l'autre de l'aire de crémation située en arrière la niche 25 (secteur 25 sud, niveaux attribuables à la période 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.1.6. *Les plaquettes non décorées de type A6*

Le type A6 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est droit alors que l'autre bord brisé n'est pas observable. On compte deux fragments de ce type, soit moins de 1% du total des plaquettes. Ils ont été découverts dans des US en relation avec l'aire de crémation 25 sud (n° 25045.601 et 25047.603, 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.1.7. *Les plaquettes non décorées de type A7*

Le type A7 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est biseauté, l'autre bord brisé n'étant pas observable. Sur les trois fragments qui entrent dans cette catégorie (moins de 1% du total des plaquettes), l'un provient de l'urne de la tombe 1 (n° 232017.604, phase 6, état 2, 60-79 ap. J.-C.), un autre de la tombe 203 (n° 21321.601, cendres dans la fosse, 50-79 ap. J.-C.), le dernier d'un niveau tardif de l'aire 210 (210015.601, 70-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.1.8. *Les plaquettes non décorées de type A8*

Le type A8 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est arrondi. L'autre bord est brisé. Une seule plaquette (moins de 1% du total des plaquettes) de cette catégorie a été trouvée (n° 251061.601), elle est issue du bûcher 4 de la zone 250 (62-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.2. *Les plaquettes décorées ou les éléments de type B*

Les plaquettes décorées sont au nombre de 27, soit 6% du total des plaquettes trouvées dans le quartier funéraire fouillé.

2.3.3.1.2.1. *Les plaquettes décorées de type B1*

Le type B1 correspond aux plaquettes dont les bords sont droits et dont la face supérieure présente une gorge périphérique et longitudinale en V. La fouille a livré 9 plaquettes de ce type (n° 25043.601 et 232622.610), soit 2% du total des plaquettes.

La majorité des plaquettes de type B1 (8 sur un total de 9) étaient mêlées aux os brûlés contenus dans l'urne de la tombe 25 (n° 232622.610), datée de la phase 4, état 3 (40-50 ap. J.-C.). Le dernier a été trouvé dans la zone cendreuse en arrière de la niche 25 (n° 25043.601, 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.2.2. *Les plaquettes décorées de type B2*

Le type B2 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est biseauté alors que l'autre bord est brisé. La face supérieure présente une gorge périphérique et longitudinale en V, disposée près du bord biseauté. Quatre plaquettes décorées de type B2 ont été découvertes (n° 23064.14, 232626.615-616, planche 1, n° 13 et 233126.603). Elles représentent moins de 1% du total des plaquettes trouvées sur le site.

Les deux plaquettes n° 232626.615-616 proviennent du déversement de cendres au-dessous de l'urne de la tombe 25 (phase 4, état 3, 40-50 ap. J.-C.). La plaquette n° 23064.14 se rapporte à un niveau de la même phase, alors que l'exemplaire n° 233126.603 a été trouvée dans un remblai moderne, au-dessus des fosses F1 et F2.

2.3.3.1.2.3. *Les plaquettes décorées de type B3*

Le type B3 correspond aux plaquettes dont les bords sont brisés et dont la face supérieure présente une gorge longitudinale en V. Les plaquettes de ce type peuvent appartenir indistinctement aux types B1 et B2. Le site a livré 8 plaquettes de type B3, soit environ 2% du total des plaquettes découvertes. L'une provient de l'amas d'os brûlés découvert au centre de l'enclos 21 (n° 21022.629, 60-70 ap. J.-C.), une autre d'un remblai moderne au-dessus des fosses F1 et F2 (n° 233126.604), les six autres ont été trouvées parmi les os humains brûlés contenus dans les urnes cinéraires des tombes 2 (un exemplaire, n° 23772.6, phase 6 état 2, 60-79 ap. J.-C.), 25 (un exemplaire, n° 232623.607, phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.), et 3 (quatre exemplaires, n° 234250.606, phase 6 état 2, 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.2.4. *Les plaquettes décorées de type B4*

Le type B4 correspond aux plaquettes dont les bords sont droits et qui présentent une face supérieure bombée. Deux plaquettes de ce type ont été découvertes sur le site, soit moins de 1% du total des plaquettes identifiées. La plaquette n° 21022.706 provient de l'amas superficiel dans l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.). La plaquette n° 21502.18 pro-

vient de la fosse de la tombe 205 (phase 3 de l'enclos 21, 50-79 ap. J.-C.), dans un niveau qui correspond au remaniement d'une partie du contenu de l'urne plutôt qu'à un déversement de cendres curées sur l'aire de crémation; l'une de ses extrémités est taillée à 45°, elle était sans doute destinée à former un retour perpendiculaire avec une pièce de même type.

2.3.3.1.2.5. *Les plaquettes décorées de type B5*

Le type B5 correspond aux plaquettes dont les bords sont biseautés et qui présentent une face supérieure bombée. Une seule plaquette de type B5 (n° 23849.38, planche 1, n° 12) a été reconnue (moins de 1% du total des plaquettes identifiées). Elle a été découverte parmi les restes humains brûlés contenus dans l'urne cinéraire de la tombe 6, datée de la phase 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.2.6. *Les plaquettes décorées de type B6*

Le type B6 correspond aux plaquettes dont l'un des bords est biseauté et l'autre est droit. La face supérieure de ces éléments est bombée. Trois plaquettes de type B6 (n° 21022.630) ont été découvertes sur le site de Porta Nocera (moins de 1% du total des plaquettes identifiées). Elles proviennent de l'amas d'os brûlés fouillé au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.1.3. *La place des plaquettes dans les sépultures*

On note, dans un premier temps, que les plaquettes trouvées dans les sépultures sont au nombre de 369. Elles représentent donc 82% du total des plaquettes identifiées sur le site de Porta Nocera.

Onze sépultures ont livré des éléments de placage de ce type (tombes 1, 2, 3, 6, 7, 25, 46, 101, 203, 205 et 213), les éléments trouvés dans des US apparemment liées aux tombes 24, 28 et 201 devant en fait être considérés comme résiduels. Leur répartition est toutefois très inégale, puisque cinq de ces tombes contenaient à elles seules 355 plaquettes, soit 96% des plaquettes identifiées dans les sépultures. Il s'agit des tombes 3 (125 plaquettes), 7 (28 plaquettes), 25 (111 plaquettes), 46 (61 pla-

quettes) et 203 (30 plaquettes). Ces tombes ont pu contenir un coffret, une boîte voire éventuellement d'autres types de supports mobiliers plaqués. Par ailleurs, il est probable que les plaquettes contenues dans les autres tombes, compte tenu de leur faible représentation, soient des éléments marginaux.

2.3.3.2. Les frises en os

On compte 40 frises en os brûlées sur le site de Porta Nocera. Ces frises se répartissent en deux types selon le décor qui les compose. Nous avons identifié des frises à décor d'ondes et des frises formant des glyphes. Bien qu'il soit difficile de proposer un type de support précis à ces éléments de placage, on peut penser que ces frises ornaient des coffrets, boîtes ou d'autres types d'éléments mobiliers.

2.3.3.2.1. Les frises à décor d'ondes

Le quartier funéraire fouillé a livré 21 frises à décor d'ondes. Les éléments de ce type présentent un décor ciselé fait d'ondes enroulées à gauche et à droite. On observe que certains exemplaires, mieux conservés, présentent des ondes enroulées symétriquement à gauche et à droite (n° 232626.603 et 232724.602 : fig. 17). La partie supérieure de la frise alterne des formes galbées séparées par des entailles en M, alors que sa base est plane. On observe que les décors ont été ciselés à partir de la face supérieure, non spongieuse. La face inférieure, spongieuse, présente des traces de raclage destinées à faire adhérer la frise sur un support au moyen d'une colle. Il est probable que ces frises aient été réalisées à partir de côtes.

La largeur de ces frises, relativement homogène, varie de 11 à 15 mm pour une



Fig. 17 – Frise à décor d'ondes n° 232724.602.

moyenne de 13 mm. Leur épaisseur varie entre 1 et 2 mm, avec une moyenne de 1,2 mm. Les fragments retrouvés n'ont pas permis de reconstituer un élément de frise complet : ainsi, la longueur maximale constatée est de 37,6 mm.

Les frises de ce type ont pu orner différents types de supports, tels des coffrets ou des boîtes. Le motif de l'onde est largement attesté dans l'iconographie antique et l'on en trouve d'ailleurs des exemples à Pompéi⁷⁰ et dans ses environs⁷¹.

Deux des fragments proviennent des niveaux d'occupation : n° 23021.601 (phase 6, état 2, 60-79 ap. J.-C.) et 233061.21 (phase 5, 50-60 ap. J.-C.). La plupart des autres fragments proviennent de la couche de cendres épandues au fond de la fosse commune aux deux tombes 7 et 25, dont on sait qu'elle est en fait en relation avec la crémation du sujet de la tombe 25 : 4 ont été trouvés au-dessous de l'urne de la tombe 7 (n° 232723.601 et 232724.602), 14 au-dessous de l'urne de la tombe 25 (n° 232626.602, planche 1, n° 14 et 232626.603). Il est possible que le fragment n° 232507.5 trouvé dans le remplissage de la tombe 8 appartienne en fait au même ensemble car la tombe 8 a été recoupée par le

l'apodyterium.

⁷¹ Voir par exemple la frise en bronze découverte à Boscoreale, dans la *Villa della Pisanella*. Cet élément était visiblement destiné à décorer un élément mobilier et l'on y distingue des ondes qui s'enroulent dans le même sens.

⁷⁰ Voir par exemple le lot découvert dans la *Casa dei Cubicoli Floreali* I 9, 5 (inv. n° 8539). Ce lot est composé de frises décorées de différents motifs, de baguettes quadrangulaires et de placages à décor sophistiqué. Le motif est également attesté dans les thermes du Forum, VII 5, 24 : des décors de frises à ondes moulurées ornent les murs de

creusement de la fosse 7-25 (la partie profonde de l'US 232507 vient presque au contact des cendres 232626 (fig. 182c). Quoi qu'il en soit, les tombes 8, 7 et 25 se rapportent toutes trois à la période 40-50 ap. J.-C. (phase 4 état 2 pour la première, phase 4 état 3 pour les deux autres).

2.3.3.2.2. *Les frises à glyphes*

Dix-neuf frises à glyphes ont été trouvées sur le site. Les éléments de ce type présentent un décor sculpté en bas-relief sur leur face supérieure. Il s'agit de deux glyphes, formés par deux trapèzes rectangles, reliés entre eux par une gorge en V. La gorge se termine par une entaille en V de profil biseauté sur la partie supérieure. La base est plane. Par ailleurs, la face inférieure de ces éléments est plane : elle présente des spongiosités et des traces de raclage destinées à la prise de la colle. Il est probable que ces frises aient été réalisées à partir de côtes.

La largeur de ces frises est très homogène et elle varie de 9 à 11,5 mm pour une moyenne de 10,7 mm. Leur épaisseur varie entre 1 et 2 mm, avec une moyenne de 1,4 mm. La longueur maximale constatée est de 21 mm.

Il est probable que les frises de ce type ont pu décorer différents types de supports, tels des coffrets ou des boîtes. Le décor de glyphes semble directement inspiré des motifs architecturaux.

Parmi les 19 fragments de frises, 18 proviennent de la tombe double 7-25 : 5 ont été trouvés dans l'urne T25 (n° 232618.601 et 232623.603) et 13 parmi les cendres épandues au fond de la fosse, à savoir 8 au-dessous de l'urne T7 (n° 232723.602 et 232724.603-609) et 5 au-dessous de l'urne T25 (n° 232626.604, planche 1, n° 17 et 232626.605-607). Un fragment isolé identique aux précédents provient

du comblement de la fosse F3 (n° 233181.602). Tous ces contextes sont attribués à la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.). La tombe 25 est donc la seule à avoir livré des fragments de frises à glyphes, les cendres déversées au fond de la fosse 7-25 se rapportent à la seule tombe 25.

2.3.3.3. *Les bandeaux en os*

Nous avons identifié 71 bandeaux en os brûlés. Ces bandeaux ont une longueur largement supérieure à la largeur puisque la longueur minimale varie entre 12,8 et 56 mm, leur largeur entre 4 et 17,6 mm, pour une moyenne de 9,2 mm. L'épaisseur de ces bandeaux est assez réduite puisqu'elle est comprise entre 0,6 et 3,8 mm, pour une moyenne de 1,8 mm. Ces éléments de placage peuvent être décorés ou non sur leur face supérieure et l'on observe que leurs bords sont droits. Afin de faciliter l'étude, nous les avons classés en fonction de leur type de décor (fig. 18). Par ailleurs, on observe que leur face inférieure est plane. Elle comporte, dans la plupart des cas, des spongiosités et traces de raclage. Ce procédé permettant de faire adhérer le bandeau sur un support au moyen d'une colle.

Ces éléments de placage étaient sans doute destinés à être collés bout à bout en vue de réaliser des figures géométriques⁷² sur un sup-

Bandeaux

1		Sans décor
2		Gorges trapézoïdales
3		Gorges en V et trapézoïdale
4		Surface bombée et gorges en V
5	?	Décor indéterminé

Fig. 18 – Schéma de synthèse typologique des bandeaux. La typologie est organisée en fonction des différents profils (DAO Ph. Prévot).

⁷² Voir notamment les cadres et compositions stuquées du *frigidarium* des thermes Suburbains de Pompéi.

port de type mobilier. La nature de ces supports reste indéterminée; il pourrait s'agir de coffrets ou boîtes. On note toutefois que certains de ces bandeaux rappellent ceux qui sont visibles sur les *fulcra* et cadres de lits⁷³. Des bandeaux similaires ont été découverts dans la *Casa del Fabbro* (I 10, 7), à Pompéi⁷⁴ : le lot est principalement constitué de ratés de fabrication et de chutes.

On note que 70 bandeaux, soit 98% du total, sont datés. Ils se répartissent entre 40-50 et 60-79 ap. J.-C.

2.3.3.3.1. *Les bandeaux en os de type 1*

Les bandeaux de type 1 se caractérisent par une absence de décor sur leur face supérieure et par des bords droits. Nous avons identifié 36 bandeaux, soit 51% du total, comme appartenant au type 1.

Le n° 21017.601 provient d'un remblai moderne (déblais des fouilles de 1954), les n° 21022.621-623 (16 éléments), 21023.82 et 606 de l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.), les n° 21308.604 et 21322.602 du comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.). Le n° 25039.601 a été trouvé en relation avec la zone de crémation située en arrière de la niche 25 (60-79 ap. J.-C.). Les n° 232623.4 (3 éléments) étaient parmi les os humains brûlés contenus dans l'urne de la tombe 25 et les n° 232626.608 (4 éléments) dans le déversement de cendres sous cette même urne, enfin les n° 232716.602 (7 éléments) étaient à l'intérieur de l'urne de la tombe 7 : ces bandeaux en relation avec la tombe double 7-25 sont donc attribuables à la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.).

Des datations plus ou moins précises peuvent donc être proposées pour 35 des 36 fragments inventoriés : elles couvrent la période allant de la phase 4 état 3 à la phase 6 (donc entre 40-50 ap. J.-C. et 60-79 ap. J.-C.).

⁷³ Voir par exemple les *fulcra* du lit découvert à Villafonsina ou encore les bandeaux décorés identifiés à Fréjus (Béraud, Gébara, 1986, p. 192, fig. 5, n° 10 : élément de cadre type B/G : E). Ces derniers correspondent au type

2.3.3.3.2. *Les bandeaux en os de type 2*

Les bandeaux de type 2 présentent un décor de deux gorges trapézoïdales, disposées longitudinalement sur leur face supérieure. Leurs bords sont droits. Douze bandeaux de ce type, soit 17% du total, ont été reconnus. Ils proviennent pour la plupart du déversement de cendres au fond de la tombe 7-25 (3 éléments au-dessous de l'urne T25 n° 232626.609-610, planche 1, n° 16, et 7 au-dessous de l'urne T7 n° 232723.603 et 232724.610); deux éléments identiques ont été trouvés dans la fosse cendreuse F3 (n° 233181.603 et 233183.603). L'ensemble se rapporte très probablement à la seule tombe 25 (phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.).

2.3.3.3.3. *Les bandeaux en os de type 3*

Les bandeaux de type 3 ont leur face supérieure décorée d'une gorge en V et d'une gorge trapézoïdale. Ces gorges sont disposées longitudinalement et les bords sont droits. La fouille a livré 3 bandeaux de ce type, soit 4% du total : l'un a été trouvé dans l'urne de la tombe 25 (n° 232621.603), un autre dans les cendres au-dessous de celle-ci (n° 232626.611), le dernier dans le comblement de la fosse F3 (n° 233169.607). Ils se rapportent à la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.).

2.3.3.3.4. *Les bandeaux en os de type 4*

Les bandeaux de type 4 ont leur face supérieure bombée, encadrée par deux gorges en V, longitudinales. Ces gorges sont disposées près des bords, droits. Douze bandeaux de type 4, soit 17% du total, ont été reconnus. Parmi ceux-ci, 5 étaient mêlés aux os humains dans l'urne de la tombe 3 (n° 234246.604, 234247.604 planche 1, n° 15, 234248.604 et 234250.603, phase 6 état 2, 60-

Nicholls B1 (Nicholls, 1979).

⁷⁴ Il s'agit d'un lot composé d'une cinquantaine de bandeaux moulurés (Allison, 2006, pl. 80, n° 2).

79 ap. J.-C.), 6 ont été trouvés dans l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (n° 21022.624-626 et 21023.607-609, 60-79 ap. J.-C.), le dernier provient d'un niveau d'occupation en avant de l'enclos 23 (n° 23597.601, phase 4 état 2, 40-50 ap. J.-C.).

2.3.3.3.5. *Les bandeaux en os de type 5*

Les bandeaux de type 5, fragmentaires, présentent un décor indéterminé sur leur face supérieure. Leurs bords sont droits. La fouille a livré 8 éléments de ce type, soit 11%. Ils ont tous été trouvés dans l'urne de la tombe 25 (n° 232621.604 et 232622.607, phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.).

2.3.3.3.6. *La place des bandeaux en os dans les sépultures*

Les sépultures ont livré 41 bandeaux en os, soit 58% du total des bandeaux découverts sur le site. Ces bandeaux proviennent des tombes 3, 7, 25 et 203.

Dans la tombe 3, les éléments n° 234246.604, 234247.604, 234248.604 et 234250.603 étaient contenus dans l'urne et l'association ne saurait donc être mise en doute. En ce qui concerne la tombe double 7-25, il y a 7 bandeaux de type A1 à l'intérieur de l'urne T7 (n° 232716.602), alors que l'urne T25 contenait 3 éléments de type A1 (n° 232623.604), 1 élément de type A3 (n° 232621.603) et 8 éléments de type A5 (n° 232621.604 et 232622.607); enfin, le déversement de cendres au fond de la fosse a livré, sous l'urne T7 7 éléments de type A2 (n° 232723.603 et 232724.610), et sous l'urne T25 4 éléments de type A1, 3 de type A2 et 1 de type A3 (respectivement n° 232626.608, 610 et 611). Enfin 2 éléments de type A1 proviennent du remplissage de la fosse de la tombe 203 (n° 21308.604 et 21322.602). On notera qu'il y a de fortes similitudes entre les fragments de bandeaux contenus dans l'urne T25 232621 à 232623) et ceux qui ont été trouvés en fond de fosse, notamment sous l'urne T7 (232723 et 232724). Ces observations confirment qu'il y a bien deux

ensembles distincts, d'une part les bandeaux A1 de l'urne T7, d'autre part les bandeaux A1, A2, A3 et A5 en relation avec la crémation du sujet de la tombe 25.

De l'amas d'os humains brûlés dégagé à la surface du sol, au centre de l'enclos 21, proviennent 18 bandeaux de type A1 (n° 21022.621-623 et 21023.82 et 606). Les trois derniers fragments ont été trouvés l'un dans un remblai moderne de l'enclos 21 (type A1, 21017), le deuxième dans un niveau d'occupation de l'enclos 25 (type A4, 23597) et le troisième en relation avec les résidus de crémation de la zone 25 sud (type A1, 25039).

2.3.3.4. *Les placages à décors sophistiqués*

Cette catégorie d'éléments de placage regroupe les plaquettes, collées ou clouées, formant un décor élaboré et stylisé. Il peut s'agir de décors végétaux, zoomorphes ou représentant différents objets. Ainsi, nous avons volontairement choisi d'isoler ces éléments des plaquettes, frises ou bandeaux : leur approche décorative étant sensiblement différente. Le site compte 37 fragments brûlés de cette catégorie (n° 21022.3, 21022.620, 21308.603, 21316.603, 21322.601, 21702.609-613, 23027.11, 23547.10, 23555.34, 23572.4, 25010.601, 25013.607, 232012.602, 232018.602, 232622.606, 232626.601, 232713.602, 232713.604, 233048.36, 233142.601, 233156.602, 234247.602-603, 251012.601, 251053.601, 332432.602, 332439.601, 332441.605-606 et 332447.611-613). Étant donné le mauvais état de conservation de ces fragments, il est probable que beaucoup d'autres, trop petits, n'ont pas été reconnus comme tels. Ces placages ont une épaisseur moyenne supérieure à celle des plaquettes, frises et bandeaux, puisque celle-ci est égale à 2,3 mm. Leurs épaisseurs sont comprises entre 1 et 5 mm. Ces éléments devaient être collés, comme le suggèrent les traces de liant découvertes sur les exemplaires n° 23027.11, 332432.602 et 332447.611, ou cloués, comme l'attestent les perforations visibles sur les éléments n° 232622.606 et 332447.613. Ces placages devaient orner des supports de différents types : coffret, boîtes et

peut-être des éléments mobiliers plus volumineux tels des lits. Des exemplaires semblables ont été découverts à Pompéi⁷⁵ et à Cultrera⁷⁶ : les placages pompéiens sont en os et ceux de Cultrera en bois.

La très grande majorité des placages à décors sophistiqués (35 fragments sur 37, soit 95%) sont attribuables à la période comprise entre 40 et 79 ap. J.-C. (de la phase 4 état 2 à la phase 6 état 3 pour l'enclos 23-25, de niveaux postérieurs à 60 ap. J.-C. pour le secteur des bûchers 250 et pour l'enclos 21).

Vingt-quatre fragments, soit 65% du total, ont été découverts dans des sépultures : tombes 1 et 3 (phase 6, 60-79 ap. J.-C.), 7/25 (phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.) et 46 (phase 4 état 1, 0-30 ap. J.-C.), 203 (50-79 ap.) et 207 (0-40 ap.).

La tombe 46 contenait 8 fragments, soit 21% du total (n° 332432.602 et 332439.601 parmi les cendres déversées dans la fosse, 332441.605-606 et 332447.611-613 à l'intérieur de l'urne, mêlés aux restes humains brûlés). Les fragments n° 332432.602 et 332441.605 sont similaires : il s'agit de plaquettes dont les bords conservés présentent des incisions circulaires. Des entailles arrondies, galbées et concaves sont visibles sur les bords du placage n° 332447.612 (planche 3, n° 10). L'élément de décor n° 332447.611 est quant à lui moins fragmentaire (planche 3, n° 9) : les bords sont droits et l'extrémité conservée présente de part et d'autre deux incisions obliques qui soulignent un motif en forme de fleur. La fleur se compose de deux pans obliques opposés et de deux gorges en V sur le dessus. Le fragment n° 332447.613 comportait un trou perforant de 5 mm de diamètre, permettant sans doute de le fixer par clouage. Des traces de liant sont visibles sur les exemplaires n° 332432.602 et 332447.611, sans doute collés.

La tombe 1 contenait 2 placages à décor sophistiqué, soit 5% du total (n° 232012.602 et

232018.602). Le placage n° 232012.602 présente une forme de cratère stylisé (planche 3, n° 4). On distingue nettement la base du cratère, son corps renflé, ses anses et son col évasé. La représentation stylisée de contenants céramiques est notamment connue grâce aux motifs picturaux⁷⁷. Le fragment n° 232018.602 est de forme galbée : cet élément de décor rappelle également les motifs stylisés représentés sur les fresques de Pompéi et Herculaneum (planche 3, n° 5).

La fouille de la tombe 3 a permis la découverte de 2 placages à décor sophistiqué, soit 5% du total (n° 234247.602 et 603). Ces éléments présentent des caractéristiques identiques, à savoir un ressaut de section ovale.

De l'urne de la tombe 7 proviennent 2 placages à décor sophistiqué (n° 232713.602 et 604). Ces deux éléments semblent faire partie du même ensemble décoratif. Le placage n° 232713.602 représente un bucrane stylisé (planche 3, n° 6). L'élément n° 232713.604 représente un médaillon ceint de quatre motifs stylisés à trois branches (planche 3, n° 7). Il s'agit peut-être d'une fleur d'aracée ou d'une doucine à anthémion. La tombe 25 a livré 2 placages à décor sophistiqué (n° 232626.601 et 232622.606), soit en tout 4 éléments pour cette tombe (11% du total). Le fragment n° 232626.601 (cendres au fond de la fosse, sous l'urne de la tombe 25) présente une partie en ogive lancéolée. Le placage n° 232622.606 (dans l'urne T25) présente quant à lui une entaille sur l'un de ses bords. Il comporte, par ailleurs, un trou perforant, de 2 mm de diamètre, permettant sans doute de le clouer sur un support.

La fosse de la tombe 203 contenait 3 placages à décor sophistiqué (n° 21308.603, 21316.603 et 21322.601), soit 8% du total. Les éléments n° 21308.603 et 21322.601 (planche 3, n° 1) présentent un décor similaire : il s'agit d'une gorge en V longitudinale.

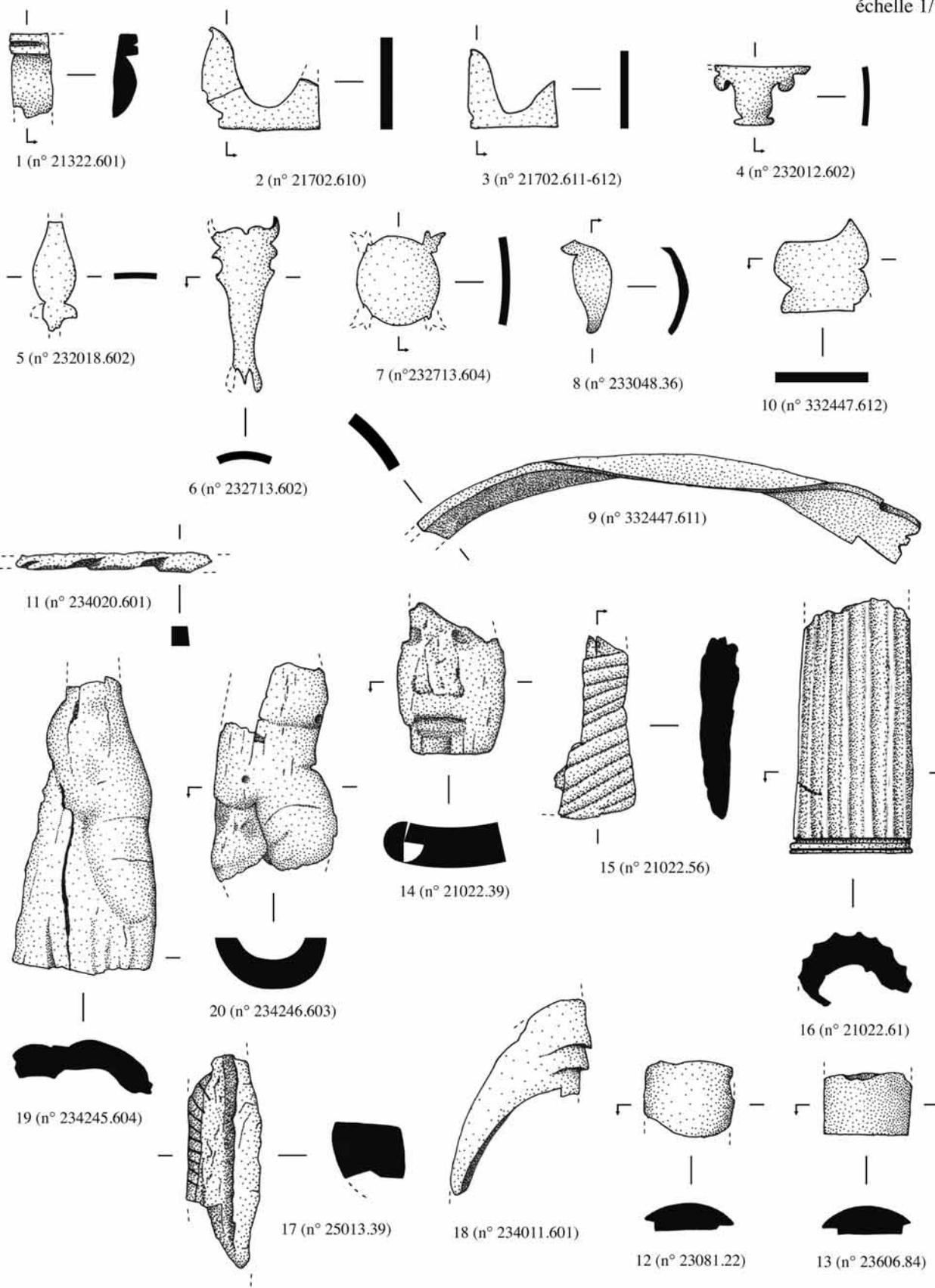
La fouille de l'urne de la tombe 207 a

⁷⁵ Se référer au lot découvert dans la *casa dei Cubicoli Floreali* I 9, 5 (inv. n° 8539). Ce lot est composé de placages à décor sophistiqué, de frises ornées de différents motifs et de baguettes quadrangulaires.

⁷⁶ Il s'agit d'exemplaires en bois trouvés dans une épave

de bateau : ils forment un décor végétal (Cultrera, 1933, p. 282, fig. 97).

⁷⁷ On en connaît par exemple à Pompéi, dans la *Villa Imperiale* ou *Villa Suburbana* (VIII 1, a) ainsi qu'à Herculaneum, dans la *Casa dei Cervi*.



1-10. placages à décors sophistiqués ; 11. baguette pleine décorée à section quadrangulaire ; 12-13. éléments encastrables collés ; 14-20. diaphyses décorées.

permis la découverte de 5 placages à décor sophistiqué (n° 21702.609-613), soit 14% du total. L'élément n° 21702.609 est une plaque de forme longiligne qui présente des zones arrondies. Les fragments n° 21702.610-612 semblent représenter des feuilles (planche 3, n° 2 et 3). Les éléments n° 21702.611-612 collent. Par ailleurs, le placage n° 21702.610 présente des faisceaux de stries obliques parallèles disposées sur l'une des moitiés de sa face supérieure. Le fragment n° 21702.613 semble être un élément de décor sophistiqué. Toutefois, sa forme rappelle la plaque de métier à broder n° 21702.614. On ne doit pas exclure qu'il puisse en faire partie.

Treize fragments, soit 35% du total ont été découverts hors sépultures. Pour la phase 4 états 2 et 3 (40-50 ap. J.-C.), on compte 4 fragments à décor sophistiqué (n° 23555.34, 233048.36, 233142.601 et 233156.602). Le fragment n° 233048.36 (planche 3, n° 8) est en forme de feuille dont le profil est arqué. L'élément n° 233156.602 est quant à lui de forme rectangulaire. Il présente un renflement central pourvu d'une incision. Ses deux extrémités sont également bombées et présentent une incision centrale transversale. Une fine gorge est visible sur les bords du fragment n° 23555.34. L'élément n° 233142.601 présente un décor élaboré. Il s'agit d'une petite plaque dont un côté est droit et une extrémité présente une entaille en V allongé. La face supérieure est pointée et comporte trois gorges concentriques (l. 1 mm). Ces types de cercles pointés sont relativement fréquents durant la période romaine comme l'attestent de nombreuses découvertes⁷⁸. Un seul fragment daté de la phase 5 (50-60 ap. J.-C.) a été découvert (n° 23027.11). Sa forme rappelle celle d'une cloche. On note la présence de traces de liant. Deux fragments sont datés de la phase 6 état

2 (n° 23547.10 et 23572.4, 60-79 ap. J.-C.). Les n° 21022.3 et 21022.620 ont été trouvés dans l'amas d'os brûlés dégagé au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.), les fragments 251012.601 et 251013.601 dans le bûcher 6 de la zone 250 (62-79 ap. J.-C.).

Seuls 2 fragments sont hors contexte puisqu'ils proviennent de remblais modernes ou de niveaux perturbés par les travaux de 1954, dans la zone 25 sud (n° 25010.601 et 25013.607). Le n° 21022.3, de forme trapézoïdale, présente des faisceaux de stries sur l'une de ses faces. La plaquette n° 251012.601 a des côtés dentelés et son extrémité conservée comprend un galbe encadré par deux volutes. Sa forme générale rappelle celle d'un peigne stylisé. Enfin, on note que le n° 251053.601 est en forme de pétale.

2.3.3.5. *Les baguettes pleines à section quadrangulaire*

Le site compte 69 baguettes pleines à section quadrangulaire. Ces placages peuvent être décorés ou non. Les baguettes de ce type pouvaient orner des supports indéterminés, peut-être des coffrets ou des boîtes.

2.3.3.5.1. *Les baguettes pleines non décorées à section quadrangulaire*

Les baguettes pleines, non décorées, qui présentent une section quadrangulaire sont au nombre de 68. Il s'agit de fines baguettes dont la section peut varier de carrée à rectangulaire (fig. 19). On note que la mesure des côtés est comprise entre 1 et 6 mm, soit une moyenne de 2,6 mm. La longueur maximale relevée est de 113,9 mm. Des placages similaires ont été découverts à Pompéi⁷⁹.

⁷⁸ Voir par exemple les objets conservés au *Musée de la civilisation gallo-romaine* de Lyon (Béal, 1983, p. 359, n° 1305 et p. 383, n° 1344) et notamment différentes plaques (*ibid*, 1983, p. 373-374, n° 1326-1327). Parmi de nombreux exemples, on peut également citer des plaques décorées de cercles pointés, découvertes à Telgate (Fortunati, Corti, 2008, p. 33, fig. 27) et à Riez (étude en cours par l'auteur).

⁷⁹ On en connaît notamment dans la maison I 13, 3 (inv.

n° 11635B) où elles étaient associées à des baguettes plates. Un lot plus important a été trouvé dans *casa dei Cubicoli Floreali* I 9, 5 (inv. n° 8539) : il était composé de baguettes quadrangulaires, de frises ornées de différents motifs et de placages à décor sophistiqué. Par ailleurs, des exemplaires ont également été trouvés dans la pièce 8 de la *Casa del Fabbro*, I 10, 7 (Allison, 2006, p. 176, n° 1205), associés à des ratés de fabrication et chutes.

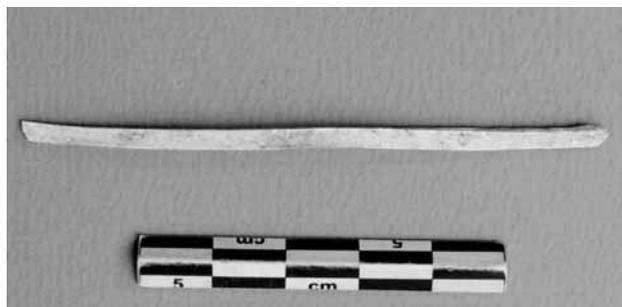


Fig. 19 – Baguette pleine non décorée à section quadrangulaire n° 210074.602.

Soixante six baguettes de ce type, soit 97% du total de ces éléments, proviennent de sépultures. Ces éléments ont été trouvés dans les tombes 1 (phase 6 état 2 ou 3, 60-79 ap. J.-C.), 7 (phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.), 32 (phase 4 état 1, 0-30 ap. J.-C.), 43 (phase 3 état 5, 20 av.-30 ap. J.-C.), 207 (Auguste – Tibère) et 213 (Auguste).

L'urne de la tombe 43 contenait 6 baguettes (n° 234306.601, 234307.601, 234309.601 et 234310.601), soit 9% du total des baguettes. On constate une relative homogénéité des dimensions : les côtés les plus larges mesurent entre 2,5 et 3 mm.

Le comblement de la fosse de la tombe 32 ne contenait qu'une seule baguette de ce type (n° 232416.601), soit 1% du total.

L'urne de la tombe 1 a livré sept baguettes (n° 232013.602, 232015.601 et 232016.605), soit 10% du total. Les côtés mesurent entre 1 et 1,6 mm.

La tombe 7 contenait 28 fragments (27 à l'intérieur de l'urne, n° 232712.601, 232713.601, 232714.601, 232715.602, 232716.601, 232717.601 et un au-dessous, n° 232724.601 en relation avec la tombe 25), soit 41% du total des baguettes. Les côtés de ces éléments mesurent entre 1,5 et 1,7 mm.

L'urne de la tombe 207 contenait six baguettes (n° 21702.604-608), soit 9% du total des éléments de ce type. Les côtés les plus larges mesurent entre 5 et 5,7 mm : on peut parler d'homogénéité des mesures.

La sépulture 213 a livré 18 éléments, soit 26% du total des baguettes, tous contenus dans l'urne cinéraire. On observe que les côtés

les plus larges mesurent entre 1,5 et 5 mm : les éléments de cette tombe ont des mesures assez hétérogènes.

Deux baguettes ont été découvertes hors sépultures. Il s'agit de l'élément n° 233048.15, daté de la phase 4 état 2 (40-50 ap. J.-C.), et de l'élément n° 23045.601, daté de la phase 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.).

Mis à part les baguettes trouvées dans la sépulture 213, il y a homogénéité métrologique : chaque ensemble de baguettes a des dimensions similaires.

2.3.3.5.2. *Les baguettes pleines décorées à section quadrangulaire*

Une seule baguette pleine à section quadrangulaire présente un décor. Il s'agit de l'élément n° 234020.601, trouvé hors sépulture et daté de la phase 3. Le décor se compose d'une série de quatre incisions transversales de sections arrondies (planche 3, n° 11). Elles s'orientent différemment par paires. La longueur minimale de cette baguette est de 34,7 mm et ses côtés mesurent 3 mm. Cet élément ne se distingue donc des autres baguettes que par son décor.

2.3.3.6. *Les éléments encastrables*

Le site a aussi livré quatre éléments encastrables brûlés qui ont été isolés des autres types de placages en raison de leur forme plus complexe, laissant envisager un probable enchâssement sur un support par collage (n° 23081.22 et 23606.84, planche 3, n° 12 et 13) ou clouage (n° 231106.601 et 234309.602). Il pourrait donc s'agir d'éléments ornementaux, destinés à décorer un support indéterminé, sans doute mobilier. Nous ne connaissons pas de parallèles à ces éléments.

2.3.3.6.1. *Les éléments encastrables cloués*

Deux éléments de ce type ont été reconnus sur le site : ces fragments appartiennent à un seul et même objet. Le n° 234309.602 provient de l'urne de la tombe 43 et il est daté de la phase 3 état 5 (20 av.-30 ap. J.-C.). Ce fragment comporte deux trous perforants alignés transversalement (d. 1,5 mm). Le

n° 231106.601 a été trouvé, quant à lui, au sommet du comblement de la sépulture 28, datée de la phase 4 état 1 (0-30 ap. J.-C.). Il se présente sous la forme d'une plaquette rectangulaire à bords droits dont l'une des extrémités est brisée. Cette dernière présente un trou perforant (d. 1,5 mm), disposé sur la ligne de fracture. L'autre extrémité comporte, à 3,5 mm du bord, deux trous perforants (d. 1,5 mm) alignés transversalement. La face supérieure semble légèrement concave (planche 5, n° 4). L'extrémité conservée a été sciée dans sa section, de manière à retirer environ 1 mm d'épaisseur sur une longueur de 8 mm. Le trait de scie mesure 0,3 mm de large. On note que ces deux fragments collent entre eux.

2.3.3.6.2. *Les éléments encastrables collés*

Deux éléments encastrables, sans doute destinés à être collés sur un support, ont été trouvés. Ils ne proviennent pas de sépultures et datent des états 3 (n° 23081.22) et 2 (n° 23606.84) de la phase 4 (40-50 ap. J.-C.). Ces fragments ont une forme similaire : la face supérieure, de profil semi-cylindrique, est

en forme de tore; la face inférieure présente, quant à elle, une bande limitée par deux ressauts.

2.3.3.7. *Les diaphyses décorées*

Le site compte 28 diaphyses décorées. Cette catégorie d'éléments regroupe les os longs qui présentent un décor sculpté à partir de leur diaphyse. La forme de la diaphyse, allongée et creuse, permet de réaliser des décors variés, souvent pensés de manière composites. Les décors peuvent être réalisés à partir de la face supérieure (fig. 20) ou du canal médullaire (fig. 21). Les plus fréquents semblent reprendre des thématiques végétales : ils sont le plus souvent stylisés par différents faisceaux de stries. Il est probable que des scènes mythologiques aient également été représentées, comme pourraient le suggérer le possible buste d'Amour (n° 234246.603 : fig. 22) et le visage (n° 21022.39 : fig. 23). Compte tenu de l'état fragmentaire de la plupart des éléments découverts, il est difficile de leur attribuer une fonction décorative précise. Ces éléments pourraient provenir de coffrets, boîtes⁸⁰ ou de meubles plus volumineux, tels



Fig. 20 – Diaphyse à surface décorée n° 25013.605 : vue détaillée du décor végétal, fait de séries d'entailles obliques (cliché Ph. Prévot).

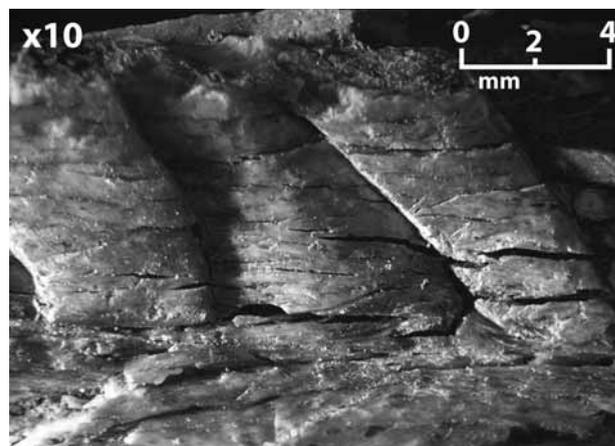


Fig. 21 – Diaphyse à canal médullaire décoré n° 25013.606 : vue détaillée d'une partie du décor, fait de séries d'entailles obliques (cliché Ph. Prévot).

⁸⁰ Voir par exemple les décors de coffrets découverts à Mandeuire (Feugère, Mazimann, 2000) et Dunapentele (Birò, 1994, pl. 71, 600a-b).



Fig. 22 – Diaphyse à surface décorée n° 234246.603 : le décor figure un possible buste d'Amour.



Fig. 23 – Diaphyse à surface décorée n° 21022.39 : le décor représente un visage.

des lits. On note que certains fragments comportent encore leur face de pose (n° 21603.604, 233133.602) et parfois des traces de liant (n° 233181.601). Les diaphyses décorées sont représentées de la phase 3 à la phase 6. La période qui compte le plus d'éléments de ce type est la phase 6.

Nous avons choisi de présenter ces éléments en fonction de la place de leur décor, réalisé à partir du canal médullaire ou de la surface de la diaphyse.

2.3.3.7.1. *Les diaphyses à canal médullaire décoré*

Le quartier fouillé de la nécropole compte six diaphyses à canal médullaire décoré. Elles se répartissent chronologiquement entre les phases 4 et 6.

Deux fragments ont été découverts dans des sépultures (n° 21603.604 et 232622.601). Le n° 232622.601 provient de l'intérieur de l'urne de la tombe 25, datée de la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.). Il présente un décor de deux stries parallèles. Le n° 21603.604, a été découvert parmi les cendres déversées dans la fosse des tombes 206 et 208 (il est établi que ces cendres sont en relation avec la tombe 208, 50-79 ap. J.-C.). Son décor est fait de trois losanges disposés côte à côte. La face de

pose a été mise en forme par percussion tranchante indirecte.

Les quatre autres fragments ont été trouvés hors sépulture. Le n° 233133.602 est dans un niveau en relation avec la fosse F2, daté de la phase 4 état 2 (40-50 ap. J.-C.). On y distingue un décor de faisceaux d'incisions et il semble qu'une face de pose ait été ménagée. Le n° 233181.601 provient du comblement de la fosse F3, datée de la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.); il présente un décor interne fait de trois entailles disposées en faisceaux divergents. On distingue des traces de tournage sur sa face externe et des traces de sciage transversal sur l'extrémité conservée et les traces d'un liant. Les n° 25013.39 (planche 3, n° 17) et 606 ont été trouvés dans un ensemble remanié en 1954 (urne déplacée dans la zone 25 sud). Le premier est décoré d'incisions disposées de biais par rapport à l'axe proximo-médial. Le second présente un décor d'entailles obliques (fig. 21). Sa face externe a été mise en forme par percussion tranchante indirecte.

2.3.3.7.2. *Les diaphyses à surface décorée*

Vingt-deux diaphyses à surface décorée ont été découvertes sur le site. Elles sont datées entre la phase 3 et la phase 6.

Onze éléments ont été découverts dans les sépultures 1, 3, 35 et 208.

L'urne de la tombe 35, datée de la phase 3 état 3 (20 av.-30 ap. J.-C.), contenait un élément de ce type (n° 234011.601, planche 3, n° 18). Sa surface est décorée par un faible ressaut triangulaire précédé d'une dépression concave. Deux entailles en V et courbées le soulignent. Il semble s'agir d'un décor végétal.

L'urne de la tombe 1 a également livré un fragment (n° 232014.601). Il est daté de la phase 6 (60-79 ap. J.-C.). Son décor est fait de faisceaux de stries et son extrémité conservée est sciée transversalement.

Quatre diaphyses à surface décorée (n° 234245.603-604, 234246.603 et 234250.601) ont été découvertes dans l'urne de la tombe 3, datée de la phase 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.). Le fragment n° 234245.604 (planche 3, n° 19) présente une partie de décor qui pourrait rappeler un postérieur d'équidé et une partie de l'un de ses membres postérieur. L'élément est cependant trop fragmentaire pour que cette identification soit certaine. On note toutefois qu'il s'agit d'un élément composite, sculpté en haut-relief. L'extrémité conservée est sciée transversalement. Le fragment de diaphyse n° 234246.603 figure un buste masculin (fig. 22 et planche 3, n° 20). On distingue nettement un pectoral, le bas-ventre, l'aîne et le haut des cuisses. Le sexe n'est pas figuré. Deux perforations représentent le nombril et l'un des mamelons. Il s'agit vraisemblablement d'un élément de décor composite sculpté en haut-relief qui pourrait figurer un Amour dans une posture dansante. La diaphyse n° 234250.601 comporte des faisceaux de ciselures longitudinales à sa surface.

Le comblement de la fosse des tombes 206 et 208 (en relation avec le dépôt 208, 50-79 ap. J.-C.) contenait cinq diaphyses de ce type (n° 21601.601 et 21603.602-603). Les trois éléments n° 21601.601 présentent un décor de faisceaux d'entailles. Les bords conservés sont coupés à 45°. On observe que ces éléments sont identiques au n° 21603.602, qui comporte également des entailles. On distingue aussi des faisceaux d'entailles sur le n° 21603.603.

Onze diaphyses à surface décorée ont été trouvées hors des sépultures.

L'élément n° 210001.601 provient d'un remblai moderne, postérieur à 1954; il présente un bord dont le profil en biais et ses deux extrémités sont sciées transversalement. Le décor est fait d'incisions organisées : il s'agit de segments orientés symétriquement. Le fragment n° 210041.18 (à la base du bûcher situé au centre de l'aire 210) présente quant à lui un décor de faisceaux d'entailles.

Les éléments n° 25013.4 (fig. 24) et 25013.605 ont été trouvés dans un contexte perturbé de la zone 25 sud. Ils comportent différentes séries de stries formant sans doute une partie de décor végétal (fig. 20 et 24).

Sept éléments (n° 21022.39, 21022.56, 21022.61, 21022.63, 21022.618-619 et 21022.703) ont été découverts dans l'amas situé à la surface du sol, au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.). Le n° 21022.39 a été réalisé à partir de la diaphyse d'un métatarse de bovin. Ce fragment représente un visage humain : on distingue un nez empâté, une bouche épaisse, des joues saillantes et l'amorce des yeux (fig. 23 et planche 3, n° 14).

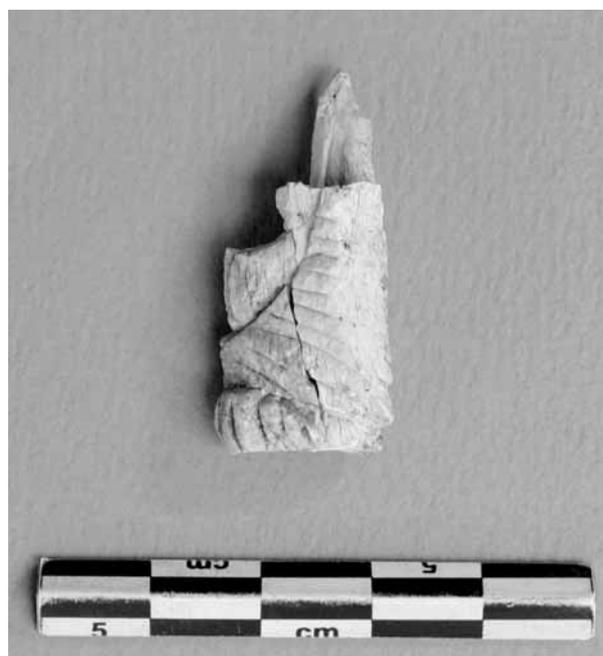


Fig. 24 – Diaphyse à surface décorée n° 25013.4 : les entailles pourraient figurer un décor végétal.

L'élément n° 21022.56 présente un décor fait de faisceaux d'entailles en V qui bordent de fines moulures arrondies (planche 3, n° 15). La surface du n° 21022.61 est décorée en forme de colonne stylisée (fig. 25 et planche 3, n° 16). Elle se compose de neuf cannelures longitudinales séparées d'une base à profil droit, sur laquelle est tournée une fine gorge en V, par une gorge en V plus large. Ce type de colonne miniature stylisée est connu à Pompéi⁸¹ et Herculaneum⁸². L'élément n° 21022.63 présente, sur l'une de ses faces,



Fig. 25 – Diaphyse à surface décorée n° 21022.61 : le décor représente une colonne stylisée.

⁸¹ Un exemplaire stylisé de manière similaire a été découvert dans l'*insula* VIII, à l'extérieur du temple de Vénus (inv. n° 10102A). On constate qu'il s'agit d'un fût de colonne, dépourvu de base et de chapiteau. Il a été réalisé à partir d'un métatarse d'équidé et l'on note que ses extrémités ont été sciées transversalement. Il est probable qu'il s'agisse d'une colonne composite. Son utilisation n'est pas clairement définie : il pourrait s'agir d'un élément tubulaire. On sait également que des colonnes miniatures entrent dans l'ornementation architecturale de certaines maisons de Pompéi : voir par exemple le porche d'entrée

deux zones bombées séparées par une entaille. Enfin, on observe que le fragment n° 21022.618 est décoré de faisceaux de stries obliques.

2.3.3.8. *Les baguettes creuses*

On compte 72 baguettes creuses. Ces baguettes présentent des caractéristiques technologiques et morphologiques communes. Elles sont réalisées à partir de diaphyses débitées longitudinalement par percussion tranchante indirecte (fig. 26). On note que la diaphyse est débitée de manière à ce que les bases s'adaptent au support. Des stigmates de raclage longitudinal sont visibles sur les faces supérieures de ces éléments (fig. 27). De plus, on remarque que les extrémités présentent des faisceaux de stries aux orientations divergentes : elles indiquent que les baguettes ont été calibrées en longueur par un sciage transversal (fig. 28). Nous avons classé ces baguettes creuses en fonction de leur profil (fig. 29). Morphologiquement, elles présentent une section creuse de forme arrondie, ovale ou demi-arrondie qui s'appuie sur un ou deux pans droits. Leur profil peut être ouvert ou fermé. Par ailleurs, elles peuvent être décorées d'une ou plusieurs gorges en V longitudinales (fig. 30). Il est probable que ce type de décor plaqué était fixé par collage sur un support mobilier. La nature de ce dernier reste cependant indéterminée. On connaît des exemples de baguettes creuses sur le site de Pompéi⁸³, toutefois, leur support n'a pas été conservé.

Sur le site, ces baguettes se répartissent chronologiquement entre la phase 3 et la phase 6.

de la *Casa del Fauno* (VI 12, 2) ou encore le laraire (pièce 12) de la *Casa di Octavius Quartio* ou *Loreio Tiburtino* (II 2, 2).

⁸² Des colonnes stylisées sont représentées sur certains meubles découverts à Herculaneum (voir Mols, 1999). Il s'agit de colonnes composites dont le fût est en bois; les bases et les chapiteaux sont en marbre.

⁸³ Voir par exemple le lot d'une vingtaine de baguettes découvertes dans la *Casa del Fabbro*, I 10, 7 (Allison, 2006, pl. 81, n° 1 : inv. n° 1207), ainsi que quatre baguettes de provenance inconnue (inv. n° 6041, 18306 et 98827A).

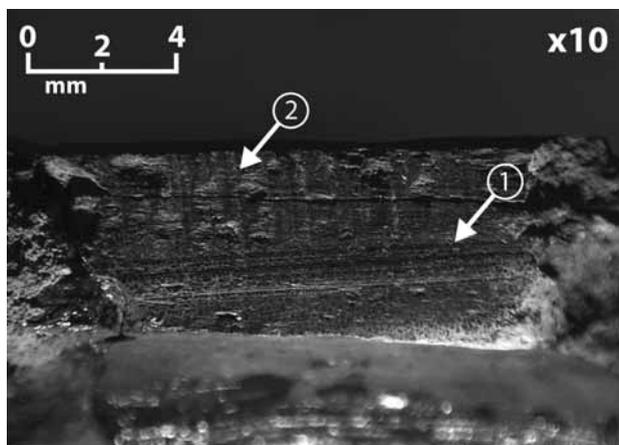


Fig. 26 – Baguette creuse n° 233124.602 : détail de l'une des bases conservées. On distingue, en n° 1, des stries parallèles et longitudinales et, en n° 2, des chatter-marks transversaux : ces stigmates sont caractéristiques d'un raclage longitudinal (cliché Ph. Prévot).

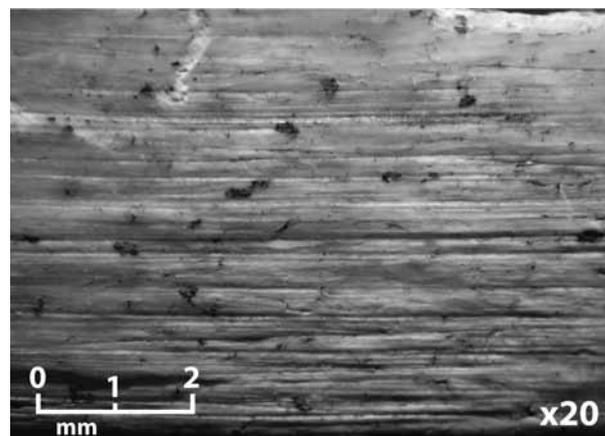


Fig. 27 – Baguette creuse n° 23029.601 et 23401.10 : détail de la partie supérieure. On note des faisceaux de stries parallèles et longitudinales issues d'une mise en forme par raclage longitudinal (cliché Ph. Prévot).

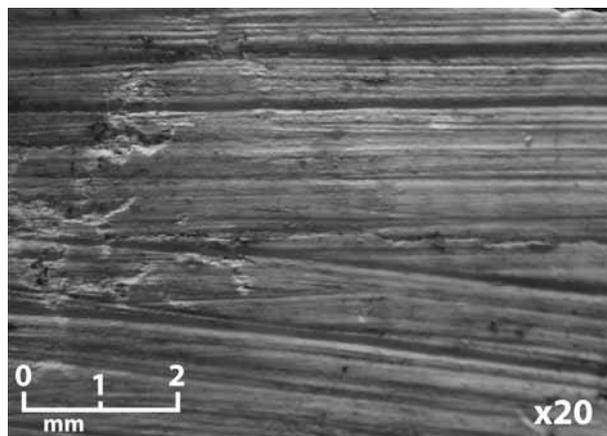


Fig. 28 – Baguette creuse n° 25044.16 : détail de l'un des bords conservés. On distingue des faisceaux de stries parallèles et longitudinales qui dénotent un raclage longitudinal (cliché Ph. Prévot).

Baguettes creuses

Profil ouvert

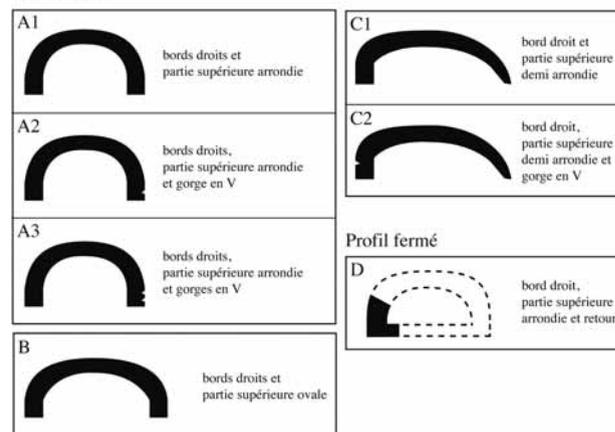


Fig. 29 – Schéma de synthèse typologique des baguettes creuses. La typologie est organisée en fonction du profil, ouvert ou fermé (DAO Ph. Prévot).

2.3.3.8.1. Les baguettes creuses à profil ouvert

On dénombre 51 baguettes creuses, soit 71% du total de ces éléments, sur le site. Ces baguettes se répartissent entre 20-30 et 60-79 ap. J.-C.

2.3.3.8.1.1. Les baguettes creuses à profil ouvert de type A1

Le site compte 13 baguettes creuses à profil ouvert de type A1, soit 18% du total. Ces baguettes creuses se caractérisent par un

profil ouvert, des bords droits et une partie supérieure arrondie. On note que les baguettes de ce type se répartissent entre la phase 3 et la phase 6. Un exemplaire de ce type est conservé dans les réserves du site de Pompéi⁸⁴.

Sept d'entre elles ont été découvertes dans des sépultures : l'urne de la tombe 1, datée de la phase 6, en contenait trois (n° 232016.601, 232017.601 et 232018.601); l'urne de la tombe 3, datée également de la phase 6, en a livré une (n° 234248.603); il y en avait également une parmi les cendres déversées dans le coffre de la tombe 5, datée de la phase 6 (n° 23724.602); l'urne de la tombe 7, datée de la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.), en comprenait une (n° 232715.601); la tombe 14, datée de la phase 6, en a livré une, dans le calage de la stèle (n° 23271.4).

L'élément n° 233183.601 provient du comblement de la fosse F3 (phase 4 état 3, 40-50 ap. J.-C.), les fragments n° 23081.14, 23606.48, 23606.75 et 23688.38 ont été trouvés dans des niveaux d'occupation de la phase 4 état 2 (40-50 ap. J.-C.) et le fragment n° 233124.602 dans un niveau attribué à la phase 3 état 5 (20 av.-30 ap. J.-C.).

2.3.3.8.1.2. Les baguettes creuses à profil ouvert de type A2

Nous avons identifié 15 baguettes creuses à profil ouvert de type A2, soit 21% du total des baguettes creuses. Ces baguettes creuses se caractérisent par un profil ouvert, des bords droits, une partie supérieure arrondie et une gorge en V longitudinale sur l'un des bords (fig. 30). Les baguettes de ce type se répartissent entre les phases 4 et 6. Trois exemplaires similaires sont conservés dans les réserves du site de Pompéi⁸⁵.

On note que 8 éléments ont été découverts dans des sépultures. La tombe 9 (comblement de la fosse), datée de la phase 4 état 2 (40-50 ap. J.-C.), contenait deux baguettes creuses (n° 23029.601 et 23401.10). L'urne de la tombe 25, aussi datée de la phase 4 état 2, en

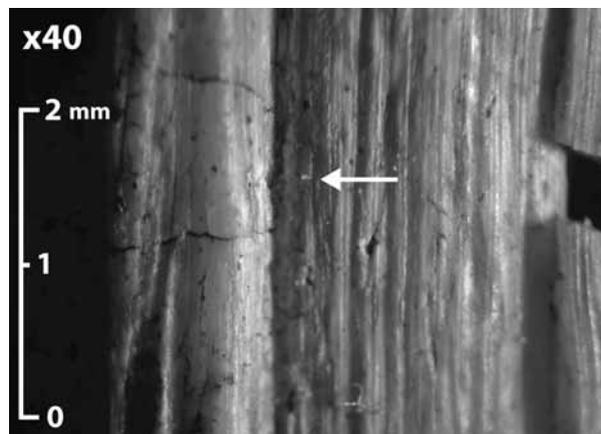


Fig. 30 – Baguette creuse n° 23029.601 et 23401.10 : détail de la gorge en V. Les stries parallèles et longitudinales, disposées sur les parois de la gorge, ainsi que le profil en V de cette dernière montrent qu'elle a été réalisée au moyen d'un trait de scie longitudinal (cliché Ph. Prévot).

comprenait six (n° 232620.601, 232622.604-605 et 232623.602).

Cinq autres éléments proviennent des niveaux d'occupation : n° 23614.4 et 28 et 23658.66 (phase 6 état 2, 60-79 ap. J.-C.), 233025 (phase 4 état 2) et 233061.601 (phase 5, 20 av.-30 ap. J.-C.). Les derniers fragments sont issus du remplissage de la fosse 3 (233169.605 et 233183.602, phase 4 état 3).

2.3.3.8.1.3. Les baguettes creuses à profil ouvert de type A3

Une seule baguette creuse à profil ouvert de type A3, soit 1% du total, a été identifiée (n° 233169.606). Cet élément de placage se caractérise par un profil ouvert, des bords droits, une partie supérieure arrondie et deux gorges en V parallèles, disposées longitudinalement sur l'un des bords. Cet élément a été trouvé dans le comblement de la fosse F3 (phase 4 état 3).

2.3.3.8.1.4. Les baguettes creuses à profil ouvert de type B

On dénombre 12 baguettes creuses à profil ouvert de type B, soit 17% du total des (n° 232621.601-602, 232622.603 et

⁸⁴ Il s'agit d'une baguette non localisée (inv. n° 18306).

⁸⁵ Il s'agit de deux baguettes non localisées sur le site

(inv. n° 18306 et n° 98827A) et d'une baguette découverte dans la *Casa del Salone Nero*, I, 8 (inv. n° 6041).

232623.601). Les placages ont des bords droits et une partie supérieure ovale. Ils ont tous été découverts dans l'urne de la tombe 25, datée de la phase 4 état 3 (40-50 ap. J.-C.).

2.3.3.8.1.5. *Les baguettes creuses à profil ouvert de type C1*

Les baguettes creuses à profil ouvert de type C1 sont au nombre de 5, soit 7% du total (n° 21022.701, 21023.605, 210503.602, 232011.601 et 232013.601). Ces objets se singularisent par un profil ouvert, un bord droit et une partie supérieure demi-arrondie. On note que les exemplaires de ce type appartiennent tous à la phase 6.

La tombe 1, datée de la phase 6, est la seule à avoir livré des fragments (2) de cette catégorie : n° 232011.601 et 232013.601 (intérieur de l'urne). Les autres proviennent principalement de l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (n° 21022.701 et 21023.605, 60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.8.1.6. *Les baguettes creuses à profil ouvert de type C2*

On dénombre 5 baguettes creuses à profil ouvert de type C2, soit 7% du total (n° 232016.602-604 et 232017.602-603). Les éléments ont un profil ouvert, un bord droit, une partie supérieure demi-arrondie et une gorge en V disposée longitudinalement sur le bord. L'ensemble des exemplaires découverts sont datés de la phase 6, et ils ont tous été trouvés dans l'urne de la tombe 1.

2.3.3.8.2. *Les baguettes creuses à profil fermé*

Six baguettes creuses à profil fermé, soit 8% du total, ont été trouvées dans le secteur fouillé. Ces éléments ont été identifiés à partir de fragments incomplets et leur description repose sur une interprétation : le profil est fermé et l'on suppose la présence de deux bords droits et d'une partie supérieure arrondie. Les exemplaires de ce type sont datés de la phase 6. Les baguettes de ce type se rapprochent de celles identifiées sur le cadre du lit d'Amplero, de type B2 (Letta, 1984).

Quatre éléments ont été découverts dans des sépultures. L'urne de la tombe 3, datée de la phase 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.), contenait deux fragments (n° 234247.601 et 234250.602). Le comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap.) a livré également deux fragments (n° 21306.602 et 21308.602). Les n° 25044.16 et 25048.604 étaient en relation avec l'aire de crémation 25 sud (60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.8.3. *Les baguettes creuses indéterminées*

Sur l'ensemble des baguettes creuses, 15 (soit 21% du total des baguettes), n'ont pu faire l'objet d'une identification typologique. Ces fragments sont datés entre les phases 4 et 6.

Deux éléments ont été trouvés dans l'urne de la tombe 3 (n° 234249.602-603) et un fragment a été découvert dans l'urne de la tombe 25 (n° 232622.602). De plus, un fragment provient du comblement de la fosse de la tombe 203 (n° 21315.602).

Les autres fragments proviennent de niveaux d'occupation attribués aux phases 4 état 2 (n° 233025.47 et 233048.601, 40-50 ap. J.-C.), 5 (n° 233047.19, 50-60 ap. J.-C.) et 6 état 2 (n° 23585.82, 23614.11 et 23620.13, 60-79 ap. J.-C.). Les n° 233169.604, 233180.601 et 233182.601 sont en relation avec le remplissage de la fosse F3 (40-50 ap. J.-C.). Enfin, le fragment n° 25040.13 est en relation avec l'aire de crémation de la zone 25 sud (60-79 ap. J.-C.).

2.3.3.9. *Les anneaux*

Quinze anneaux ont été découverts. Ils se répartissent entre les phases 4 et 6. Ces anneaux ont un diamètre compris entre 26,5 et 35 mm et leur hauteur est comprise entre 4 et 10,5 mm. Tous ces éléments sont tournés et on observe que seul l'anneau n° 21308.601 comporte un décor : il s'agit d'une gorge en V périphérique. Il est probable que certains de ces anneaux aient pu faire partie du décor de pieds de meubles, peut-être en tant que cales. Leur identification reste cependant indéterminée, compte tenu du nombre restreint des exemples montés. On en connaît des

exemples à Pompéi⁸⁶ et dans d'autres nécropoles⁸⁷.

Onze anneaux proviennent de sépultures. L'urne de la tombe 46, datée de la phase 4 état 1 (0-30 ap. J.-C.), contenait un anneau (n° 332447.610). La tombe 47, datée de la même phase 4 état 1, a livré 7 anneaux (n° 234358.601-606 dans l'urne et 234360.601 au fond de la fosse, planche 4, n° 1) de morphologie et de dimensions homogènes puisque leur diamètre est compris entre 32 et 37 mm. Enfin, trois anneaux sont issus du comblement de la fosse de la tombe 203 (n° 21308.601, 21313.601, 21314.601, 50-79 ap. J.-C.).

Le fragment n° 21101.10 appartient à un niveau de sol de l'enclos 21 (40-79 ap. J.-C.), les n° 233103.604 et 23620.50 à des niveaux d'occupation respectivement datés des phases 4 état 1 (0-30 ap. J.-C.) et 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.). Quant au n° 25013.41, il est issu du secteur 25 sud (perturbations consécutives aux fouilles et travaux de 1954).

2.3.3.10. Essai d'identification des supports indéterminés

Les éléments de placage que nous avons regroupés au sein de cette catégorie pourraient appartenir à divers supports : coffres, coffrets, boîtes, lits ou autre types de meubles. Une analyse de la répartition des différents types de placages par sépulture est à même de nous aider à comprendre la nature de ces supports et leur place dans les pratiques funéraires.

Les 785 fragments identifiés comme placages de support indéterminés se répartissent dans l'ensemble des enclos : les éléments datés se situent chronologiquement entre 40 av. J.-C. et 79 ap. J.-C.

La majeure partie des éléments (608) proviennent de 23 sépultures, soit 77% du total

de ces placages, et sont distribués de manière inégale (fig. 1). En effet, les tombes 35, 32, 8, 2, 6, 24, 5, 21B, 101, 201 et 205 ont livré un seul fragment; les tombes 9 et 28, deux éléments; la tombe 206, six fragments; les tombes 43 et 47, sept fragments; la tombe 207, onze éléments; la tombe 213, 19 fragments; la tombe 1, 29 éléments; la tombe 203, 41 éléments; la tombe 7, 65 éléments; la tombe 46, 69 éléments; la tombe 3, 141 fragments; et la tombe 25, 197 éléments.

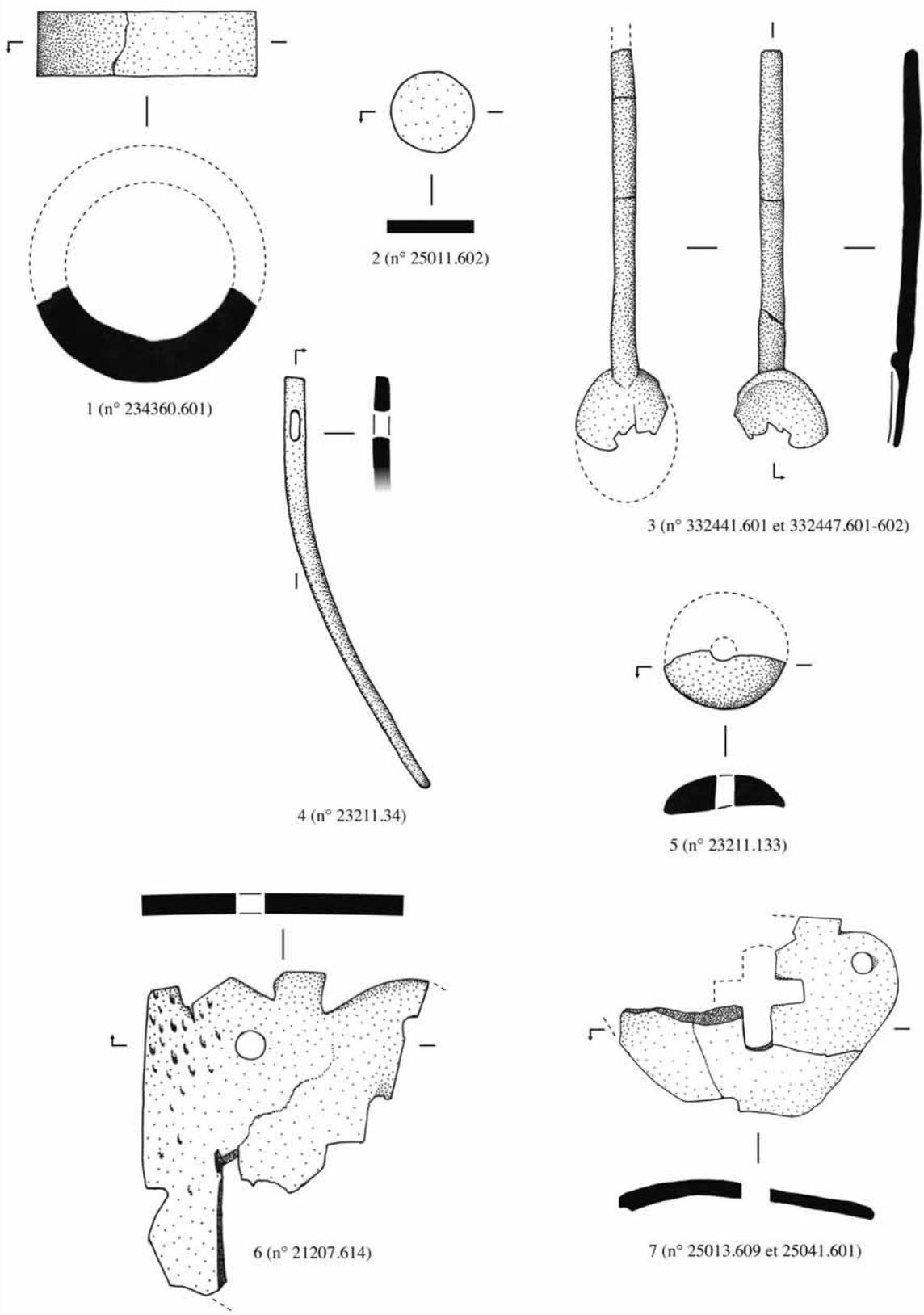
Si l'on examine la répartition des placages de supports indéterminés et qu'on la compare à celle des éléments de pieds, on observe un certain nombre de similitudes (fig. 31). Notre observation ne tient pas compte des sépultures n'ayant livré qu'un seul élément de pied, à savoir les tombes 14, 21, 206 et 212. Les tombes 46, 3 et 203, sépultures qui ont livré le plus grand nombre d'éléments de pieds différents, contiennent également d'autres types de placages : il s'agit de plaquettes, de placages à décors sophistiqués et de disques pour la tombe 46; de plaquettes, bandeaux, placages à décor sophistiqués, de diaphyses décorées et de baguettes creuses pour la tombe 3; de plaquettes, de bandeaux, de placages à décors sophistiqués, de baguettes creuses et d'anneaux pour la tombe 203. Ainsi, compte tenu du profil relativement similaire de la distribution des éléments de pieds et des autres types de placages, il est probable que l'ensemble de ces placages aient pu venir décorer des lits. On observe cependant que la tombe 46 contenait des éléments métalliques attestant la présence possible d'un coffret ou d'une boîte. Il est alors possible qu'une partie des placages d'os découverts dans cette sépulture ait servis de décor à ce type de support.

La tombe 207 ne contenait que des éléments tubulaires, des placages à décors sophistiqués et des baguettes pleines à section quadrangulaire. Cette tombe comprend une

⁸⁶ Voir par exemple les nombreux anneaux métalliques trouvés dans la *Casa del Menandro*, I 10, 4 (Allison, 2006, pl. 10, n° 4; pl. 35, n° 3-8 et 17; pl. 41, n° 7; pl. 42, n° 11-12; pl. 57, n° 3-6; pl. 58, n° 3; pl. 63, n° 7; pl. 64, n° 8; pl. 67,

n° 3).

⁸⁷ Par exemple à Osteria del Curato (Egidi *et alii*, 2003, Osteria del Curato II, p. 103, tombe 33, n° 73).



1 (n° 234360.601)

2 (n° 25011.602)

3 (n° 332441.601 et 332447.601-602)

4 (n° 23211.34)

5 (n° 23211.133)

6 (n° 21207.614)

7 (n° 25013.609 et 25041.601)

1. anneau ; 2. jeton ; 3. *ligula* ; 4. aiguille ; 5. fusaiöle ; 6-7. plaques de métiers à broder.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
T.35													
T.43													
T.32													
T.46													
T.47													
T.7													
T.25													
T.1													
T.5													
T.2													
T.3													
T.6													
T.21A													
T.101													
T.213													
T.207													
T.203													
T.205													

1. élément cupuliforme; 2. bobine; 3. disque; 4. élément tubulaire; 5. plaquette; 6. frise; 7. bandeau; 8. placage à décor sophistiqué; 9. baguette pleine à section quadrangulaire; 10. élément encastrable; 11. diaphyse décorée; 12. baguette creuse; 13. anneau.

Fig. 31 – Grille de répartition des éléments d'ameublement ornant des supports indéterminés, par tombes. Les cases noires marquent la présence dans les sépultures.

variété moins importante d'éléments que les sépultures 46, 3 et 203. Elle a cependant livré des éléments tubulaires et des placages à décors sophistiqués, comme les tombes 46, 3 et 203. Le nombre important d'éléments tubulaires découverts dans la tombe 207 vient limiter les risques d'erreurs lors de la récolte : ainsi, il est possible que les placages contenus dans cette tombe, différents de ceux découverts dans les sépultures 46, 3 et 203, appartiennent à un lit ayant reçu des décors d'os simplifiés ou à un meuble indéterminé.

Dans le cadre de l'identification des supports, nous considérons que les tombes qui ne contiennent qu'un ou deux fragments ne peuvent être réellement significatives : il s'agit des sépultures 35, 9, 28, 32, 8, 2, 6, 24, 5, 14, 101, 201 et 205. En effet, qu'il s'agisse du ramassage accidentel des restes d'autres bûchers ou d'un choix effectué lors du tri, le manque d'éléments de comparaison sûrs ne

permet pas d'identifier les supports de ces placages. Les autres sépultures sont plus significatives puisqu'elles contiennent un nombre de placages plus importants et plus variés. Ainsi, observe-t-on que les sépultures 1, 7 et 25, dépourvues d'éléments de pieds, ont une variété de placages dont certains pourraient se rapprocher de ceux découverts dans les tombes où nous supposons que des lits ont pu être utilisés. La tombe 1 contient des plaquettes, des placages à décors sophistiqués, des baguettes pleines à section quadrangulaire, des diaphyses décorées et des baguettes creuses. Les tombes 7 et 25 ont livré des plaquettes, des frises, des bandeaux, des placages à décors sophistiqués, des baguettes pleines à section quadrangulaire, des diaphyses décorées et des baguettes creuses. Les tombes 1, 7 et 25 se différencient essentiellement par la présence de frises et de bandeaux dans ces deux dernières. L'absence d'éléments de pieds dans ces sépultures invite à penser que les placages découverts pouvaient orner des coffrets ou boîtes. Cependant, l'hypothèse d'un usage probable de décors d'os sur des lits à pieds de bois invite à la prudence.

Les placages contenus dans les tombes 43, 206, 213 pourraient également être des éléments décoratifs de coffrets ou boîtes. Leur diversité et leur nombre restent cependant moindres que dans les sépultures 1, 7 et 25. La seule présence d'anneaux dans la tombe 47 reste difficile à interpréter sans éléments de compréhension supplémentaires.

Bien que des éléments métalliques de coffrets n'aient été découverts que dans les sépultures 5, 14, 21, 31, 39 et 46, ainsi que dans la fosse n° 233156, on ne doit pas négliger le fait que certains types de ces contenants n'aient pas laissé de traces tangibles autres que celles de leur décor. En effet, bon nombre de coffrets et boîtes ont pu être simplement collés et emboîtés par des systèmes de tenons et mortaises, leurs couvercles pouvant coulisser dans des glissières ou être mus par des charnières de bois. Par ailleurs, il est également possible que les éléments métalliques n'aient pas été ramassés lors du tri afin d'être déposés dans les sépultures (Castella *et alii*, 1999, p. 350).

Ainsi, il est probable que les placages de

différents types contenus dans les sépultures 43, 1, 7, 25, 206 et 213 soient des décors de coffres, coffrets ou boîtes, collés ou rivetés déposés sur le bûcher lors de la crémation. On sait que l'usage de différents types de contenants est largement attesté dans la littérature⁸⁸ et sur les différents types de représentations visuelles d'époque romaine, notamment à Pompéi⁸⁹ (fig. 32 et 33). Différentes découvertes archéologiques ont également mis en évidence l'usage d'os ou d'ivoire en guise d'ornementation ou de structure de ces récipients⁹⁰. On note cependant que beaucoup des éléments conservés, et notamment à Pompéi, ne comportent aucun décor ou sont simplement ornés de plaques métalliques⁹¹. L'usage de coffres, coffrets ou boîtes dans les pratiques funéraires est également attesté⁹² : ces éléments peuvent avoir contenu ou non des offrandes⁹³. Ainsi, on note que différents types d'objets, voire d'offrandes alimentaires,

ont pu être déposés dans ces contenants⁹⁴ : le caractère sexuellement marqué des types d'objets permettant d'identifier le sexe de l'individu. Dans le cas de récipients vides, on peut envisager le dépôt d'une boîte et de ce qu'elle est censée contenir symboliquement. Sans la certitude absolue que les fragments de décor contenus dans les tombes 43, 1, 7, 25, 206 et 213 soient effectivement des placages de boîtes, il reste délicat de s'avancer sur leur possible contenu.

2.4. *Le jeu ou le comptage*

L'objet n° 25011.602 est le seul à être issu de la catégorie du jeu ou du comptage. Il s'agit d'un jeton en os de type Béal A. XXXIII, 2 (Béal, 1983, p. 286-289). Le type est relativement courant entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C. Son épaisseur est de 2 mm et son diamètre

⁸⁸ Le vocabulaire désignant ces contenants est large puisqu'il compte au moins quatre noms différents, attribués en fonction de leur grandeur et de l'importance de leur contenu. Ainsi, le nom «*arca*» désigne un coffre : c'est un terme général qui s'applique à des objets de grandeurs et formes diverses. Une tombe étrusque découverte à Caere contenait une représentation d'un *arca*, disposé à côté du lit du défunt (Saglio, 1919 : *arca*). Par ailleurs, il semble que le nom «*arculae*» soit également utilisé pour désigner, en petit, l'*arca* (*op. cit.*, 1919 : *arca*; Castella *et alii*, 1999, p. 350-351). Le nom «*capsa*», et plus particulièrement son diminutif «*capsula*», peuvent quant à eux désigner des boîtes destinées à contenir des objets de toilette, des parfums ou d'autres objets du *mundus muliebris* (Saglio, 1919 : *capsa*). On connaît également le nom «*loculus*» qui désigne spécialement un espace réservé à un objet, et par extension une boîte compartimentée. Ce mot semble également employé de façon plus générale pour désigner les caisses et coffrets (Thédenat, 1919 : *loculus*).

⁸⁹ Voir par exemple la mosaïque trouvée dans la partie ouest de l'*atrium* de la *Casa del Fauno* (VI 12, 2) sur laquelle on voit un coffret à bijoux à demi ouvert, dont le couvercle est logiquement articulé de charnières, qui laisse s'échapper un collier tenu par des oiseaux. On connaît également la représentation picturale d'un coffret contenant des éléments de toilette dans la *Casa del Principe di Napoli* (VI 15, 8) : deux Amours sont figurés en train de préparer la toilette. Voir aussi le coffret représenté dans la *Casa dei Vetii*, VI 15, 1 (De Franciscis *et alii*, 1999, n° 59).

⁹⁰ Parmi de nombreux exemples, on peut citer les placages en os d'un coffret gallo-romain découvert à Mandre (Feugère, Mazimann, 2000) et ceux trouvés en

Hongrie, à Dunapentele (Birò, 1994, pl. 71, 600a-b). Les boîtes en os et ivoire sont également connues : voir les exemples gallo-romains de Nîmes (Béal, 1984) et ceux conservés à Arles, au *Musée de l'Arles Antique*. Différents exemplaires ont également été mis en évidence dans la vallée de l'Hérault à Aumes, Alignan-du-Vent et Montagnac (Feugère, Prévot, 2008, n° 29-31). Des décors d'ivoire plus tardifs sont également connus : voir par exemple la lipsanothèque de Brescia.

⁹¹ Voir par exemple les boîtes à couvercles coulissants trouvées dans la *Casa del Fabbro*, I 10, 7 (Allison, 2006, pl. 96, n° 2-3) ou encore le coffret décoré de plaques métalliques découvert dans *Casa del Menandro*, I 10, 4 (*op. cit.*, 2006, pl. 18, n° 1).

⁹² D. Castella précise qu'un «*un coffret déposé dans une sépulture peut avoir plusieurs fonctions et par conséquent correspondre à des rites funéraires distincts. Protéger l'urne ou déposer les ossements incinérés; brûlé sur le bûcher ou déposé tel quel dans la tombe*» (Castella *et alii*, 1999, p. 350).

⁹³ Voir par exemple la nécropole de Cologne : sur 27 coffrets découverts, douze étaient vides (Friedhoff, 1991, p. 186). On peut également citer l'exemple d'une boîte en ivoire à couvercle coulissant, déposée en offrande secondaire dans une urne de la nécropole de la Croix-Rouge à Orange (Prévot, 2007).

⁹⁴ Voir Fremersdorf, 1927, p. 260; Martin-Kilcher, 1976, p. 87; Bernhard, 1982, p. 230. On sait que ces coffrets pouvaient contenir différents types d'objets personnels : bijoux, miroirs, peignes ou jetons (Mercando, 1974, p. 85-189; Berti, 1984, p. 138-141; Castella *et alii*, 1999, p. 350-351; Bel, 2002, p. 156) ainsi que des balsamiques (Eygun, 1933, p. 97-98; Mercando, 1982, p. 304-306; Bel, 2002, p. 156).



Fig. 32 – *Emblema* de la mosaïque découverte dans la partie ouest de l'atrium de la *Casa del Fauno* (VI 12, 2), à Pompéi. Il représente un coffret à bijoux, sans doute vu ici comme une allégorie du *mundus muliebris* (cliché Ph. Prévot).

est compris entre 13,1-14 mm. Ses faces sont lisses et sa tranche est droite (planche 4, n° 2). Il a été trouvé dans une unité stratigraphique correspondant à l'un des derniers niveaux d'occupation en relation avec l'aire de crémation repérée derrière la niche 25 et contemporaine de la phase 6 (60-79 ap. J.-C.), avec toutefois une incertitude chronologique parce que cette zone a été perturbée par les travaux réalisés en 1954. Brûlé, on peut supposer sans trop de risque que ce jeton a été déposé en offrande primaire sur un bûcher funéraire.

On note que les fragments indéterminés n° 21702.616 (dans l'urne de la tombe 207, Auguste – Tibère), 23211.604 (déversement de cendres provenant du sujet de la tombe 21A, 60-79 ap. J.-C.), 232015.602 (dans l'urne de la



Fig. 33 – Représentation d'un coffret contenant des éléments de toilettes peint dans la *Casa del Principe di Napoli* (VI 15, 8), à Pompéi (cliché Ph. Prévot).

tombe 1, 60-79 ap. J.-C.) et 332447.624-626 (dans l'urne de la tombe 46, 0-30 ap. J.-C.) pourraient également être des jetons. Toutefois l'incertitude liée à leur identification exacte nous invite à la prudence.

Les jetons en os sont fréquemment déposés dans les sépultures romaines⁹⁵. Ils peuvent être associés, par exemple, à des pions en verre⁹⁶, des dés à jouer⁹⁷, des instruments à écrire⁹⁸ ou encore des outils relatifs au domaine du textile⁹⁹. Certaines sépultures ont également livré des séries importantes de pions¹⁰⁰, essentiellement trouvées dans des tombes d'enfants ou de jeunes adultes et parfois associées à des dés à jouer¹⁰¹. Cependant, leur nombre ne semble cependant pas significatif dans les tombes puisqu'il peut s'agir de dépôts symboliques (Béal, 1983, p. 283). On note, par ailleurs, que les dépôts isolés de pions de verres sont aussi fréquents¹⁰².

⁹⁵ Par exemple : Simonett, 1938, tombe 13; Haffner, 1971, tombe 37; Martin-Kilcher, 1976, tombes 40 et 49; Von Schnurbein, 1977, tombes 98, 212, 264 et 794; Bérard, 1980, tombe 13; Castella, 1987, tombe 31; Grünewald, 1990, tombe 58; Friedhoff, 1991, tombe 59; Castella *et al.*, 1999, structures 50, 64 a ou b, 93, 125, 160, 285 et 332, ainsi que 22 jetons hors structures; Bel, 2002, tombes 15, 32, 164 et 178.

⁹⁶ Dedet *et al.*, 1978, tombe 15; Meffre, 1985.

⁹⁷ Dumoulin, 1964, tombe 33.

⁹⁸ Luik, 1994, fig. 14.

⁹⁹ Voir par exemple Bel, 2002, tombe 31.

¹⁰⁰ Down, Rule, 1971, 97; Martin-Kilcher, 1976, tombe 40; Von Schnurbein, 1977, pl. 17, inhumation 794; Philpott, 1991, 185; Krüger, 1993; Luik, 1994, p. 371-372; Augros, Feugère, 2002, tombe 303; Bel, 2002, tombes 45 et 276. D'autres exemples, cités par M. Luik (Luik, 1994) sont également connus à Trier, Berzdorf, York et Bologne.

¹⁰¹ Voir par exemple *Kölner Jahrb.* 17, 1980, p. 107; p. 146, fig. 13; tombe 17/3, ou encore Down, Rule, 1971, p. 117.

¹⁰² Par exemple : Dumoulin, 1958, tombe 208 et 1964, tombe 30; Von Schnurbein, 1977, tombe 519; Haffner, 1978, tombe 1085; Bezzi Martini, 1987, tombes 11 et 18; Cocchiari, Andreassi, 1988, tombe 42/234.

Sans mobilier associé, présence de séries significatives¹⁰³ ou morphologie typique¹⁰⁴, la fonction des jetons en os reste délicate à définir (Béal, 1983, p. 283-285; Feugère, Prévot, 2008, p. 240). En effet, ceux-ci peuvent aussi bien servir au jeu que de *calculi*, destinés à faciliter le comptage. L'hypothèse d'objets à fonction mixte est sans doute aussi envisageable (Feugère, Prévot, p. 241).

Les interprétations quant à leur présence dans les sépultures sont variées. Ils peuvent refléter la passion du défunt pour les jeux mais également devenir des symboles de bonne fortune (Castella *et alii*, 1999, p. 348).

2.5. Les instruments et outils

On compte 11 fragments identifiés comme appartenant à la catégorie des instruments et outils. Ces fragments représentent 1,1% du total des objets identifiés et 0,7% des éléments découverts sur le site. Il s'agit d'un fragment de *cochlear*, trois fragments de *ligula*, un fragment de stylet, une aiguille, deux fragments de fusaiöles et trois fragments de plaques de métiers à broder (fig. 1). On note que l'aiguille ainsi que les fragments de fusaiöles et de plaques de métiers à broder sont des outils du textile.

¹⁰³ La plupart ne permettent pas de les attribuer à une catégorie précise de jeux de tables, tels les «latroncules» ou les *duodecim scripta* (Rieche, 1984; May, 1992; Feugère, 1996).

¹⁰⁴ Les éléments de grande taille en os, souvent isolé dans les sépultures, sont fréquemment identifiés comme des pions. Leur chronologie est beaucoup plus étendue que celle des jetons : voir par exemple MacGregor, 1978, p. 33; Crummy, 1983, p. 91; Deschler-Erb, 1998, p. 151; Mikler, 1997, p. 28; Feugère, Prévot, 2008, n° 63.

¹⁰⁵ L'attestation de l'utilisation de ce type de cuillère pour la consommation d'œuf est relayée par une fresque de la *Casa di Julia Felix* (II 4, 2), trouvée à Pompéi. On y distingue un *cochlear* métallique disposé à côté d'un plat contenant des œufs. Par ailleurs, l'auteur antique Martial (*Épigrammes*, XIV, 121) évoque directement le double usage de ces cuillères, aussi bien destinées à manger des escargots que des œufs : «*Sum cocleis habilis, sed minus utilis ovis. Numquid scis potius cur cochleare vocer?*». On sait enfin qu'un *cochlear* a été découvert avec des œufs dans une coupe, déposés dans une sépulture à

2.5.1. Les cuillères : *cochlearia* et *ligulae*

Plusieurs fragments de cuillères ont été découverts sur le site. Nous les avons classés en fonction de leur forme et distinguons ainsi les *cochlearia* et les *ligulae*, dont les fonctions diffèrent.

Un cuilleron de *cochlear* (n° 250113.601) brûlé, dont le dos est orné d'un simple chevron, a été trouvé parmi les restes du premier bûcher édifié dans l'aire 250; il semble donc qu'on puisse le dater du début de la période d'utilisation de celle-ci comme aire de crémation (62-75 ap. J.-C.). Ces cuillères sont rattachables au type Béal A. XXV, 1 (Béal, 1983, p. 249-252), largement répandues du III^e s. av. au IV^e s. ap. J.-C. Elles se caractérisent par un petit cuilleron de forme circulaire et par un manche à l'extrémité pointue. Il est admis que ce type de cuillère était utilisé pour la consommation des coquillages, des escargots et surtout des œufs¹⁰⁵. Ces cuillères, en os ou métal, se retrouvent assez fréquemment dans les sépultures¹⁰⁶ et peuvent être associées à des instruments de toilette ou de chirurgie (Castella *et alii*, 1999, p. 339)¹⁰⁷. Le site de Pompéi compte de nombreux exemples en os¹⁰⁸ et métalliques¹⁰⁹. La morphologie des cuillères en os trouvées en contexte de consommation ne diffère donc pas de celle du *cochlear* n° 250113.601.

inhumation (st. 88; vers 170 ap. J.-C.) de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD (Castella *et alii*, 1999).

¹⁰⁶ Voir par exemple les *cochlearia* en os et métal trouvés dans la nécropole d'*En Chaplix* à Avenches et datés du II^e s. ap. J.-C. (Castella *et alii*, 1999, p. 339-340 : n° 1576, st. 133; n° 1577, st. 47; n° 1780, st. 202; n° 1782, st. 58 et n° 1784, st. 158) ou encore l'exemplaire découvert dans la nécropole du *Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002 : tombe 173).

¹⁰⁷ Voir Künzl, 1982 et Cüppers *et alii*, 1983, p. 273/236.

¹⁰⁸ Voir par exemple les *cochlearia* en os découverts dans la *Casa della Duchessa di Aosta* (V 3, 12 : inv. n° 34), à proximité de la *Porta Vesuvio* (inv. n° 281 B et 5838A), dans le *termopolium* faisant face à la *Casa di Vettii* (VI 16, 40 : inv. n° 55485), dans la *Casa d'Adino* (VI 7, 18 : inv. n° 13037A), ou encore dans la maison I 13, 3 (inv. n° 11644D).

¹⁰⁹ Se référer aux cuillères en argent et bronze trouvées dans la *Casa del Menandro*, I 10, 4, pièce 43 (Allison, 2006, pl. 59, n° 3 et pl. 61, n° 13).

Trois fragments d'une seule et même *ligula* ont été trouvés dans l'urne de la tombe 46 (n° 332441.601, et 332447.601-602, planche 4, n° 3), datée de la phase 4 état 1 (0-30 ap. J.-C.). Le cuilleron forme un ovale allongé et présente un chevron triangulaire à son dos. Ces cuillères sont de type Béal A. XXV, 2 (Béal, 1983, p. 252-253), connues au moins entre le III^e s. av. et le III^e s. ap. J.-C. Leur morphologie est relativement différente de celle des *cochlearia* puisque leur cuilleron est allongé, de forme ovale ou piriforme. Cette forme semble adaptée à la prise d'aliments liquides ou semi liquides. On en retrouve aussi bien dans les sépultures¹¹⁰ qu'en contexte d'utilisation¹¹¹. On constate ainsi que la *ligula* découverte dans la tombe 46 est de forme analogue à la plupart des *ligulae* utilisées durant la même époque à Pompéi.

Par ailleurs, les fragments indéterminés n° 21309.603, 21311.604, 21317.606-607, 21506.601, 251208.601, 251210.601 et 332434.605 pourraient appartenir aux cuillères trouvées sur la nécropole. Parmi ces fragments, sept d'entre eux proviennent de tombes : le n° 332434.605 a été trouvé parmi les cendres déversées dans la fosse de la tombe 46, et il est probable que ce fragment soit une partie de la *ligula* n° 332441.601, 332447.601-602 découverte dans l'urne de cette même tombe. Les n° 21309.603, 21311.604 et 21317.606-607 proviennent du comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.) et le n° 21506.601 de l'urne de la tombe 205 (50-79 ap. J.-C.).

Les fragments indéterminés n° 251208.601 et 251210.601 proviennent de la fosse F5.

¹¹⁰ Voir par exemple une *ligula* métallique trouvée à Avenches et datée du II^e s. ap. J.-C. (Castella *et alii*, 1999, p. 339-340 : n° 1785, st. 355).

¹¹¹ De nombreux exemples sont connus à Pompéi : on peut citer les *ligulae* découvertes dans l'atelier V 3, 2 (inv. n° 54860), dans la maison I 13, 3 (inv. n° 11644 et 11653G), dans la *Casa di Taedia Secunda* (I 13, 4 : inv. n° 11664C), dans l'*hospitium* I 14, 9 (inv. n° 12039F/G), ou encore dans la *Casa del piano superiore* (I 11, 15 : inv. n° 11284). On note que la plupart des exemplaires cités comportent, à leur extrémité proximale, un décor formant des phalanges de bovins.

¹¹² Concernant le dépôt de cuillères dans des pièces de

Ils pourraient appartenir au *cochlear* n° 250113.601, mais il est impossible de l'affirmer avec certitude.

Ces types de cuillères ne peuvent être dissociés d'offrandes de type alimentaires, qu'elles soient effectives ou symboliques¹¹².

2.5.2. Les stylets

Le site semble avoir livré un stylet. Il s'agit du n° 25005.106, trouvé hors sépulture dans un niveau remanié en 1954. Cet élément est relativement fragmentaire, c'est pourquoi il faut rester prudent mais sa morphologie le rapproche des différents types connus (Božic, Feugère, 2004) et également visibles sur le site de Pompéi¹¹³.

Les stylets sont des instruments de l'écriture et il est habituel de les retrouver dans des contextes funéraires¹¹⁴ où ils sont un symbole d'auto-représentation pouvant mettre en valeur la culture du défunt¹¹⁵.

2.6. Les outils textiles

Les objets liés au travail du textile sont relativement bien représentés sur le site. Ces éléments sont généralement marqués sexuellement et on les attribue le plus souvent à des individus de sexe féminin.

2.6.1. Les aiguilles

Une seule aiguille en os a été trouvée sur le site. Il s'agit du n° 23211.34 (planche 4, n° 4) provenant de la tombe 21A et daté de la phase 6 état 3 (60-79 ap. J.-C.). Cette aiguille est de type Béal A.XIX, 7 (Béal, 1983, p. 170-171) et

vaisselle, voir par exemple Haffner, 1978, tombe 1026; Friedhoff, 1991, tombe 282; et Castella *et alii*, 1999, st. 58 et 133.

¹¹³ Parmi les exemplaires en os connus sur le site de Pompéi, on peut citer par exemple le stylet découvert dans une *fullonica* de la région VI (inv. n° 6430A).

¹¹⁴ Par exemple à Dangstetten (Fingerlin, 1986, n° 4/5, 8/8, 42/3 sqq., pl. 8 et 1998, n° 747/6, 766/12, 787/23 sqq., pl. 11), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, tombes 123, 146, 258 et 280) ou Osteria del Curato II (Egidi *et alii*, 2003, p. 107, tombe 26, n° 81).

¹¹⁵ Boeselager, 1989; Feugère, 1993, p. 146-148; Feugère, 2000; Feugère, Giovannini, 2000 et Bel, 2002, p. 152.

elle a été déposée dans la sépulture de la jeune fille 21A. Elle est associée, dans la sépulture 21A, à la fusaiïole n° 23211.133, au manche n° 23175.4 et à la cuillère à parfum n° 23175.9, 23211.601.

Les aiguilles sont bien attestées dans les tombes d'époque romaine¹¹⁶ et sont fréquemment signalées parmi les offrandes funéraires féminines¹¹⁷. On sait également que ces objets sont souvent associés à d'autres éléments à caractère féminin¹¹⁸.

2.6.2. Les fusaiïoles

Deux fusaiïoles en os ont été reconnues sur le site. L'élément n° 23211.133 (planche 4, n° 5) qui correspond au type Béal A.XXXVI, 3 (Béal, 1983, p. 329), provient de la tombe 21A qui contenait les restes brûlés d'une jeune femme (très probablement Vesonja Urbana, morte à l'âge de vingt ans). Elle peut être datée des dernières années de la phase 6 état 3 (60-79 ap. J.-C.). L'élément n° 21702.615 a été trouvé à l'intérieur de l'urne de la tombe 207 (Auguste – Tibère).

Nous n'avons identifié aucun fuseau en os associé dans les tombes 21A et 207; il est envisageable que des fuseaux en bois aient été déposés avec les fusaiïoles. Chacune de ces fusaiïoles était associée à un autre outil du textile : la fusaiïole n° 23211.133 et l'aiguille n° 23211.34; la fusaiïole n° 21702.615 et la plaque de métier à broder n° 21702.614. Par ailleurs, on note que la fusaiïole n° 23211.133 était associée, au sein de la tombe 21A, à deux

objets de toilette : le manche n° 23175.4 et la cuillère à parfum n° 23175.9, 23211.601.

Des fusaiïoles de différents types sont connues à Pompéi¹¹⁹. De plus, on sait que les fusaiïoles sont attestées à plusieurs reprises en contextes funéraires¹²⁰.

2.6.3. Des plaques de métiers à broder?

Les fragments d'au moins deux plaques de type Béal B. XIX (Béal, 1984, p. 110-112) ont été identifiés. Il s'agit des fragments brûlés n° 21702.614, 25013.609 et 25041.601.

La première plaque est constituée des fragments n° 25013.609 et 25041.601 (fig. 34 et planche 4, n° 7). Elle a été trouvée dans la zone de crémation de l'aire 25 sud (60-79 ap. J.-C.). L'US 25013 correspond à un niveau perturbé en 1954, mais l'US 25041 est, elle, bien en place, ce qui garantit la datation. La plaque comporte des perforations circulaires et rectangulaires. L'un des côtés est droit et l'autre est orné.

Le fragment n° 21702.614 (planche 4, n° 6) provient de l'urne de la tombe 207 (Auguste – Tibère). Deux des côtés conservés sont ornés et l'on distingue deux trous perforants. Il était associé, dans la tombe, à une fusaiïole (n° 21702.615) et peut-être également à un élément mobilier comportant des décors d'os élaborés (n° 21702.601-613).

Les plaques en os et ivoire de ce type posent de sérieux problèmes d'identification. Il s'agit de plaques décorées sur une seule

¹¹⁶ Voir par exemple Filippi, 1997 : p. 321, tombe 22, n° 25; Bel, 2002 : tombe 260 et 93; Bérard, 1961, p. 118-119 et 152; Dumoulin, 1958, p. 208-210 et 1964, p. 94, 96 et 100; Dedet *et alii*, 1978, p. 91.

¹¹⁷ Il s'agit d'exemplaires en os (Cocchiaro, Andreassi, 1988, tombe 31/161, 39/205, 121/323; Dumoulin, 1964, tombes 21, 27, 29; Mackensen, 1978, tombe 358; Mercando, 1974, tombe 303; Von Schnurbein, 1977, tombes 533, 576, 597, 817), bronze (Von Schnurbein, 1977, tombes 733, 819, 871, 940, 1103; Simonett, 1941, tombe 14, Liverpool) et fer (Von Schnurbein, 1977, tombes 206, 896, 905).

¹¹⁸ On pense par exemple à des épingles (Dumoulin, 1958, p. 210), des miroirs (Dedet *et alii*, 1978, p. 91; Simonett, 1941, p. 145, tombe 12) ou des palettes à fard (Mercando *et alii*, 1974, p. 391). Voir également la tombe 871 de la nécropole de Regensburg : Von Schnurbein, 1977, p. 94.

Se référer également à Castella *et alii*, 1999, p. 333.

¹¹⁹ On connaît par exemple deux fusaiïoles en os découvertes sur des fuseaux en os dans la *Casa del Fabro*, I 10, 7, pièce 2 (Allison, 2006, pl. 70, n° 9). On peut également citer le lot de dix fusaiïoles et fuseaux en os trouvées dans la boutique IX 7, 11 (inv. n° 1533C, 1534C, E-H, L-N et P) ou la fusaiïole et son fuseau en os provenant de la *Casa di Cerere* (I 9, 13 : inv. n° 8303).

¹²⁰ Voir par exemple Von Schnurbein, 1977, tombe 871; Filippi, 1982, tombe 1 (complexe E); Cüppers *et alii*, 1983, p. 196/142c, d et h; Passi Pitcher éd., 1987, tombe 8; Grünwald, 1990, tombe 71; Filippi, 1997, p. 387, tombe R8, n° 5-6 et p. 388, tombe R10, n° 2; Castella *et alii*, 1999, p. pl. 158, n° 1573, st. 187 ainsi que Egidi *et alii*, 2003, p. 124, n° 107.



Fig. 34 – Plaque de métier à broder n° 25013.609 et 25041.601.

face, souvent zoomorphes, et qui se caractérisent par la présence de trous rectangulaires destinés à recevoir des barres traversantes. Celles-ci permettant de garder les plaques droites, parallèles et à distance constante. L'identification de ces plaques comme métiers à broder portatifs pourrait être étayée par la découverte de la fusaïole associée n° 21702.615. Dans les sépultures, les associations d'objets appartenant à des catégories identiques sont courantes. Par exemple on connaît sur le site deux autres éléments liés au travail du textile et associés dans la sépulture 21A : il s'agit de l'aiguille n° 23211.34 et de la fusaïole n° 23211.133. C'est pour cette raison que nous proposons de classer ces plaques dans la catégorie des éléments liés au travail du textile.

La découverte de ce type d'élément est relativement rare et il est probable que bon nombre d'entre eux aient été fabriqués en bois¹²¹. Nous dénombrons seulement deux plaques de ce type, en os, découvertes en

contexte funéraire : il s'agit des exemplaires n° 17-18 trouvés dans la tombe 32 de la nécropole du *Valladas* à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel, 2002, p. 297-298). Ces plaques sont datées entre 60-100 ap. J.-C. On connaît au moins un autre exemple pompéien en os. Il s'agit d'un fragment provenant de la *Casa di Cerere*, I, IX, 13 (inv. n° 8192). Sa forme est identique à celle des fragments trouvés dans la nécropole de Porta Nocera. En outre, il ne comporte pas de décor externe. On connaît également des exemples en os ou ivoire découverts à Ostie, Nîmes, Lyon et Sainte-Colombe-lès-Vienne¹²².

2.7. Les rebuts d'artisanat

Quatre rebuts d'artisanat de l'os, brûlés, ont été trouvés sur le site (n° 234245.2 et 234249.606). Ces fragments représentent 0,2% des éléments découverts sur le site. Ils proviennent de l'urne cinéraire découverte dans la tombe 3 et sont datés de la phase 6 état 2 (60-79 ap. J.-C.). Ainsi, on compte un fragment de diaphyse sciée (n° 234245.2), identifiée comme un métatarse de bovin, et trois fragments d'extrémités articulaires sciées ou de diaphyses sciées (n° 234249.606), identifiés comme des métapodes.

La présence de rebuts d'artisanat de l'os dans l'urne de la tombe 3 est, selon nous, le fait d'une erreur de ramassage. Ces déchets sont cependant brûlés et ont donc dû se trouver dans le bûcher lors de la crémation du défunt. Il semble douteux que des rebuts d'artisanat aient été déposés en offrande primaire, même s'ils auraient finalement pu remplacer symboliquement ou compléter des offrandes alimentaires. À notre connaissance, seules deux nécropoles romaines ont livré des rebuts d'artisanat : celle de *l'avenue Malraux*, située à Metz¹²³, et celle de la *voie d'Agrippa* à Orange (Mignon, Doray, 2009). Le fait semble donc relativement rare ou non mentionné.

¹²¹ Un exemplaire a été découvert à Mangalia (Roumanie) dans une sépulture féminine de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. (Radulescu, Coman Zavatin, 1974, p. 429-430, n° 6219).

¹²² Se référer à Béal, 1984, p. 110, n° 386-389 et aux références bibliographiques présentées p. 112, note 2.

¹²³ Étude en cours par l'auteur.

Il peut s'agir de résidus de nettoyage de l'aire funéraire sans lien avec les activités qui s'y déroulaient¹²⁴.

2.8. Les éléments indéterminés

Le site de *Porta Nocera* compte 525 éléments indéterminés. Ces éléments représentent 34% du total des fragments découverts sur le site. Les plus anciens remontent à la phase 4 état 1, certains ont été trouvés dans des remblais modernes. On observe que 205 éléments ont été découverts dans des sépultures : il s'agit des tombes 19, 26, 28, 31, 32, 46, 47, 11, 1, 7, 25, 5, 21, 201, 202, 203, 205, 206, 207 et 208. Trois tombes se démarquent : la sépulture 46 contenait 26 éléments, la sépulture 25 en a livré 55 et la sépulture 203 en contenait 73.

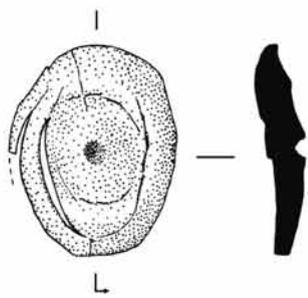
Il semblerait que l'on puisse rattacher 8 éléments au domaine de l'ameublement : il s'agit de 6 placages (n° 21202.601, fosse de la tombe 202, 0-40 ap. J.-C.; 332439.601, 332442.607 et 332447.622-623, fosse de la tombe 46 pour les deux premiers, urne de la même tombe pour le troisième, 0-30 ap. J.-C.), d'un élément tubulaire ou d'un élément cupuliforme (n° 25048.606, aire de crémation de la zone 25 sud, 60-79 ap. J.-C.), ainsi que d'un élément tubulaire ou d'une bobine (n° 23724.603, cendres de la tombe 5, 60-79 ap. J.-C.).

Le site compte en outre 3 fûts d'épingles ou d'aiguilles (n° 21311.603, tombe 21A, cendres déversées dans le coffre 29, 60-79 ap. J.-C.; 230146.601, niveau de voirie; 232924.601, cendres dans la fosse de la tombe 31, 0-30 ap. J.-C.), 7 fûts d'épingles, d'aiguilles ou de manches (n° 21309.603, 21311.604, 21317.606, dans la fosse de la tombe 203, 0-30 ap. J.-C.; 21506.601, dans l'urne de la tombe 205, 50-79 ap. J.-C.; 251208.601 et 251210.601, dans le remplissage de la fosse F5), 2 pointes d'épingles, d'aiguilles ou de manches (n° 21317.607 et 332434.605, respec-

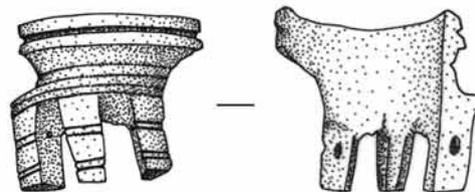
tivement dans les fosses des tombes 203 et 46), un bord de pyxide ou d'élément cupuliforme (n° 25047.604, dans l'aire de crémation 25 sud, 60-79 ap. J.-C.), un bord de pyxide, d'élément tubulaire ou cupuliforme (n° 210023.601, niveau attribuable à la période 60-79 ap. J.-C.), 4 éléments indéterminés qui pourraient être des fragments de couvercles (n° 21332.601, dans le conduit à libations de la tombe 203; 23616.14, dans un remblai postérieur à 1954; 332440.602, planche 5, n° 7 et 332442.608, parmi les cendres déversées dans la fosse de la tombe 46, 0-30 ap. J.-C., planche 5 n° 8), ainsi que 5 éléments terminaux, fragments de couvercles ou de jetons/pions (n° 23211.604, cendres dans le coffre 29 en relation avec la sépulture 21A, 60-79 ap. J.-C.; 21702.616, urne de la tombe 207, Auguste – Tibère, planche 5, n° 1; 332447.624-626, urne de la tombe 46, 0-30 ap. J.-C., planche 5, n° 9).

L'urne de la tombe 207 a livré un élément de forme particulièrement élaborée (n° 21702.617-618 et 21702.620, fig. 35 et planche 5, n° 2). Il est probable que les fragments n° 21702.619 et 21702.621 appartiennent au même élément. Il s'agit d'un tube tourné de hauteur réduite. L'une des extrémités présente des créneaux (l. 3,6 mm), dont l'emprise couvre le tiers de la hauteur du tube. On observe que chaque créneau est perforé latéralement et qu'ils sont décorés de trois séries de deux fines gorges en V réparties à égales distances les unes des autres. L'autre extrémité est décorée de deux moulures arrondies séparées par une gorge en V. Elles sont séparées de la partie crénelée par une dépression concave au milieu de laquelle sont disposées deux fines gorges. Cette pièce en os était sans doute fixée sur un manche en bois. Il semble que les perforations disposées dans les créneaux aient permis le passage d'un fil servant de support à un autre dispositif. Sous cette forme, cet élément pourrait rappeler un *muscarium*, servant à la fois de chasse-mouches, d'épousse-

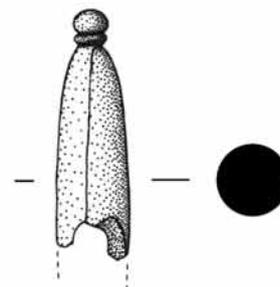
¹²⁴ Cette hypothèse a été avancée par ailleurs pour des restes d'équidés mis au jour dans les incinérations (voir synthèse sur les ossements animaux).



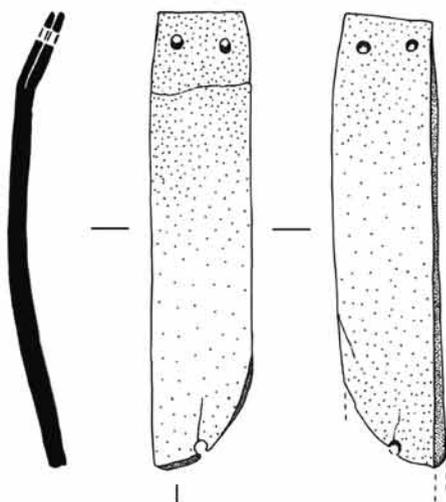
1 (n° 21702.616)



2 (n° 21702.617-618 et 620)



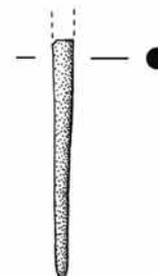
3 (n° 23175.3 et 23211.603)



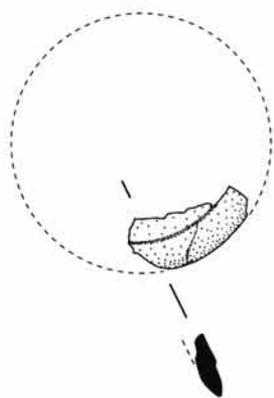
4 (n° 231106.601, 234309.602)



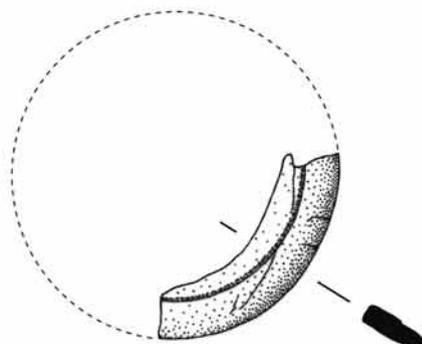
5 (n° 232015.602)



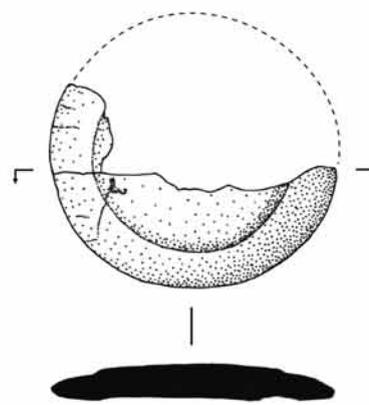
6 (n° 332434.605)



7 (n° 332440.602)



8 (n° 332440.602 et 332442.608)



9 (n° 332447.625)

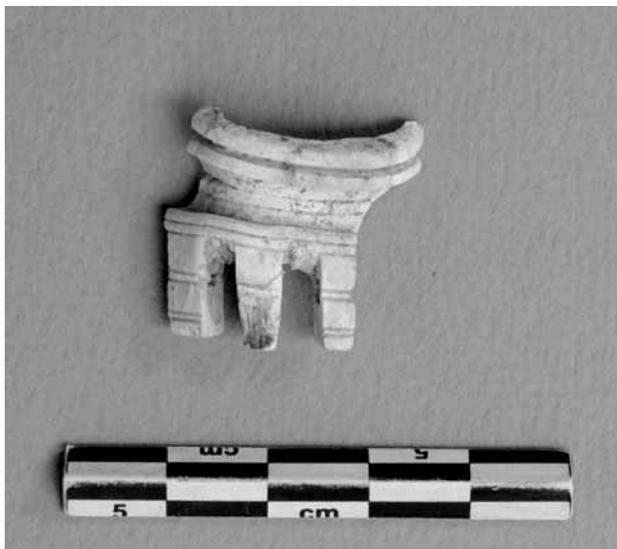


Fig. 35 – Le fragment indéterminé n° 21702.617-618 et 620 : un possible élément de *muscarium*.

toir ou d'éventail¹²⁵. Ainsi, il est probable que des franges de tissus ou du crin de cheval aient été fixées sur cet élément. Sans indices archéologiques et éléments de comparaisons supplémentaires, il est difficile de statuer sur une identification précise.

Un autre élément indéterminé présente également des caractéristiques intéressantes : il s'agit du n° 21022.634 et 21023.612 trouvé dans l'amas d'os brûlés fouillé au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.). Ce fragment est fait de deux éléments emboîtés l'un dans l'autre (fig. 36). La partie mortaise se compose d'une tige pleine forée longitudinalement (fig. 37). Le diamètre de l'empreinte laissée par la mèche est de 2,2 mm. Le tenon se présente sous la forme d'une tige facettée (d. max. 2,5 mm). On observe des traces d'abrasion longitudinale destinées à l'ajuster à la mortaise. Nous n'avons trouvé aucun élément de comparaison.

De plus, différents fragments présentent des détails technologiques ou morphologiques : ceux-ci restent cependant trop minces pour permettre une identification. C'est le cas

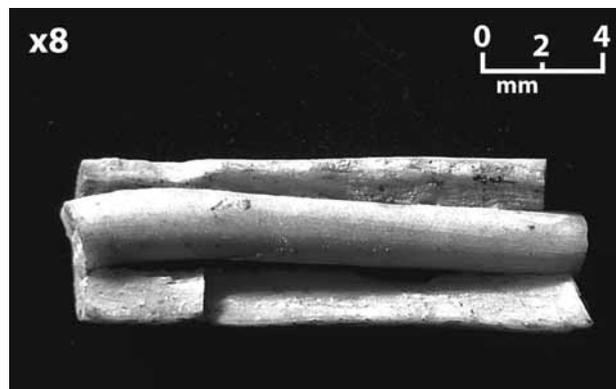


Fig. 36 – L'élément indéterminé n° 21022.634 et 21023.612 : vue de la tige insérée dans une partie du tube. On distingue des facettes longitudinales de mise en forme sur la tige (cliché Ph. Prévot).

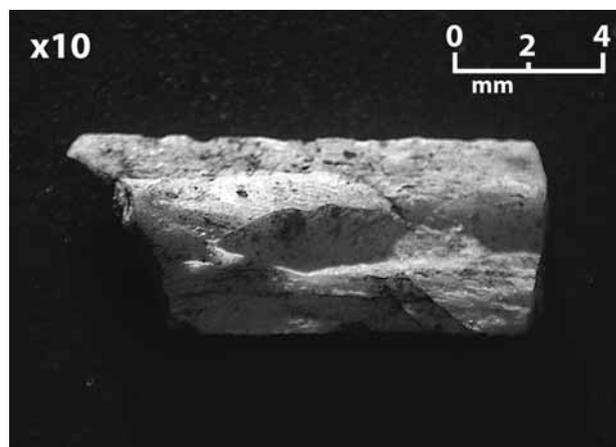


Fig. 37 – L'élément indéterminé n° 21022.634 et 21023.612 : vue du négatif laissé par la mèche lors du perçage longitudinal du tube. Des stries parallèles et hélicoïdales sont visibles dans l'empreinte (cliché Ph. Prévot).

des n° 21022.633 (amas au centre de l'enclos 21, 60-79 ap. J.-C.), 21306.603, 21311.605, 21313.604 comblement de la fosse de la tombe 203, 50-79 ap. J.-C.), 23175.3/23211.603 (tombe 21A, respectivement dans l'amphore et dans le coffre 29, planche 5, n° 3), 23723.601, 232015.602 (dans le coffre de la tombe 5, 60-79 ap. J.-C., planche 5, n° 5) et 234355.601

¹²⁵ Voir Saglio, 1919 : *muscarium*. On connaît plusieurs représentations de ce type d'objet : c'est notamment le cas sur l'une des fresques réalisées dans le tombeau de *Vesorius Priscus* (nécropole de *Porta Vesuvio*, Pompéi). L'élé-

ment découvert dans la nécropole de *Porta Nocera* rappelle également la partie terminale du manche d'éventail représenté sur l'urne de *Velia Cerinei*, trouvée à Castiglioncello (Gambogi, Palladino, 1999, p. 166).

(dans la fosse de la tombe 47, 0-30 ap. J.-C.). Enfin, on compte 479 fragments dépourvus de tout marqueurs : n° 21020.18, 21022.73, 21022.78, 21022.632, 21022.639, 21022.702, 21023.14, 21023.200, 21023.612-613, dans l'amas d'os brûlés au centre de l'enclos 21 (60-79 ap. J.-C.); 21102.602 (enclos 21, au-dessus des tombes 201 et 202, 60-79 ap. J.-C.); 21308.606, 21309.604, 21311.606, 21312.603, 21314.603, 21315.606, 21316.604, 21317.608, 21318.6, dans le comblement de la fosse de la tombe 203 (50-79 ap. J.-C.); 21501.20 (fosse de la tombe 205, 50-79 ap. J.-C.); 21601.602, 21603.605-606 (comblement de la fosse des tombes 206 et 208, en relation avec cette dernière, 60-79 ap. J.-C.); 21608.601-602 (contenu de l'urne de la tombe 206, 60-79 ap. J.-C.); 21702.622 (contenu de l'urne de la tombe 207, Auguste – Tibère); 23211.605 (tombe 21A, dans le coffre 29, 60-79 ap. J.-C.); 23320.28 (remplissage de la fosse de la tombe 19, 40-50 ap. J.-C.); 23547.62 (niveau d'occupation phase 4 état 2, 40-50 ap. J.-C.); 23952.601 (contenu de l'urne de la tombe 26, 0-30 ap. J.-C.); 25005.603, 25045.602 (urne remaniée et aire de crémation de la zone 25 sud, 60-79 ap. J.-C.); 210041.601 (à la base de l'aire de crémation de la zone 210); 232014.2, 232018.603 (contenu de l'urne de la tombe 1, 60-79 ap. J.-C.); 232334.601 (comblement de la fosse de la tombe 11, 50-60 ap. J.-C.); 232623.608, 232626.617 (respectivement dans l'urne de la tombe 25 et au-dessous de celle-ci, parmi les cendres déversées dans la fosse, 40-50 ap. J.-C.); 232716.603 (dans l'urne de la tombe 7, 40-50 ap. J.-C.); 232724.612 (sous l'urne de la tombe 7, dans un dépôt en relation avec la tombe 25); 233004.13 (niveau d'occupation, phase 4 état 2, 40-50 ap. J.-C.); 233007.9 (niveau d'occupation, phase 6 état 3, 60-79 ap. J.-C.); 233142.602 (fosse F2, 40-50 ap. J.-C.); 233156.603 (fosse F4, 40-50 ap. J.-C.); 233169.609, 233183.604 (fosse F3, 40-50 ap. J.-C.); 234358.607 (contenu de l'urne de la tombe 47, 0-30 ap. J.-C.); 251012.602, 251015.603, 251034.601, 251045.601, 251046.18, 251059.601, 251077.601 (bûchers 4, 6 et 7 de la zone 250, 62-75 ap. J.-C.); 251212.601 (fosse F5, 60-75 ap. J.-C.); 332432.606, 332439.602 et 332447.627 (comblement de la fosse de la tombe 46 pour

les deux premiers, dans l'urne de la même tombe pour le troisième, 0-30 ap. J.-C.).

CONCLUSION

À l'issue de cette étude, différents points concernant les pratiques funéraires peuvent être soulignés. Ils se rapportent aussi bien au choix des objets déposés et associés, qu'aux tris qui ont été effectués après la crémation des défunts.

Premièrement, nous avons constaté que l'ensemble des objets ou éléments d'assemblages composites provenant de la nécropole peuvent faire l'objet de comparaisons nombreuses. Ainsi, on note leur ressemblance avec des éléments issus d'autres contextes funéraires mais également de contextes plus variés.

Les objets de toilette, parure et habillement, jeu/comptage ainsi que les instruments et outils largement sur le bûcher ne diffèrent pas de ceux que l'on peut rencontrer dans le cadre de la vie quotidienne, comme l'attestent les nombreux exemples découverts à Pompéi, dans la péninsule italienne et dans de nombreuses provinces romaines, qu'ils soient réalisés en os, ivoire ou dans d'autres matériaux. On note également que la majorité des types d'objets identifiés et déposés sur les bûchers paraissent élaborés. En effet, hormis pour le jeton/pion n° 25011.602, on ne peut pas dire que les types déposés soient simples.

Concernant les éléments d'ameublement, il est plus délicat de se prononcer puisque l'identification de certains des supports reste incertaine. On note cependant que la plupart des placages découverts ont fait l'objet de comparaisons avec des éléments trouvés dans des nécropoles et contextes d'habitat ou d'ateliers pompéiens.

Deuxièmement, sur 1548 fragments d'os travaillé, on observe que 697 éléments issus de sépultures ont été identifiés. Ces fragments proviennent des tombes 35, 43, 9, 28, 32, 46, 47, 8 (mais il est vraisemblable que le fragment appartienne en fait à la tombe 7/25 dont la fosse a recoupé la tombe 8), 10, 11, 2, 3, 6,

7, 25, 5, 15, 21A et 21B (=14), 101, 201, 203, 205, 206, 207, 208, 212 et 213. Ils se répartissent de façon globalement hétérogène, tant du point de vue de leur type que de leur nombre (fig. 1). On note que la majeure partie des fragments retrouvés sur le site était brûlée. Leur état indique qu'ils ont sans doute été déposés sur les bûchers avant la crémation en tant qu'offrande, élément d'apparat ou combustible. Leur découverte dans les sépultures peut être significative d'un tri partiel, voire d'une absence de tri *post*-crématoire.

Il est difficile d'évaluer le degré de significativité du nombre d'objets contenus dans une sépulture et de lui accorder une valeur rituelle. Différents paramètres peuvent faire varier ce coefficient : la nature de l'élément, objet ou partie composite, le nombre de fragments appartenant à un même objet ou à une même catégorie d'éléments composites ainsi que les éventuelles associations de mobilier.

On observe que 17 sépultures contenaient des fragments isolés d'objets ou d'éléments composites.

Ainsi, 12 sépultures ont livré des fragments liés à la décoration composite d'éléments mobiliers divers : la tombe 35, une diaphyse à surface décorée; la tombe 9, deux baguettes creuses; la tombe 28, un élément encastrable et une plaquette¹²⁶; la tombe 32, une baguette pleine non décorée; la tombe 8, une frise à ondes; la tombe 2 contenait une plaquette; la tombe 6, une plaquette; la tombe 5, une baguette creuse; la tombe 21B (=14), une baguette creuse et un disque; la tombe 101, une plaquette; la tombe 205, une plaquette; la tombe 212, un élément cupuliforme.

De plus, on note que trois sépultures contenaient des fragments isolés d'objets : la tombe 10, une amulette; la tombe 15, une épingle la tombe 11, deux éléments de pyxide appartenant au même objet (dans ce cas

cependant, l'association n'est pas significative car les fragments proviennent d'une US passant au-dessus du sommet du comblement de la fosse, ils se rapportent en fait aux niveaux d'occupation et non pas à la tombe).

La découverte de fragments isolés n'est pas interprétable de la même manière s'il s'agit d'éléments théoriquement composites ou d'objets entiers. En effet, ces différents éléments n'ont pas la même valeur : la découverte d'un fragment d'objet, même s'il est isolé, plaide pour son dépôt sur le bûcher; un élément de placage parmi tant d'autres peut éventuellement provenir d'un autre bûcher. À ce titre, les fragments trouvés dans les tombes 35, 9, 28, 32, 8, 2, 6, 24, 5, 21B (=14), 101, 201, 205 et 212 pourraient donc être des éléments résiduels d'autres crémations que les éléments découverts dans les sépultures 10, 11 et 15. On ne doit cependant pas exclure le fait, concernant l'ensemble de ces sépultures, qu'un tri postérieur à la crémation ait été effectué : ainsi, les quelques fragments restant seraient dus à des erreurs de tri.

Douze sépultures contiennent des séries significatives de fragments : il s'agit des tombes 43, 46, 47, 1, 3, 7, 25, 21A, 203, 207, 208 et 213. Nous considérons que les séries découvertes dans ces sépultures sont significatives puisqu'il s'agit d'ensembles homogènes. Ces sépultures sont comprises entre la phase 3 et la phase 6, autrement dit entre Auguste et Vespasien.

Sept fragments ont été identifiés dans la tombe 43, datée entre 20 av. et 30 ap. J.-C. Ainsi, nous avons reconnu six baguettes pleines non décorées et un élément encastrable¹²⁷. Ces éléments pourraient être des placages de coffret ou boîte, déposé sur le bûcher de l'individu contenu dans la tombe 43. Compte tenu de leur nombre peu élevé, ils pourraient également résulter de bûcher d'un

¹²⁶ On constate que la plaquette découverte dans l'unité stratigraphique n° 23554 colle avec des fragments provenant des unités stratigraphiques n° 23645 et 23606. Par ailleurs, l'élément encastrable trouvé dans l'unité stratigraphique n° 231106 colle avec celui de l'unité stratigraphique n° 234309.

phique n° 234309.

¹²⁷ On note le collage de fragments d'un élément encastrable trouvés dans les unités stratigraphiques n° 234309 et 231106.

autre individu ou être des erreurs du tri *post-crématoire*.

Les tombes 46 et 47 sont datées entre 0-30 ap. J.-C. La tombe 46 a livré 89 éléments identifiés. Il s'agit d'un anneau, trois bobines, un disque, treize éléments tubulaires, sept placages à décor sophistiqué, 61 plaquettes ainsi que trois fragments d'une *ligula*. On observe des similitudes morphologiques entre des placages trouvés dans les unités stratigraphiques n° 332432 et 332441. Par ailleurs, différents collages ont été réalisés entre des éléments provenant d'unités stratigraphiques distinctes. Il s'agit de placages provenant des unités stratigraphiques n° 332439 et 332447, des éléments de couvercles trouvés dans les unités stratigraphiques n° 332440 et 332442, des fragments de *ligula* et des éléments tubulaires découverts dans les unités stratigraphiques n° 332441 et 332447, ainsi que des éléments tubulaires issus des unités stratigraphiques n° 332442 et 332447. Il est probable que l'anneau, les bobines, le disque et les éléments tubulaires soient des placages de pieds de meubles : un lit ou un meuble indéterminé. Les plaquettes et placages à décors sophistiqués pourraient être des éléments de ce meuble ou des placages décoratifs de coffret ou boîte, comme pourrait le laisser supposer la présence d'éléments métalliques de boîte. On note également la présence d'une *ligula*, cuillère destinée à la consommation d'aliments, sans doute déposée conjointement à des offrandes de type alimentaire. Le nombre élevé de ces fragments et leur relative homogénéité concourent à souligner leur dépôt sur le bûcher de la tombe 46. Sept fragments d'anneaux contenus dans la sépulture 47 ont été identifiés : n° 234358.601-606 et 234360.601. Le manque d'éléments conjoints ne permet pas d'interpréter leur présence. Leur homogénéité laisse supposer qu'un dépôt volontaire a été réalisé sur le bûcher.

L'ensemble 7/25, daté entre 40-50 ap. J.-C.,

contenait 262 éléments. Cent cinquante-huit fragments proviennent de la tombe 7 : il s'agit d'une baguette creuse, de 28 baguettes pleines non décorées, quatorze bandeaux, quatre frises à ondes, huit frises à glyphes, deux placages à décor sophistiqué et 101 plaquettes. Cent quatre fragments ont été identifiés dans la sépulture 25 : il s'agit de dix-neuf baguettes creuses¹²⁸, vingt bandeaux, une diaphyse dont le canal médullaire est décoré, quatorze frises à ondes, dix frises à glyphes, deux placages à décor sophistiqué et 38 plaquettes. On observe des similitudes entre les fragments contenus sous l'urne de la tombe 7 (US n° 232723-232724) et ceux de la tombe 25 (US n° 232618, 232620-232623 et 232626). En effet, ces US contiennent des fragments de frises à décor d'ondes et de glyphes; or ce n'est pas le cas des unités stratigraphiques de l'urne 7. On note également que la tombe 25 est la seule à avoir livré des frises à décor d'ondes et de glyphes, identifiées formellement comme telles. Ces éléments de placage ont pu être le décor d'un ou plusieurs éléments mobiliers, tels des coffrets ou boîtes contenant des offrandes liées au rituel funéraire. L'hypothèse de placages ornant des lits à décors composites pourrait être également envisageable.

Les tombes 1, 3 et 21A sont datées entre 60-79 ap. J.-C. Nous avons identifié 29 éléments découverts dans la sépulture 1 : il s'agit de dix baguettes creuses¹²⁹, sept baguettes pleines non décorées, une diaphyse décorée en surface, deux placages à décor sophistiqué et neuf plaquettes. L'ensemble de ces placages formait sans doute le décor composite d'un ou plusieurs éléments mobiliers. Ils auraient pu orner des coffrets ou boîtes contenant des offrandes liées au rituel funéraire de la crémation de l'individu de la sépulture 1. On ne doit pas exclure qu'ils aient également pu orner un meuble à décor composite, peut-être un lit. Cent cinquante-trois fragments ont été

¹²⁸ On observe différents collages concernant des fragments de baguettes creuses : il s'agit de ceux trouvés dans les unités stratigraphiques n° 232620 et 232622, ainsi que ceux provenant unités stratigraphiques n° 232621 et

232623.

¹²⁹ On note un collage entre des baguettes creuses découvertes dans les unités stratigraphiques n° 232016 et 232017.

identifiés dans la tombe 3. Ainsi, on compte cinq baguettes creuses, cinq bandeaux, quatre diaphyses à surface décorée, sept éléments cupuliformes, un élément tubulaire, deux placages à décor sophistiqué, 125 plaquettes et quatre déchets d'artisanat de l'os. Des concordances typologiques existent entre des éléments découverts dans les unités stratigraphiques n° 234245 et 234246. De plus, un collage a été effectué entre des bandeaux trouvés dans les unités stratigraphiques n° 234247 et 234248. Par ailleurs, des concordances entre éléments cupuliformes provenant des unités stratigraphiques n° 234249, 21022 et 21603 s'observent : il est envisageable que l'ensemble de ces éléments proviennent d'une même coupole. Il est probable, compte tenu de la découverte d'éléments décoratifs de pieds, que l'ensemble de ces placages appartiennent au décor d'un lit. Le nombre restreint de ces éléments, comparé à des séries déjà étudiées, invite à la prudence. Ainsi, une partie de meuble (lit, fauteuil?) a pu être utilisée comme combustible pour le bûcher ou qu'un lit à décor composite d'os et de bois ait été employé. On ne doit pas exclure qu'un tri postérieur ait éliminé une part relativement importante des éléments de ce meuble. La tombe 21A contenait six éléments, sans doute déposés sur le bûcher avant la crémation. Il s'agit d'une bobine, d'une aiguille, d'une fusaïole, de fragments d'une cuillère à parfum et d'un probable manche de miroir. On observe des collages propres à la tombe 21 : les fragments de cuillère à parfum et les fragments indéterminés trouvés dans les unités stratigraphiques n° 23175 et 23211. Il serait tentant de ranger la bobine dans la catégorie des outils liés au travail du textile, toutefois il semble que ces éléments ne sont pas employés à cette fin durant cette période. Il pourrait alors s'agir d'un élément d'ameublement lié au décor d'un pied de meuble, peut-être résiduel d'un autre bûcher ou employé comme combustible. On peut noter l'association de l'aiguille et de la fusaïole, outils dévolus au travail du textile. Selon nous, il est probable que cette fusaïole en os ait été associée à un fuseau de bois, brûlé durant la crémation. Ce dernier, dans le cas où il était en os, a pu faire l'objet d'un tri *post* crématoire.

Par ailleurs, il convient de souligner l'association d'éléments de toilette et d'éléments liés au textile. Il est probable pas conséquent qu'il faille associer ces éléments au sujet féminin de la T21 (il s'agit probablement de Vesonina Urbana).

Les tombes 203 et 206 (50-79 ap.), les tombes 207 (0-40 ap.) et 213 (Auguste) sont aménagées dans l'enclos 21 – 210. Nous avons identifié 59 éléments dans la tombe 203 : il s'agit de trois anneaux, trois baguettes creuses, deux bandeaux, un disque, quatorze éléments cupuliformes, deux éléments tubulaires, trois placages à décor sophistiqués, 30 plaquettes et une épingle. Il est probable que l'ensemble des placages provenant de cette sépulture appartiennent à un lit, peut-être à décor composite. Dans l'hypothèse d'un lit à décor uniquement fait d'os, il semble qu'un tri important ait été effectué après la crémation. Il ne faut pas négliger l'éventualité de coffrets ou boîtes décorés de placages en os. Il est possible, également, que des parties de meubles aient pu être utilisées lors de la crémation. La tombe 206 contenait sept éléments : une diaphyse dont le canal médullaire est décoré, cinq diaphyses dont la surface est décorée et un élément cupuliforme. On observe que les unités stratigraphiques n° 21601 et 21603 contiennent des éléments dont les types de décors sont semblables. Ces éléments pourraient être des placages décoratifs de coffret ou boîte déposé sur le bûcher de l'individu de la sépulture 206. L'élément cupuliforme semble être isolé et provenait peut-être d'un autre bûcher. Trente-sept fragments ont été identifiés dans la tombe 207. La tombe comptait six baguettes pleines non décorées, 24 éléments tubulaires, cinq placages à décor sophistiqués, une fusaïole et un métier à broder. Les placages et éléments tubulaires étaient sans doute des éléments décoratifs de meuble : peut-être un lit ayant reçu des décors d'os simplifiés ou un meuble indéterminé. Le relatif déficit des éléments de placage pourrait également s'expliquer par l'emploi de parties de meuble comme combustible ou par un tri. On note l'association de la fusaïole et du métier à broder, éléments relatifs au travail du textile : ces éléments sont sexuellement marqués, et ont été justement déposés dans une sépulture féminine. La

fusaïole a pu être associée à un fuseau de bois, brûlé durant la crémation, ou à un fuseau en os, éliminé lors du tri *post*-crématoire. La tombe 213 contenait 18 baguettes pleines non décorées et une plaquette. Ces éléments de placages étaient destinés à orner un coffret ou une boîte, sans doute déposé sur le bûcher de l'individu de la sépulture 213.

Troisièmement, l'identification des types d'éléments mis au jour dans les sépultures, confrontée à leur datation, permet de mettre en avant une chronologie des types d'ensembles ou d'objets déposés. Ce constat ne concerne que les catégories d'objets en os.

On observe que les sépultures datées se répartissent entre 20 av. et 79 ap. J.-C. Si l'on observe la répartition des types d'éléments par sépulture (fig. 38), tous types de dépôts confondus¹³⁰, on note que la majeure partie des sépultures contient des fragments liés à l'ameublement. Seules les tombes 10 (50-60 ap. J.-C.), 11 (50-60 ap. J.-C.) et 15 (60-79 ap. J.-C.) en sont dépourvues. Les sépultures qui ont livré le plus grand nombre de fragments liés à l'ameublement sont les tombes 46 (0-30 ap. J.-C.), 7/25 (40-50 ap. J.-C.), 1 (60-79 ap. J.-C.) et 3 (60-79 ap. J.-C.). On constate donc que dès la phase 3 (20 av.-30 ap. J.-C.), des placages liés au décor de meubles sont déposés sur les bûchers. Nous doutons cependant que l'unique placage découvert dans la tombe 35 soit issu de la crémation de l'individu qu'elle contenait. Ainsi, il est probable que cet élément provienne de la crémation d'un autre individu, qui n'a laissé matériellement aucune trace tangible. La crémation d'éléments d'ameublement (lits, boîtes, coffrets, éléments mobiliers servant de combustibles) se poursuit sur l'ensemble des phases d'occupation de la nécropole, hormis durant phase 5 (50-60 ap. J.-C.). On note que la phase 6 (60-79 ap. J.-C.) est celle dont les tombes contenaient le plus d'éléments de ce type. Si l'on s'attarde sur les éléments d'ameublement découverts en dehors des sépultures (fig. 39),

				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Enclos 23/25	20 av. - 30 ap.	Phase 3, état 3	T.35													
		Phase 3, état 5	T.43													
	0 - 30 ap.	Phase 4, état 1	T.28													
			T.32													
			T.46													
			T.47													
	40 - 50 ap.	Phase 4, état 2	T.8													
			T.9													
		Phase 4, état 3	T.7													
			T.24													
	50 - 60 ap.	Phase 5	T.25													
			T.10													
			T.11													
			T.1													
			T.5													
60 - 79 ap.	Phase 6, état 2/3	T.2														
		T.3														
		T.6														
	Phase 6, état 2	T.15														
		T.21A														
		T.21B														
25a, zone 250	60 - 79 ap.	Phase 6	T.101													
Enclos 21 - 210	Auguste	Phase 1	T.213													
	0 - 40 ap.	Phase 2	T.207													
			T.212													
	50 - 79 ap.	Phase 3	T.203													
			T.205													
			T.206													
T.201																

1. manche de miroir; 2. pyxide; 3. cuillère à parfum; 4. amulette; 5. épingle; 6. élément de pied; 7. élément d'ameublement indéterminé; 8. ligula; 9. aiguille; 10. fusaïole; 11. plaque de métier à broder.

Fig. 38 – Grille de répartition chronologique des types d'objets par tombes. Les cases noires marquent la présence dans les sépultures.

on s'aperçoit que le nombre de leurs restes est inférieur à celui des placages trouvés dans les tombes. En effet, 898 fragments sont identifiés comme provenant de sépultures contre 650 éléments trouvés hors tombes. Des disparités sont visibles entre 10 av. et 30 ap. J.-C. puis entre 50 et 79 ap. J.-C.

Les objets en os connaissent une répartition beaucoup plus restreinte puisque seules les sépultures 46, 10, 11, 15, 21A, 203 et 207 en contenaient (fig. 38). On constate que la période comprise entre 50-79 ap. J.-C. est celle qui a livré le plus d'objets. En ce qui concerne la répartition des types d'objets en os, nous proposons d'évaluer le NMI de la manière suivante : une *ligula* (tombe 46 : 0-30

¹³⁰ Étant donné qu'un doute subsiste quant à l'origine des fragments isolés, nous comptabilisons les sépultures ayant livré des éléments de ce type dans notre analyse.

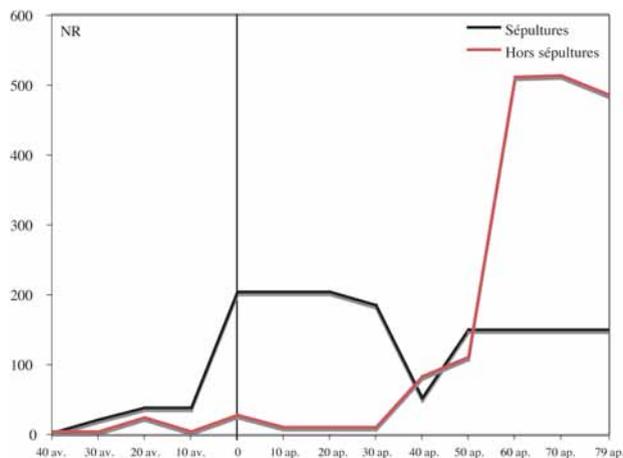


Fig. 39 – Graphique de répartition du nombre de fragments (en NR) par phases, en fonction de leur présence ou non dans les sépultures.

ap. J.-C.); une amulette (tombe 10 : 50-60 ap. J.-C.); une pyxide (tombe 11 : 50-60 ap. J.-C.); une épingle (tombe 15 : 60-79 ap. J.-C.); un manche de miroir, une cuillère à parfum, une aiguille et une fusaiïole (tombe 21A : 60-79 ap. J.-C.); une épingle (tombe 203 : 50-79 ap. J.-C.); une fusaiïole et une plaque de métier à broder (tombe 207 : 0-40 ap. J.-C.). Des fragments de pyxides, cuillère à parfum, épingles, jeton/pion, *cochlear*, stylet) et plaques de métier à broder ont été découverts hors sépulture. Ainsi, les objets en os, déposés dans les sépultures comme trouvés hors tombes, sont relativement peu nombreux compte tenu du nombre total de sépultures mises au jour sur site de *Porta Nocera*. Il est probable que des objets en bois, tels des fuseaux, épingles, stylets, jetons/pions ont été mis sur les bûchers. Bien qu'aucune trace de ces éléments n'ait été retrouvée, il ne faut pas négliger cette éventualité, qui serait par ailleurs à même d'expliquer le déficit des objets déposés. Ainsi et dans cette perspective, le type d'objet et sa symbolique dans le cadre du rituel mortuaire, resteraient plus importants que le type de matériau dans lequel il est fabriqué.

Enfin, si l'on s'attarde sur la répartition chronologique en NMI des différentes catégo-

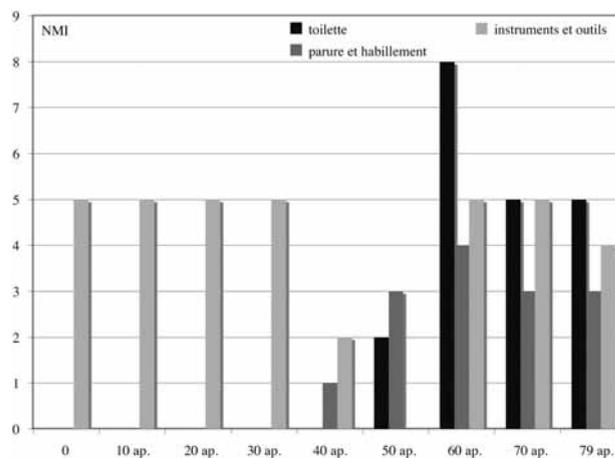


Fig. 40 – Graphique du nombre d'objets (en NMI) par phase, en fonction de leur catégorie fonctionnelle.

ries d'objets en os (fig. 40), hormis les éléments liés à l'ameublement et ceux liés au jeu /comptage (non daté), on observe une représentation disparate entre 0-79 ap. J.-C. (en nombre d'individus). Les objets de toilette n'apparaissent qu'à partir de 50 ap. J.-C. et leur nombre augmente entre 60-79 ap. J.-C. Les objets liés à la parure et à l'habillement suivent une distribution plutôt similaire à celle des objets de toilettes : en effet, ils apparaissent à partir de 40 ap. J.-C. et leur nombre augmente puis se stabilise entre 50-79 ap. J.-C. Les instruments et outils connaissent quant à eux une répartition plus large puisqu'ils apparaissent dès le changement d'ère. On note que leur présence est relativement homogène entre 0-40 ap. J.-C. Le nombre tend à diminuer à partir de 40 ap. J.-C. et la période comprise entre 50-60 ap. J.-C. en est dépourvue. Leur dépôt dans les crémations reprend de façon marquée entre 60-79 ap. J.-C. comme c'est le cas pour les éléments de toilette, de parure et d'habillement. Il semble alors que la période comprise entre 40-79 ap. J.-C. et tout particulièrement celle comprise entre 60-79 ap. J.-C. soient celles qui ont livré le plus d'objets. Elles se distinguent également par la variété des catégories présentes.

BIBLIOGRAPHIE

- Allison 2006 = P. M. Allison, *The insula of the Menander at Pompeii. Volume III : the finds, a contextual study*, Oxford, 2006.
- Augros, Feugère 2002 = M. Augros et M. Feugère, *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*, Montagnac, 2002 (*Archéologie et histoire romaine*, 5).
- Auricchio 2001 = M. O. Auricchio, *La Casa di Giulio Polibio. Giornale di Scavo 1966/1978*, Tokio, 2001.
- Barone 1976 = R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, 2^e éd., Paris, 1976.
- Béal 1983 = J.-Cl. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, 1983.
- Béal 1984 = J.-Cl. Béal, *Les objets de tabletterie antique du Musée Archéologique de Nîmes*, Nîmes, 1984 (*Cahiers des musées et monuments de Nîmes*, 2).
- Béal 1986 = J.-Cl. Béal, *Éléments en os de lits gallo-romains*, dans *Doc. Arch. Mérid.* 9, 1986, p. 111-117.
- Béal 1991 = J.-Cl. Béal, *Le mausolée de Cucuron (Vaucluse)*, 2^e partie : le lit funéraire à décor d'os de la tombe 1, dans *Gallia*, 18, 1991, p. 285-317.
- Béal 2000 = J.-Cl. Béal, *Objets d'ivoire, valeur des objets, lieux de production : l'exemple de la Gaule romaine*, dans J.-Cl. Béal et J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Lyon-Paris, 2000 (*Coll. Inst. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon* 2, 4), p. 101-117.
- Béal, Feugère 1983 = J.-Cl. Béal et M. Feugère, *Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale*, dans *Doc. Arch. Mérid.* 6, 1983, p. 115-126.
- Bel 2002 = V. Bel, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, 2002.
- Bérard 1961 = G. Bérard, *La Nécropole gallo-romaine de la Calade à Cabasse (Var)*, dans *Gallia*, 19, 1961, p. 105-158.
- Bérard 1980 = G. Bérard, *La Nécropole de la Guérine à Cabasse*, dans *RAN*, 13, 1980, p. 20-64.
- Béraud, Gébara 1986 = I. Béraud et C. Gébara, *Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus)*, dans *RAN*, 19, 1986, p. 183-210.
- Béraud, Gébara 1993 = I. Béraud et C. Gébara, *Rites funéraires d'enfants dans les nécropoles de Fréjus, Var (France)*, dans M. Struck (dir.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungstruktur und Sozialgeschichte*, Mayence, 1993 (*Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz*, 3), p. 329-336.
- Bezzi Martini 1987 = L. Bezzi Martini, *Necropoli e tombe romane di Brescia e dintorni*, Brescia, 1987.
- Bianchi 2008 = C. Bianchi, *Letti funerari in osso di età romana : aspetti della produzione e diffusione alla luce di alcuni rinvenimenti in Lombardia. Presentazione preliminare di un letto da Cerveteri (Roma)*, dans I. Bertrand (dir.), *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge?*, Chauvigny, 2008 (*Instrumentum*, 34), p. 311-334.
- Birò 1994 = M. T. Birò, *The bone objects of the Roman collection*, Budapest, 1994 (*Catal. Musei Nat. Hungarici, ser. arch.*, II).
- Boeselager 1989 = D. von Boeselager, *Funde und Darstellungen römischer Schreibzeugfalterale zur Deutung einer Beigabe in Kölner Gräbern*, dans *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 22, p. 221-239.
- Božič, Feugère 2004 = D. Božič, M. Feugère, *Les instruments de l'écriture dans Gallia*, 61, 2004, p. 21-41.
- Brulet 1972 = R. Brulet, *La nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-s-Sambre*, Bruxelles, 1972 (*Répertoires archéologiques*, 7).
- Castella 1987 = D. Castella, *La nécropole du port d'Avenches*, Avenches, 1987 (*Aventicum*, IV, *Cahiers d'archéologie romande*, 41).
- Castella, Martin Pruvot, Amrein 1999 = D. Castella, C. Martin Pruvot et H. Amrein, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches En Chaplix : fouilles 1987-1992. Vol. 2, étude du mobilier*, Avenches, 1999 (*Cahiers d'archéologie romande*, 78; *Aventicum*, 10).
- Ciparollo, Di Bernardo 1999 = M. Ciparollo et G. Di Bernardo, *La Cosmesi*, dans E. De Carolis et A. Ciarallo (dir.), *Homo Faber : natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei*, Milan, 1999.
- Cocchiaro, Andreassi 1988 = A. Cocchiaro et G. Andreassi, *La Necropoli di Via Cappuccini a Brindisi*, Brindisi, 1988.
- Crummy 1983 = N. Crummy, *The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-9*, Colchester, 1983 (*Colchester Archaeological Reports*, 2).
- Cultrera 1933 = G. Cultrera, *Nemi. La prima fase dei lavori per il ricupero delle navi romane*, dans *Notizie degli scavi di antichità*, XI, 1933, p. 206-292.

- Cüppers 1983 = H. Cüppers *et al.*, *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre* [Catalogue d'exposition], Mayence, 1983.
- Cuq 1919 = E. Cuq, s. v. *Funus*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, II, Paris, 1919, p. 1382-1409.
- D'Ambrosio, Guzzo, Mastroroberto 2003 = A. D'Ambrosio, P. G. Guzzo et M. Mastroroberto, *Storie da un'eruzione. Pompei, Ercolano, Oplontis*, Milan, 2003.
- De Franciscis, Schefold *et ali* 1999 = A. De Franciscis, K. Schefold *et ali*, *La Pittura di Pompei. Testimonianza dell'arte romana nella zona sepolta dal Vesuvio nel 79 d.C.*, 2^e éd., Milan, 1999.
- Dedet, Michelozzi, Py, Raynaud, Tendille 1978 = B. Dedet, M. Michelozzi, M. Py, Cl. Raynaud et C. Tendille, *La nécropole des maronniers. La nécropole du Sizen*, dans *Ugernum, protohistoire de Beaucaire*, Caveirac, 1978, p. 85-125.
- Deschler-Erb 1998 = S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie, Forschungen in Augst 27*, Augst, 1998.
- Dion Cassius 1994 = Dion Cassius, *Roman History*, Trad. Earnest Cary, Loeb Classical Library, 6^e éd., Londres, 1994.
- Down, Rule 1971 = A. Down et M. Rule, *Chichester Excavations I*, Chichester, 1971.
- Dumoulin 1958 = A. Dumoulin, *Recherches dans la région d'Apt*, dans *Gallia*, 16, 1958, p. 206-237.
- Dumoulin 1964 = A. Dumoulin, *Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse)*, dans *Gallia*, 22, 1964, p. 87-110.
- Egidi, Spadoni, Catalano 2003 = R. Egidi, D. Spadoni et P. Catalano, *Aspetti di vita quotidiana dalle necropoli della via Latina : località Osteria del Curato* [Catalogue de l'exposition], Rome, 2003.
- Feugère 1993 = M. Feugère, *L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II^e s. av. J.-C. – début du V^e s. ap. J.-C.)*, dans M. Struck éd., *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*, Mayence, 1993 (*Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz*, 3), p. 119-165.
- Feugère 1996 = M. Feugère, *Scène de jeu sur une lampe romaine d'Algérie*, dans *Journal of Roman Archaeology*, 9, 1996, p. 257-260.
- Feugère 2000 = M. Feugère, *Aquileia*, S. Egidio. *Scavi Maionica 1902 : tomba con materiale scrittorio*, dans S. Blason Scarel (dir.), *Cammina, cammina... Dalla via dell'ambra alla via della fede* [Catalogue de l'exposition], Marano Lagunare (UD), 2000, p. 124-127.
- Feugère, Giovannini 2000 = M. Feugère, A. Giovannini, *Spatole da cera in Aquileia*, dans *Instrumentum*, 12, 2000, p. 35-36.
- Feugère, Mazimann 2000 = M. Feugère, J.-P. Mazimann, *Décor en os d'un coffret gallo-romain à Mandeuire (F, Doubs)*, dans *Instrumentum*, 11, 2000, p. 18.
- Feugère 2002 = M. Feugère, *Militaria de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F)*, dans *Glaadius*, XXII, 2002, p. 73-126.
- Feugère, Prévot 2008 = M. Feugère et Ph. Prévot, *Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée de l'Hérault : production et consommation*, dans I. Bertrand (dir.), *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge?* (Monographies Instrumentum 34), Chauvigny, 2008, p. 231-268.
- Filippi 1982 = F. Filippi, *Necropoli di età romana in regione S. Cassiano di Alba*, dans *Quaderni della soprintendenza archeologica del Piemonte*, 1, 1982, p. 1-49.
- Filippi 1997 = F. Filippi, *Alba Pompeia. Archeologia della città fondazione alla tarda antichità*, Alba, 1997 (*Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte, Monografie*, 6), 1997.
- Fingerlin 1986 = G. Fingerlin, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Fundstellen 1 bis 603, Stuttgart, 1986.
- Fortunati, Corti 2008 = M. Fortunati et P. Corti, *Telgate (BG), Casa Parrocchiale. Indagini archeologiche*, Milan, 2008 (*Soprintendenza per i beni archeologici della Lombardia, notiziario*, 2006), p. 30-34.
- Fremersdorf 1940 = F. Fremersdorf, *Römische Scharnierbänder aus Bein*, dans *Festchrift Victor Hoffiller (Serta Hoffileriana)*, Zagreb, 1940 (*Aufsätze der röm. germ. Abteilung des Wallrafrichartz Museums der Hansestadt Köln*), p. 321-337.
- Friedhoff 1991 = U. Friedhoff, *Der römische Friedhof an der Jakobstrasse zu Köln*, Mayence, 1991 (*Kölner Forschungen*, 3).
- Gambogi, Palladino 1999 = P. Gambogi et S. Palladino, *Castiglioncello : la necropoli ritrovata : cento anni di scoperte e scavi (1896-1997)*, Rosignano Marittimo, 1999.
- Giannetti 1975 = A. Giannetti, *Suppellettili sepolcrale e votiva proveniente dall'agro di Aquinum*, dans *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei*, 1975, p. 211-219.

- Girard 1919 = P. Girard, s. v. *Lectus*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1919, p. 1014-1023.
- Grünewald 1990 = M. Grünewald, *Der römische Nordfriedhof in Worms*, Worms, 1990.
- Haffner 1971-1991 = A. Haffner, *Das Keltisch-römische Gräberfeld Wederath-Belginum*, 4 vol., Mayence, 1971-1991 (*Trierer Grabungen und Forschungen*, 6, 1-4).
- Jacob 1919 = A. Jacob, s. v. *Ebur*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, II, Paris, 1919, p. 444-449.
- Krüger 1993 = T. Krüger, *Eine römische Bronzedose mit Spielsteinen*, dans *Bonner Jahrb.*, 193, 1993, p. 253-261.
- Künzl 1982 = E. Künzl, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, dans *BJ*, 182, 1982, p. 1-131.
- Lécrivain 1919 = Ch. Lécrivain, s. v. *Funus*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, II, Paris, 1919, p. 1367-1381.
- Letta 1984 = C. Letta, *Due letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Ampetro (Abruzzo)*, Rome, 1984 (*Monumenti antichi dell'Accademia nazionale dei Lincei*, 52, s. misc. vol. III, 3), p. 67-115.
- Luik 1994 = M. Luik, *Ein Körpergrab mit Spielsteinbeigabe aus Köngen, Kreis Esslingen*, dans *Fundber. Aus Baden-Württemberg*, 19,1, 1994, p. 357-381.
- MacGregor 1978 = A. MacGregor, *Roman finds from Skeldergate and Bishophill*, dans *The Archaeology of York*, 17, 2, 1978.
- Makensen 1978 = M. Makensen, *Das römische Gräberfeld auf der Keckwiese in Kempten, 1 : Gräber und Grablagen des 1. und 4. Jahrhunderts*, 2 vol., Kallmünz, 1978 (*Cambodunumforschungen*, 4; *Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte*, Reihe A, 34).
- Mandrizzato 1998 = L. Mandrizzato, *La necropoli di via S. Girolamo : scavo 1995*, dans A. Giovanni et alii, *Recenti scavi nelle necropoli aquileiesi*, dans *Aquileia Nostra*, LXVIII, 1998, p. 73-200.
- Martial 1973 = Martial, *Épigrammes*, tome II, 2^e partie : livres XIII et XIV, trad. H.-J. Izaac, Paris, 1973.
- Martin-Kilcher 1976 = S. Martin-Kilcher, *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*, Derendingen, 1976 (*Basler Beitr. z. Ur - u. Frühgesch.*, 2).
- May 1992 = R. May, *Les Jeux de table romains*, dans *Jouer dans l'Antiquité* [Catalogue de l'exposition], Marseille, 1992, p. 174-187.
- Meffre 1985 = J.-Cl. Meffre, *Sépultures à incinération du Ier siècle découvertes à Séguret (Vaucluse)*, dans *BAP*, 15, 1985, p. 15-27.
- Mercando 1974 = L. Mercando, *S. Vittore di Cingoli*, dans *Notizie degli Scavi di Antichità*, 1974, p. 120-122.
- Mignon, Doray 2009 = J. Mignon, I. Doray, *Orange (84), la Closeraie*, Rapport final d'opération, 2009.
- Mikler 1997 = H. Mikler, *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz*, Montagnac, 1997 (*Monographie Instrumentum*, 1).
- Moliner, Mellinand, Naggiar, Richier, Villemeur et alii. 2003 = M. Moliner, Ph. Mellinand, L. Naggiar, A. Richier, I. Villemeur et alii., *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille : IV^e s. av. J.-C. - II^e ap. J.-C.*, Aix-en-Provence, 2003.
- Mols 1999 = S.T.A.M. Mols, *Wooden furniture in Herculaneum. Form, technique and function*, Amsterdam, 1999.
- Nicholls 1979 = R. V. Nicholls, *A Roman Couch in Cambridge*, dans *Archaeologia or miscellaneous Tracts relating to Antiquity*, 106, 1979, p. 1-32.
- Pasqui 1890 = A. Pasqui, *Di un antico letto di osso scoperto in una tomba di Norcia*, dans *Monumenti Antichi dell'Accademia dei Lincei*, I, 1890, p. 233-245.
- Passi Pitcher éd. L. 1987 = L. Passi Pitcher (dir.), *Sub ascia. Una necropoli romana a Nave*, Modène, 1987.
- Petru 1972 = S. Petru, *Emonske nekropole*, Ljubljana, 1972 (*Katalogi in monografije*, 7).
- Philpott 1991 = R. Philpott, *Burial practices in Roman Britain. A survey of grave treatment and furnishing, AD 43-410*, Oxford, 1991 (*BAR*, 219).
- Pirling 1889 = R. Pirling, *Das römische-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, 1966-1974*, Stuttgart, 1889.
- Pline l'Ancien 1952 = Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VIII, trad. et commentaire A. Ernout, Paris, 1952.
- Pline l'Ancien 1962 = Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXVIII, trad. et commentaire A. Ernout, Paris, 1962.
- Pline l'Ancien 1983 = Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXXIV, trad. H. Le Bonniec, commentaire H. Gallet de Santerre et H. Le Bonniec, 2^e éd., Paris, 1983.
- Prévot 2004 = Ph. Prévot, *Le Mobilier de tabletterie du site de la R.H.I. Saint-Florent à Orange (Vaucluse) : os, ivoire, bois de cerf et bois*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Aix-Marseille-I, 2004.

- Prévo 2005 = Ph. Prévo, *Les éléments de charnières en os et la question de l'excentration des goupilles latérales*, dans *Instrumentum*, 22, 2005, p. 19-21.
- Prévo 2007 = Ph. Prévo, *Le mobilier de tabletterie des sépultures de la Croix-Rouge à Orange (Vaucluse, F)*, dans R. Gaday et A. Richier, *Croix-Rouge à Orange* [Rapport final d'opération], Nîmes, 2007, p. 71-79.
- Prévo 2008 = Ph. Prévo, *Cinq mesures romaines graduées en bois de la colonie romaine d'Arausio-Orange (Vaucluse). Étude de leurs applications à l'artisanat du petit mobilier*, dans *Gallia*, 65, 2008, p. 327-353.
- Richter 1966 = G. M. A. Richter, *Furniture of Greeks, Etruscans and Romans*, Londres, 1966.
- Radulescu, Coman Zavatin 1974 = A. Radulescu, E. Coman Zavatin, *Una tomba intatta della necropoli tumulare d'età imperiale romana*, dans *Fasti archeologici*, 1974.
- Rieche 1984 = A. Rieche, *Römische Kinder – und Gesellschaftsspiele*, Aalen, 1984 (*Schriften des Limesmuseums Aalen*, 34).
- Riha 1990 = E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, *Forschungen in Augst 10*, Augst, 1990.
- Rodziewicz 2007 = E. Rodziewicz, *Bone and Ivory Carvings from Alexandria. French excavations 1992-2004*, Le Caire, 2007 (*Études alexandrines*, 12).
- Saglio 1919 = E. Saglio, s. v. *Acus*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, Paris, 1919, p. 61-64.
- Saglio 1919 = E. Saglio, s. v. *Arca*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, Paris, 1919, p. 363-366.
- Saglio 1919 = E. Saglio, s. v. *Armarium*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, Paris, 1919, p. 432-433.
- Saglio 1919 = E. Saglio, s. v. *Capsa*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, Paris, 1919, p. 911-912.
- Saglio 1919 = E. Saglio, s. v. *Muscarium*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1919, p. 2070.
- Sauron 2007 = G. Sauron, *La peinture allégorique à Pompéi. Le regard de Cicéron*, Paris, 2007.
- Schnurbein 1977 = S. von Schnurbein, *Das römische Gräberfeld von Regensburg*, 2 vol., Munich, 1977 (*Materialhefte zur bayerischen Vogerchichte, Reihe A*, 31; *Archäologische Forschungen in Regina Castra-Regensburg*, I).
- Simone Zopfi 2008 = L. Simone Zopfi, *La necropoli d'età romana di Bernate Ticino (MI)*, Milan, 2008 (*Soprintendenza per i beni archeologici della Lombardia, notiziario 2006*), p. 219-246.
- Simone Zopfi, La Spada 2006 = L. Simone Zopfi et M. La Spada, *Il complesso rustico romano di Rho-Lucernate (MI)*, dans *The Journal of Fasti Online*, 51, 2006.
- Simonett 1938 = Ch. Simonett, *Das Gräberfeld an der Aarauerstrasse*, dans *ASA*, 40, 1938, p. 97-102.
- Simonett 1941 = Ch. Simonett, *Tessiner Gräberfelder, Bâle, 1941 (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 3)*.
- Stefani 2003 = G. Stefani, *Uomo e ambiente nel territorio vesuviano. Guida all'Antiquarium di Boscoreale*, Pompéi, 2003.
- Thédenat 1919 = H. Thédenat, s. v. *Loculus*, dans C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1919, p. 1292-1295.
- Tite Live 1994 = Tite Live, *Histoire romaine*, tome XXIX, livre XXXIX, Trad. A.-M. Adam, Paris, 1994.
- Tran Tam Tinh 1988 = V. Tran Tam Tinh, *La Casa dei Cervi a Herculaneum*, Roma, 1988.
- Tranoy, Gisclon 1995 = L. Tranoy et J.-L. Gisclon, *Le Quai Arloing : artisanat et nécropole*, dans E. Delaval et alii, *Vaise, un quartier de Lyon antique*, Lyon, 1995, p. 181-253.
- Varron 1958 = Varron, *De Lingua Latina*, trad. Roland G. Kent, Ph. D., Litt. D., Loeb Classical Library, 3^e éd., Londres, 1958.
- Zevi, Demma, Nuzzo, Rescigno, Valeri 2008 = F. Zevi, F. Demma, E. Nuzzo, C. Rescigno et C. Valeri, *Museo archeologico dei campi flegrei. Catalogo generale, Cuma, n° 1*, Naples, 2008 (*Soprintendenza generale per i beni archeologici di Napoli e Pompei*).
- Zimmer 1982 = G. Zimmer, *Römische Berufsdarstellungen*, Berlin, 1982 (*Gebr. Mann Verlag, coll. Archäologische Forschungen*, 12).

PHILIPPE PRÉVOT

OS TRAVAILLÉ

CATALOGUE

Le catalogue est organisé selon la catégorie fonctionnelle de chaque élément, regroupés ensuite par types d'objets ou d'ensembles. De plus, les objets ou éléments composites sont classés par types, unités stratigraphiques et numéros d'individu. Le catalogue compte 1548 fragments d'os travaillés et un élément de bois, associé à cette l'étude par souci de logique de notre propos.

TOILETTE

Manche de miroir

- 1 manche, L min. 63,5, d. 10 mm. Tube cylindrique dont une extrémité est brisée. Une partie du canal médullaire est tournée. L'extrémité conservée, légèrement oblique, présente à sa base une série de trois moulures en trapèze isocèle encadrées par quatre gorges en V. On distingue trois fines gorges en V au milieu de l'objet (T21, 23175.4).

Pyxide

- 1 bord de pyxide, h. min. 16,2, ép. 1,8, d. 15,8 mm. Bord de profil tronconique qui comporte un ressaut externe. Il pourrait provenir d'un fragment de pyxide (21022.631).

- 1 bouton de préhension, h. min. 18,3, d. 5 mm. Bouton de préhension tourné dont la base présente un trou perforant. Sa partie supérieure est brisée. Son profil, à partir de la base, se présente sous la forme d'une boule reliée par une gorge en V à un disque mouluré en trapèze isocèle; ce dernier est relié à moulure arrondie par un galbe concave. Le profil de la partie supérieure est en galbe allongé. Il est probable que cet élément

soit un bouton de préhension de pyxide (21022.638).

- 1 élément de couvercle de pyxide (Béal A. XXXVIII, 2), ép. 7, d. 45 mm. Fragment d'élément de couvercle en os dont la face supérieure présente une moulure en trapèze isocèle et une moulure arrondie reliées par une gorge en V à un bord arrondi. La face inférieure présente, près du bord, une fine moulure arrondie. Cet élément s'adapte sur le fragment de pyxide n° 232306.2 (T11, 232303.601).

- 1 pyxide, h. min. 20, d. 40 mm. Bovin, fémur. Fragment de pyxide en os qui ne semble pas brûlé. On note que le couvercle n° 232303.2 s'adapte sur cet élément (T11, 232306.2).

Cuillère à parfum

- 1 cuillère à parfum (type Béal A. XXIV, 2b), L min. 59 mm. Cuillère à parfum brûlée, dont l'extrémité proximale est brisée. La section, arrondie vers la pointe, s'aplatit au quart de l'objet en direction du cuilleron. Le cuilleron, débordant, a une forme d'écu (L 18, L partie débordante 3,5, l. 3,4, h. 2 mm). L'extrémité distale est de forme ogivale allongée et son profil est biseauté. De fines traces d'épannelage longitudinal effectué par raclage sont visibles sur la tige. Cet exemplaire est relativement fin. Collage avec n° 23211.601 (T21, 23175.9).

- 1 pointe de cuillère à parfum (Béal A. XXIV, 2b), L min. 19, d. 1,9-1,2 mm. Fragment de pointe de cuillère à parfum brûlé, dont les extrémités proximales et distales utiles sont brisées. Sa section est circulaire. Collage avec n° 23175.9 (T21, 23211.601).

- 1 cuillère à parfum (type Béal A. XXIV, 2),

L. min. 62 mm. Cuillère à parfum dont une partie du manche est manquante (d. max. 3,6 mm). Le cuilleron mesure 3,3 mm d'épaisseur (23585.4).

PARURE ET HABILLEMENT

Amulette

- 1 amulette ithyphallique, L 22, l. 7, ép. 7 mm. Amulette à simple phallus. La base de la verge est percée de part en part par une perforation transversale (T10, 232122.16).

Épingle

- 1 fût d'épingle, L. min. 29,7, d. 7,1 mm (21022.635).
- 1 tête d'épingle, h. min. 7, d. max. 3,1 mm. Forme bulbeuse reposant sur deux disques (T203, 21317.601).
- 1 épingle (T15, 23105.7).
- 1 tête d'épingle, L. min. 21,4, d. 5,8 × 5,3-6 × 5,5 mm. Fragment de tête d'épingle brûlé, dont les extrémités proximales et distales utiles sont brisées. Son extrémité proximale, de section arrondie, est soulignée par une fine gorge en V (l. 0,3 mm) (23562.32).

AMEUBLEMENT

Éléments de pieds

Éléments cupuliformes

- 1 élément cupuliforme (type I.A, 1), h. 24 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 40 mm de diamètre (21022.40).
- 1 élément cupuliforme (type I.A, 1), h. 24 mm (21023.202).
- 1 élément cupuliforme (type I.A, 2), h. 34 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 60 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que les n° 21022.32 et 601 (21020.7).
- 1 élément cupuliforme (type I.A, 2), h. 34 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 60 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que les n° 21020.7 et 21022.601 (21022.32).
- 1 élément cupuliforme (type I.A, 2), h. 34 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 60 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que les n° 21020.7 et 21022.32 (21022.601).

- 1 élément cupuliforme (type I.A, 3), h. 40 mm. Le diamètre paraît moins important que celui des éléments de référence n° 234245.602 et 234246.601. Il est probable que ce fragment appartienne à la même coupole que le n° 21022.23 (21022.20).

- 1 élément cupuliforme (type I.A, 3), h. 40 mm. Le diamètre paraît moins important que celui des éléments de référence n° 234245.602 et 234246.601. Il est probable que ce fragment appartienne à la même coupole que le n° 21022.20 (21022.23).

- 1 élément cupuliforme (type I.A, 3), h. 40 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 90 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que le n° 234246.601 (T3, 234245.602).

- 1 élément cupuliforme (type I.A, 3), h. 40 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 90 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que le n° 234245.602 (T3, 234246.601).

- 1 élément cupuliforme (type I.B), h. 38 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 70 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que le n° 21022.66, dans le cas où il aurait été ajusté au montage : en effet, sa base large est plus petite (21022.35).

- 1 élément cupuliforme (type I.B), h. 38 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 70 mm de diamètre. Il est probable que cet élément appartienne à la même coupole que le n° 21022.35, dans le cas où ce dernier aurait été ajusté au montage (21022.66).

- 1 élément cupuliforme (type II.A, 1), h. 22 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 140 mm de diamètre. Cet élément appartient à la même coupole que le n° 21022.607. Il est probable que les éléments n° 21022.608 en fassent également parti (21022.606).

- 1 élément cupuliforme (type II.A, 1), h. 22 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 140 mm de diamètre. Cet élément appartient à la même coupole que le n° 21022.606. Il est probable que les éléments n° 21022.608 en fassent également parti (21022.607).

- 4 éléments cupuliformes (type II.A, 1). Ces éléments sont trop fragmentaires pour être mesurés précisément. Il est cependant probable qu'ils appartiennent à la même coupole que les éléments n° 21022.606-607 (21022.608).

- 1 élément cupuliforme (type II.A2, 1), h. 16 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 50 mm de diamètre (21022.602).

- 1 élément cupuliforme (type II.A2, 2),

h. 25 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 100 mm de diamètre (T3, 234246.602).

- 1 élément cupuliforme (type II.B1), h. 20 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 110 mm de diamètre. Le type et les dimensions sont identiques à ceux de l'élément de référence n° 234249.601 et à ceux de l'élément n° 21603.601. Il est possible qu'il s'agisse de la même coupole (21022.605).

- 1 élément cupuliforme (type II.B1), h. 20 mm. Q2 (T206, 21603.601).

- 1 élément cupuliforme (type II.B1) (25048.601).

- 1 élément cupuliforme (type II.B1), h. 20 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 110 mm de diamètre. Cet élément est identique aux n° 21022.605 et 21603.601. Il est possible que l'ensemble de ces éléments proviennent d'une même coupole (T3, 234249.601).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 1), h. 20 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 90 mm de diamètre. Cet élément appartient à la même coupole que le n° 21022.603 (21022.85).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 1), h. 20 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 90 mm de diamètre. Cet élément appartient à la même coupole que le n° 21022.85 (21022.603).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 1), h. min. 14 mm (25013.602).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 2), h. 23 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 80 mm de diamètre. Collage avec n° 21022.604 (21022.38).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 2), h. 23 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 80 mm de diamètre. Collage avec n° 21022.38 (21022.604).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 2). Bien que cet élément soit fragmentaire, il est possible qu'il appartienne à la même coupole que les n° 21022.38 et 604 (25042.7).

- 1 élément cupuliforme (type II.B2, 3), h. 23 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 90 mm de diamètre (T3, 234248.601).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 6 mm. Ce fragment se rapproche des éléments de type II.B2. Le profil est convexe, légèrement aplati. La base large est plane. Une zone convexe est reliée à une zone plane par une large gorge en V. L'élément est constitutif d'une coupole de 60 mm de diamètre (21022.2).

- 1 élément cupuliforme (21022.22).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 14 mm. Le profil est convexe et sa largeur croît en direction de la base mince. Cet élément comporte une gorge en V au quart de sa hauteur conservée, près de la base

mince, brisée. L'élément est constitutif d'une coupole de 50 mm de diamètre (21022.27).

- 1 élément cupuliforme. Ce fragment se rapproche des éléments de type II.B1. Le profil est concave. La base large est arrondie. L'élément est constitutif d'une coupole de 80 mm de diamètre (21022.67).

- 1 élément cupuliforme (21022.70).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 5 mm. Le profil est convexe. Le fragment conservé présente une base mince moulurée de forme arrondie. Elle est soulignée par une fine gorge en V. Il est probable que cet élément et le n° 21022.610 appartiennent à la même coupole (21022.609).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. Le fragment conservé présente une base mince moulurée de forme arrondie. Elle est soulignée par une fine gorge en V. Il est probable que cet élément et le n° 21022.609 appartiennent à la même coupole (21022.610).

- 2 éléments cupuliformes. Ces deux fragments se rapprochent des éléments de type II.A2, 2. Le profil est convexe. La base mince, plate, est soulignée par une gorge en V perpendiculaire à l'axe vertical de la coupole. Il est probable que ces éléments et le n° 21022.612 appartiennent à la même coupole (21022.611).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 20 mm. Ce fragment se rapproche des éléments de type II.A2, 2. Le profil est convexe. La base mince, plate, est soulignée par une gorge en V perpendiculaire à l'axe vertical de la coupole. Il est probable que cet élément et les fragments n° 21022.611 appartiennent à la même coupole (21022.612).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe et la base large forme un léger biseau. Une moulure arrondie se situe à l'opposé de la base large. L'élément est brisé juste au-dessus de cette dernière. L'élément est typologiquement semblable aux n° 21023.601, 210020.21 et 26 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.614, 21023.602 et 25008.601 (21022.613).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. La base mince est plane et s'évase légèrement, en direction de la base large, jusqu'à une moulure arrondie. L'élément est typologiquement semblable aux n° 21023.602 et 25008.601 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.613, 21023.601, 210020.21 et 26 (21022.614).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. La base mince est plane : elle forme une moulure

arrondie ceinte de deux gorges en V. L'élément est constitutif d'une coupole de 40 mm de diamètre. Cet élément et le n° 21022.616 font parti de la même coupole (21022.615).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. La base mince est plane : elle forme une moulure arrondie ceinte de deux gorges en V. L'élément est constitutif d'une coupole de 40 mm de diamètre. Cet élément et le n° 21022.615 font parti de la même coupole (21022.616).

- 37 éléments cupuliformes (21022.617).

- 1 élément cupuliforme (21022.704).

- 1 élément cupuliforme (21023.25).

- 1 élément cupuliforme (21023.43).

- 1 élément cupuliforme. La hauteur de ce fragment est supérieure à 30 mm. Le profil est convexe et la base large forme un léger biseau. Une moulure arrondie se situe entre 28-30 mm de hauteur. L'élément est brisé juste au-dessus de cette dernière. L'élément est constitutif d'une coupole de 56 mm de diamètre. L'élément est typologiquement semblable aux n° 21022.613, 210020.21 et 26 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.614, 21023.602 et 25008.601 (21023.601).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. La base mince est plane et s'évase légèrement, en direction de la base large, jusqu'à une moulure arrondie. L'élément est typologiquement semblable aux n° 21022.614 et 25008.601 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.613, 21023.601, 210020.21 et 26 (21023.602).

- 4 éléments cupuliformes (21023.603).

- 1 élément cupuliforme (T203, 21304.601).

- 1 élément cupuliforme (T203, 21306.601).

- 2 éléments cupuliformes (T203, 21311.601).

- 2 éléments cupuliformes (T203, 21312.601).

- 2 éléments cupuliformes (T203, 21313.602).

- 1 élément cupuliforme (T203, 21314.602).

- 1 élément cupuliforme (T203, 21315.601).

- 1 élément cupuliforme (T203, 21316.602).

- 3 éléments cupuliformes (T203, 21317.603).

- 1 élément cupuliforme (21401.601).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 10,6 mm. Le profil est concave. La base large est plane. Elle est ceinte d'un pan oblique (h. 3 mm) qui se poursuit par une importante dépression concave sur au moins 8 mm. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre (23014.602).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 25,3 mm. Le profil est concave. La base large est plane. Elle est ceinte d'un pan oblique (h. 3 mm) qui se poursuit

par une dépression concave étirée sur 24 mm au moins. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre (23019.2).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 15,1 mm. Le profil est concave. La base large est plane. Elle est ceinte d'un pan oblique (h. 2 mm) qui se poursuit par une dépression concave étirée sur 14 mm au moins. L'élément est constitutif d'une coupole de 35 mm de diamètre (23089.38).

- 1 élément cupuliforme (23663.121).

- 1 élément cupuliforme (25005.601).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe. La base mince est plane et s'évase légèrement, en direction de la base large, jusqu'à une moulure arrondie. L'élément est typologiquement semblable aux n° 21022.614 et 21023.602 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur une même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.613, 21023.601, 210020.21 et 26 (25008.601).

- 2 éléments cupuliformes (25013.603).

- 2 éléments cupuliformes. P2 (25013.604).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 19 mm. Ce fragment se rapproche des éléments de type I. Le profil est convexe. La base large est arrondie (25037.3).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 9 mm. Ce fragment se rapproche des éléments de type II.B1. Le profil est concave. La base mince est plane (25037.14).

- 1 élément cupuliforme (25040.15).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 8,7 mm. P563 (25046.601).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 16 mm. Fragment dont le profil convexe se rapproche du type I.A, 2. Son diamètre est toutefois inférieur. L'élément est constitutif d'une coupole de 40 mm de diamètre. Seule la base large est conservée (25048.602).

- 4 éléments cupuliformes (25048.603).

- 1 élément cupuliforme, h. min. 9 mm. Le profil est convexe. Le fragment conservé présente une base mince moulurée de forme arrondie. Elle est soulignée par une fine gorge en V. P633 (25050.602).

- 1 élément cupuliforme. P633 (25050.603).

- 1 élément cupuliforme (210016.4).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe et la base large forme un léger biseau. Une moulure arrondie se situe à l'opposé de la base large. L'élément est brisé juste au-dessus de cette dernière. Ce fragment pourrait appartenir à la même coupole que le n° 210020.26. Il est typologiquement semblable aux n° 21022.613 et 21023.601 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur la

même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.614, 21023.602 et 25008.601 (210020.21).

- 1 élément cupuliforme. Le profil est convexe et la base large forme un léger biseau. Une moulure arrondie se situe à l'opposé de la base large. L'élément est brisé juste au-dessus de cette dernière. Ce fragment pourrait appartenir à la même coupole que le n° 210020.21. Il est typologiquement semblable aux n° 21022.613 et 21023.601 : rien n'indique cependant qu'ils aient été montés sur la même coupole. Cet élément pourrait être également similaire aux n° 21022.614, 21023.602 et 25008.601 (210020.26).

- 1 élément cupuliforme (210020.601).
- 1 élément cupuliforme (210023.32).
- 1 élément cupuliforme (T212, 210049.601).
- 1 élément cupuliforme, h. 8 mm. Le profil est convexe. La base large est plate et soulignée par une gorge en V. La base mince, plate, est perpendiculaire à la base large (233061.31).
- 2 éléments cupuliformes (T3, 234248.602).

Bobines

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 14,5, d. 18,6 mm. Bobine tournée qui comporte des moulures transversales (21022.637).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 12,1, d. 18,5 mm. Bobine juvénile, métatarse. Bobine de section circulaire qui présente deux disques en trapèze rectangle parallèles réunis par une gorge de profil concave. Le trou central, axial, est brut (23075.6).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 7,5, d. 15 mm. Bobine de section circulaire qui présente deux disques à sections en biais réunis par une gorge concave (T21, 23211.602).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 8,1, d. 16 mm. Fragment de bobine de section circulaire qui présente deux disques à profils arrondis réunis par une gorge concave. La disposition des disques est légèrement tronconique (233120.601).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 8,3, d. 16 mm. Fragment de bobine de section circulaire qui présente deux disques à profils arrondis réunis par une gorge concave. La disposition des disques est légèrement tronconique (233120.602).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 19,5, d. 27,5 mm. Bobine de section circulaire qui présente deux disques à sections arrondies, réunis par une gorge tronconique (233141.601).

- 1 bobine (type Béal A. IX). Fragment de bobine de section circulaire qui présente deux disques à profils arrondis réunis par une gorge

concave. La disposition des disques est légèrement tronconique (T46, 332432.601).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 19, d. 21 mm. Bobine de section circulaire qui présente deux disques de sections arrondies, réunis par une gorge tronconique. L'un des disques est plus épais que l'autre (T46, 332436.601).

- 1 bobine (type Béal A. IX), h. 19, d. 27 mm. Bobine de section circulaire qui présente deux disques de sections arrondies, réunis par une gorge (T46, 332437.601).

Disques

- 1 disque. Des stigmates de tournage concentrique sont visibles sur les deux faces (T203, 21309.601).

- 2 disques, ép. 4, d. 13-15,5 mm. Éléments circulaires tournés dont les faces sont biseautées et qui ont été sciés transversalement. Ils se rapprochent des éléments de type Béal A. XXXVIII, 2 (23028.34).

- 1 disque, ép. max. 4,5, d. 50 mm. Débitage en biseau d'un bord par sciage. Le disque est tourné en intégralité (23028.601).

- 1 disque, ép. 6 mm. Fragment d'élément circulaire tourné (3/4). Les cotés sont brisés et le diamètre est indéterminé. Il présente un sciage transversal d'environ 45° réalisé au quart du diamètre du disque. Les deux faces sont tournées et moulurées. La face supérieure présente une moulure galbée raccordée à la périphérie par une gorge en V évasée. La face inférieure, encastrable, présente un méplat central ceint d'une moulure en galbe concave et raccordé à la périphérie par une gorge en V. Les deux faces sont raccordées par une tranche bombée (T14, 23271.5).

- 1 disque, ép. 3,6 mm. Fragment de disque dont les deux faces sont tournées. La face inférieure, plane, est reliée à la face supérieure par une tranche arrondie. La face supérieure présente une moulure carrée soulignée par une gorge en V (23516.601).

- 1 disque, ép. max. 2,7, d. 42 mm. Disque dont la face supérieure est moulurée. La face inférieure est plane. Le bord, droit, est relié à une gorge en V et une moulure carrée par un galbe périphérique (23612.14).

- 1 disque, ép. 5,5, d. 62 mm. Quart de disque en os. Il présente un sciage transversal d'environ 45° réalisé au 3/4 du diamètre du disque. Les deux faces sont tournées. La face supérieure présente un méplat central entouré d'un ressaut délimitant une moulure galbée, elle-même ceinte d'une gorge en V. La face inférieure est plane. Les deux faces sont raccordées par une tranche bombée (23613.601).

- 1 élément circulaire, ép. 3,9, d. 35 mm. Fragment d'élément circulaire en os. Les deux faces sont tournées et l'élément présente un trou perforant central, axial. La face supérieure, concave, est ceinte d'un ressaut. La face inférieure est légèrement concave. Les deux faces sont raccordées par une tranche ogivale (23679.9).

- 1 élément circulaire, ép. 3,2 mm. Fragment d'élément circulaire tourné. La face supérieure présente deux gorges en trapézoïdales et une amorce de dépression centrale. La tranche est droite et la face inférieure est plane (251016.4).

- 1 élément circulaire, ép. min. 4,5, d. 26,5 mm. Fragment dont la face supérieure présente un ressaut relié par un bord arrondi à la face inférieure, plane. Il pourrait s'agir d'un couvercle ou d'un disque. Il pourrait être associé aux éléments tubulaires trouvés dans la même sépulture (T46, 332431.601).

Éléments tubulaires

- 1 élément tubulaire, h. min. 41,4 mm. Des traces de tournage sont visibles en surface. L'extrémité conservée présente un profil droit et a été tournée (21022.79).

- 1 élément tubulaire, h. min. 23,8, d. 26,6 mm. Surface tournée qui comporte trois gorges en U. La base conservée a été sciée transversalement. Collage avec n° 21023.604 (21022.636).

- 2 bords d'éléments tubulaires, h. min. 12,5, ép. 2, d. 19,5 mm. Bords qui présentent un ressaut (h. 1,5 mm) et qui appartiennent visiblement au même élément. La valeur du diamètre se rapproche de celle du *digitus monetalis* (21022.705).

- 1 élément tubulaire, h. min. 23,8, d. 26,6 mm. Surface tournée qui comporte trois gorges en U. La base conservée a été sciée transversalement. Collage avec n° 21022.636 (21023.604).

- 1 élément tubulaire, h. min. 12 mm. L'extrémité conservée est tournée (T203, 21316.601).

- 1 élément tubulaire, h. min. 12,6 mm. Élément tourné qui présente deux gorges en V près de l'extrémité conservée (T203, 21317.602).

- 1 élément tubulaire, h. 18,7, d. 30 mm. Fragment tourné dont le diamètre est supérieur à la hauteur. La hauteur de cet élément est proche de celle du *digitus monetalis*. Les bases supérieures et inférieures sont tournées. La base supérieure est droite alors que la base inférieure est légèrement de biais. Son profil est légèrement tronconique. La base inférieure est soulignée par une moulure arrondie. Un ressaut intérieur est visible près de la base inférieure (23081.18).

- 1 élément tubulaire, h. min. 19, d. 20,6 mm.

Élément tourné qui présente trois filets décoratifs (T207, 21702.601).

- 3 éléments tubulaires, l. 5, ép. 2,8 mm. Éléments indéterminés dont certains semblent tournés (T207, 21702.602).

- 20 éléments tubulaires (T207, 21702.603).

- 2 éléments tubulaires, h. min. 16,2 mm. Éléments dont la surface, tournée, présente une fine gorge arrondie. P2. Ces deux fragments semblent provenir du même objet (25013.601).

- 1 élément tubulaire, d. 13 mm. Fragment d'élément tubulaire tourné. Trois moulures en trapèze isocèle, limitées par trois gorges en V sont visibles sur sa surface externe. Ses extrémités sont brisées (210015.22).

- 1 élément tubulaire, h. min. 19,4 mm (233078.603).

- 1 élément tubulaire, h. min. 34,2, d. max. 26,5 mm. Fragment de tube mouluré dont la face externe présente deux parties tronconiques opposées. La zone médiane, protubérante (qui délimite les deux parties tronconiques), se compose de quatre moulures arrondies reliées entre elles par trois gorges en V (233121.602).

- 1 élément tubulaire, h. min. 12,9 mm. Fragment d'élément tubulaire tourné qui présente un ressaut triangulaire (233156.601).

- 1 élément tubulaire, h. min. 18,5 mm (233196.601).

- 1 élément tubulaire, h. 64,6, d. 24 mm. Bord d'élément tubulaire dont la surface est soulignée par une gorge en V. L'intérieur du tube présente un ressaut (T3, 234245.601).

- 1 élément tubulaire, h. 25,1, d. 23,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. Les surfaces internes et externes sont tournées. On distingue un ressaut extérieur à peine visible. 1232447 R3. Collage avec n° 332447.609 (T46, 332441.602).

- 1 élément tubulaire, h. 19, d. 19 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. Les surfaces internes et externes sont tournées. 1232447 R3 (T46, 332441.603).

- 1 élément tubulaire, h. 23,3, d. 19,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. Les surfaces internes et externes sont tournées. 1232447 R3 (T46, 332441.604).

- 1 élément tubulaire, h. 25,5, d. 22 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'extérieur et l'intérieur du tube sont tournés. Il pourrait s'agir d'un fragment de pyxide. Collage avec n° 332442.602 (T46, 332442.601).

- 1 élément tubulaire, h. 25,5, d. 22 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'extérieur et l'intérieur du tube sont tournés. Les extrémités proximales et distales sont tournées. Le corps est

de profil concave. Il pourrait s'agir d'un fragment de pyxide. Collage avec n° 332442.601 (T46, 332442.602).

- 1 élément tubulaire, h. 25,5, d. 22 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'extérieur et l'intérieur du tube sont tournés. Les extrémités proximales et distales sont tournées. Le corps est de profil concave. Collage avec n° 332447.605 (T46, 332442.603).

- 1 élément tubulaire, h. 25,6, d. 23,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'intérieur est tourné et l'élément a un profil légèrement concave. Présence de liant (T46, 332447.603).

- 1 élément tubulaire, h. 23,7, d. 23,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'intérieur est tourné et l'élément a un profil droit (T46, 332447.604).

- 1 élément tubulaire, h. 25,5, d. 22 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'intérieur et l'extérieur sont tournés. Les extrémités proximales et distales sont tournées. L'élément présente un profil concave. Collage avec n° 332442.603 (T46, 332447.605).

- 1 élément tubulaire, h. 24,8, d. 18 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'intérieur et l'extérieur sont tournés. Les extrémités proximales et distales sont tournées. Les traces de tournage visibles près de l'une des extrémités peuvent faire penser à un ressaut. Son profil est tronconique (T46, 332447.606).

- 1 élément tubulaire, h. 26,5, d. 23,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. L'élément a un profil droit (T46, 332447.607).

- 1 élément tubulaire, h. 23,7, d. 20 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire. Le profil est droit (T46, 332447.608).

- 1 élément tubulaire, h. 25, d. 23,5 mm. Fragment tourné d'élément tubulaire ou pyxide. L'intérieur et l'extérieur sont tournés. Les extrémités supérieures et inférieures sont tournées. On distingue un ressaut extérieur. Collage avec n° 332441.602 (T46, 332447.609).

Armoires/coffres

Charnons

- 1 charnon (type Béal A. XI,2), h. 28,5, d. 34 mm. Bovin, métatarse. Charnon en os non brûlé. Sa surface et ses extrémités concaves présentent des traces de tournage. On distingue les incisions préparatoires du perçage de la goupille latérale. Sa perforation latérale mesure 7,5 mm de diamètre (230165.602).

- 1 charnon (type Béal A. XI), h. min. 26, d. 33 mm. Charnon non brûlé. Traces de tournage

en surface et sur l'extrémité conservée. Élément réalisé dans un fémur ou un métapode (230190.613).

Supports mobiliers indéterminés

Plaquettes

- 1 plaquette (type A), ép. 2-2,3 mm (21020.17).
- 1 plaquette (type A), L. min. 16, l. min. 17,6, ép. 1,9 mm (21022.1).

- 1 plaquette (type A), L. min. 22,8, l. 15,5, ép. 1,3 mm (21022.72).

- 1 plaquette (type A), ép. 2,2 mm (21022.627).

- 5 plaquettes (type A), ép. 2 mm (21022.628).

- 1 plaquette (type A), ép. 2,2 mm (21023.521).

- 1 plaquette (type A), ép. 2,8 mm (21023.610).

- 1 plaquette (type A), L. min. 22, l. 10,6, ép. 1,3 mm (21023.611).

- 1 plaquette (type A), L. min. 20, l. min. 15, ép. 2 mm (T201, 21102.601).

- 8 plaquettes (type A) (T203, 21308.605).

- 1 plaquette (type A), ép. 2,6 mm (T203, 21309.602).

- 1 plaquette (type A), ép. 1 mm (T203, 21311.602).

- 3 plaquettes (type A), ép. 1,3 mm (T203, 21312.602).

- 6 plaquettes (type A) (T203, 21313.603).

- 2 plaquettes (type A), ép. 1 mm (T203, 21315.603).

- 1 plaquette (type A), ép. 1,5 mm (T203, 21317.604).

- 4 plaquettes (type A), ép. 1,2-2,3 mm (T203, 21318.601).

- 1 plaquette (type A), L. min. 18,6, l. min. 11,7, ép. 2 mm. Traces verdâtres (23012.10).

- 1 plaquette (type A) L. min. 18,7, l. min. 11,7, ép. 2,3 mm (23058.24).

- 1 plaquette (type A), L. min. 12,2, l. min. 8,3, ép. 1,5 mm (23078.52).

- 1 plaquette (type A), L. min. 13,4, l. min. 4,7, ép. 1,1 mm (T24, 23353.1).

- 1 plaquette (type A), L. min. 8,3, l. 6,7, ép. 1,6 mm (23559.40).

- 1 plaquette (type A), L. min. 17,4, l. min. 15,5, ép. 4 mm (23606.56).

- 1 plaquette (type A), L. min. 18, l. min. 8,1, ép. 2,8 mm (23663.78).

- 1 plaquette (type A), L. min. 18, l. min. 18,5, ép. 1,7 mm (23666.45).

- 1 plaquette (type A), L. min. 24,9, l. min. 22, ép. 2 mm (25005.602).

- 3 plaquettes (type A), L. min. 7-15,3, l. min. 6-14,1, ép. 1,3-2,5 mm (25041.1).

- 1 plaquette (type A), L. min. 10, l. min. 6, ép. 1,5 mm. P572 (25047.601).
- 1 plaquette (type A) L. min. 14,8, l. min. 6,9, ép. 1,1 mm (25048.605).
- 1 plaquette (type A), L. min. 6,9, l. min. 9 , ép. 1,1 mm. P633 (25050.601).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,8 mm (210015.2).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,8 mm (210015.25).
- 2 plaquettes (type A), ép. 1,9 mm (210025.46).
- 1 plaquette (type A), l. 6,5, ép. 1,5 mm (T213, 210074.608).
- 1 plaquette (type A), L min. 62, l. 11, ép. 1,6 mm (T1, 232013.603).
- 6 plaquettes (type A), ép. 1,4 mm (T1, 232016.606).
- 1 plaquette (type A), L min. 12,1, l. min. 6,7, ép. 1,3 mm (T25, 232618.602).
- 1 plaquette (type A), L min. 17, l. min. 10, ép. 1,2 mm (T25, 232622.608).
- 5 plaquettes (type A), L min. 14,7-25, l. min. 3,5-10, ép. 1 mm (T7, 232713.603).
- 12 plaquettes (type A), L min. 10,6-46,2, l. min. 2-9,5, ép. 0,8-1,6 mm (T7, 232714.602).
- 2 plaquettes (type A), L min. 10,8-21, l. min. 4-4,3, ép. 1-1,2 mm (T7, 232717.602).
- 1 plaquette (type A), L min. 19, l. min. 19,6, ép. 1,8 mm (T7, 232723.604).
- 48 plaquettes (type A), ép. 1-1,5 mm (T7, 232723.605).
- 24 plaquettes (type A), ép. 1-1,5 mm (T7, 232724.611).
- 1 plaquette (type A), L. min. 13,6, l. min. 8, ép. 2 mm (233048.18).
- 1 plaquette (type A), L. min. 13,8, l. min. 11, ép. 1,4 mm (233048.23).
- 1 plaquette (type A), L. min. 27,8, l. min. 12,1, ép. 2,4 mm (233103.605).
- 7 plaquettes (type A), l. max. 10,9, ép. 1,5 mm (233126.602).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,6 mm (233169.608).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,2 mm (233181.604).
- 1 plaquette (type A), L. min. 23, l. min. 7,3, ép. 1,8 mm (234006.601).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,2 mm (T3, 234245.605).
- 47 plaquettes (type A), ép. 0,8-1,5 mm (T3, 234246.605).
- 23 plaquettes (type A), l. max. 14, ép. 0,7-1,3 mm (T3, 234248.605).
- 6 plaquettes (type A), l. max. 14,6, ép. 0,6 mm (T3, 234249.604).
- 9 plaquettes (type A), ép. 1,2 mm (T3, 234249.605).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,5 mm (T3, 234250.604).
- 1 plaquette (type A), ép. 1 mm (T3, 234250.605).
- 1 plaquette (type A), L. min. 9,1, l. min. 6,6, ép. 1,7 mm (251015.601).
- 9 plaquettes (type A), ép. 1,3-2 mm (251016.5).
- 1 plaquette (type A), L. min. 18, l. min. 8,5, ép. 1,7 mm (251204.602).
- 2 plaquettes (type A), ép. max. 2,5 mm (T46, 332432.603).
- 10 plaquettes (type A), ép. 1 mm (T46, 332434.601).
- 1 plaquette (type A), L min. 34, l. 12,4, ép. 2 mm. Traces de liant (T46, 332434.602).
- 9 plaquettes (type A), ép. 1-1,3 mm. 1232447 R3 (T46, 332441.607).
- 1 plaquette (type A), L min. 28, l. max. 17 , ép. 1,3 mm (T46, 332447.614).
- 1 plaquette (type A), ép. 1,5 mm (T46, 332447.615).
- 1 plaquette (type A), L min. 30,7, l. 11,5, ép. 1,4 mm (T46, 332447.616).
- 3 plaquettes (type A), ép. max. 1,3 mm (T46, 332447.617).
- 1 plaquette (type A1), L min. 17, l. min. 11,6, ép. 1 mm (T203, 21315.604).
- 1 plaquette (type A1), L min. 13,5, l. 10, ép. 1 mm (T203, 21315.605).
- 1 plaquette (type A1), L. min. 11,1, l. min. 4,2, ép. 1,9 mm. P2 (25013.608).
- 1 plaquette (type A1), L. min. 6,2, l. 5,1, ép. 1 mm. P564 (25047.602).
- 1 plaquette (type A1), L min. 8,9, l. min. 6,7, ép. 1 mm (T25, 232618.603).
- 4 plaquettes (type A1), L min. 13,6, l. min. 8, ép. 1-1,4 mm (T25, 232621.605).
- 6 plaquettes (type A1), L min. 35,3, l. min. 15, ép. 1-1,6 mm (T25, 232622.609).
- 3 plaquettes (type A1), L min. 26,5, l. max. 14,5, ép. 1,6 mm (T25, 232623.605).
- 3 plaquettes (type A1), L min. 20-31, l. 15 , ép. 1 mm (T25, 232626.612).
- 1 plaquette (type A1), L min. 15,1, l. 12,9, ép. 1 mm (T25, 232626.613).
- 4 plaquettes (type A1), ép. 1 mm (T25, 232626.614).
- 9 plaquettes (type A1), L min. 10-40, l. 8,9-11,9, ép. 1-1,5 mm (T7, 232715.603).
- 1 plaquette (type A1), L. min. 18,7, l. min. 10,6, ép. 1,3 mm (233024.29).
- 33 plaquettes (type A1), ép. 1 mm (T3, 234247.605).
- 1 plaquette (type A1), L min. 9, l. min. 6, ép. 1,5 mm. R4 (T101, 250205.601).
- 1 plaquette (type A1), L. min. 5,5, l. min. 4,5, ép. 1,3 mm (251015.602).

- 1 plaquette (type A1), L 27, l. 12,5, ép. 2 mm (T46, 332432.604).
 - 1 plaquette (type A1), L 99,2, l. 14, ép. 2 mm (T46, 332432.605).
 - 1 plaquette (type A1), L min. 23,6, l. 12, ép. 1,5 mm (T46, 332434.603).
 - 1 plaquette (type A1), L min. 25,3, l. min. 8,8, ép. 1,4 mm. 1232447 R3 (T46, 332441.608).
 - 1 plaquette (type A1), l. min. 14, ép. 2 mm. Présence de liant (T46, 332442.604).
 - 1 plaquette (type A1), L min. 19,2, l. min. 7, ép. 1,3 mm. Un petit clou traverse la plaquette perpendiculairement (L 5,3 mm) (T46, 332442.605).
 - 1 plaquette (type A1), L min. 36,2, l. 14, ép. 1,9 mm (T46, 332442.606).
 - 4 plaquettes (type A1), l. max. 8,2, ép. 1,5 mm (T46, 332447.618).
 - 18 plaquettes (type A1), l. max. 9, ép. 1,5 mm (T46, 332447.619).
 - 1 plaquette (type A2), L min. 11,6, l. min. 11,5, ép. 7 mm (T203, 21317.605).
 - 1 plaquette (type A2), L min. 14,7, l. 12,5, ép. 1,5 mm (T1, 232016.607).
 - 1 plaquette (type A3), L. min. 20,6, l. 21,1, ép. 2,7 mm (21022.71).
 - 1 plaquette (type A3), L min. 15,6 l. min. 12,2, ép. 3,7 mm. Collage avec n° 23645.29 et 23606.28 (T28, 23554.9).
 - 1 plaquette (type A3), L. min. 10, l. 12, ép. 3,3 mm. Collage avec n° 23554.9 et 23645.29 (23606.28).
 - 1 plaquette (type A3), L. min. 14,2, l. 12,2, ép. 3,9 mm. Collage avec n° 23554.9 et 23606.28 (23645.29).
 - 3 plaquettes (type A3), L min. 28,3, l. max. 7,4, ép. 1,6 mm (T25, 232623.606).
 - 1 plaquette (type A3), ép. 1,5 mm (T46, 332440.601).
 - 1 plaquette (type A3), L. min. 17, l. 9,6, ép. 1,4 mm (210003.601).
 - 1 plaquette (type A3), L min. 21,6, l. 11,5, ép. 1,5 mm (T46, 332447.620).
 - 1 plaquette (type A3), L min. 45,1, l. 9,5, ép. 1 mm (T46, 332447.621).
 - 1 plaquette (type A4), L. min. 18,8, l. 13-14,3, ép. 4,1 mm (23585.31).
 - 1 plaquette (type A5), L. min. 23,3, l. min. 12,8, ép. 2,8 mm (25041.701).
 - 1 plaquette (type A5), L min. 19,5, l. min. 8,5, ép. 1,7 mm (T46, 332434.604).
 - 1 plaquette (type A6), L. min. 11, l. min. 9, ép. 1,3 mm. P546 (25045.601).
 - 1 plaquette (type A6), L. min. 11,5, l. min. 10,6, ép. 1,7 mm. P564 (25047.603).
 - 1 plaquette (type A7), L min. 8,5, l. min. 12,4, ép. 1,3 mm (T203, 21321.601).
 - 1 plaquette (type A7), ép. 2,1 mm (210015.601).
 - 1 plaquette (type A7), L min. 20, l. min. 10, ép. 1 mm (T1, 232017.604).
 - 1 plaquette (type A8), L. min. 3,4, l. min. 4,3, ép. 1,3 mm (251061.601).
 - 1 plaquette (type B1), L. min. 10,1, l. 10, ép. 1 mm (25043.601).
 - 8 plaquettes (type B1), L min. 52, l. min. 14, ép. 1 mm (T25, 232622.610).
 - 1 plaquette (type B2) L. min. 23,4, l. min. 12,9, ép. 1,8 mm (23064.14).
 - 1 plaquette (type B2), L min. 19,3, l. min. 8, ép. 1,5 mm (T25, 232626.615).
 - 1 plaquette (type B2), ép. 1,5 mm (T25, 232626.616).
 - 1 plaquette (type B2), L. min. 18,5, l. min. 15,5, ép. 1 mm (233126.603).
 - 1 plaquette (type B3), ép. 2 mm (21022.629).
 - 1 plaquette (type B3), L min. 16,3, l. min. 7, ép. 1,1 mm. L'un des bord a un profil droit (T2, 23772.6).
 - 1 plaquette (type B3), L min. 12,8, l. min. 7, ép. 1,3 mm. Aucun bord n'est conservé (T25, 232623.607).
 - 1 plaquette (type B3), l. 14,5, ép. 1,1 mm. Les bords ne sont pas conservés (233126.604).
 - 4 plaquettes (type B3), L 14,3, ép. 1,2-1,4 mm. Les bords ne sont pas conservés (T3, 234250.606).
 - 1 plaquette (type B4), L. 21,4, l. 28,6, ép. 3,1 mm (21022.706).
 - 1 plaquette (type B4), l. 10,9, ép. 2,5 mm. L'extrémité conservée a une section en biseau fermé (T205, 21502.18).
 - 1 plaquette (type B5), L min. 8,7, l. 29,6, ép. 5,7 mm (T6, 23849.38).
 - 3 plaquettes (type B6), L. max. 23,7, l. max. 27, ép. max. 3,1 mm (21022.630).
- Frises
- 1 frise à décor d'ondes, L. min. 15, l. min. 8,5, ép. 1,6 mm. Les ondes s'enroulent vers la droite (23021.601).
 - 1 frise à décor d'ondes, L min. 7,4, l. 14,5, ép. 2 mm. Elle présente un décor de deux ondes qui s'enroulent vers la gauche (T8, 232507.5).
 - 1 frise à décor d'ondes, L min. 37,6, l. 11, ép. 1,3 mm (T25, 232626.602).
 - 13 frises à décors d'ondes, ép. 1,3 mm. Les ondes s'enroulent à gauche et à droite (T25, 232626.603).
 - 2 frises à décors d'ondes, ép. 1,5 mm. Les ondes s'enroulent vers la gauche (T7, 232723.601).

- 2 frises à décors d'ondes, L min. 37,5, l. 11,5, ép. 1 mm. Deux ondes s'enroulent symétriquement vers la droite et deux vers la gauche (T7, 232724.602).

- 1 frise à décor d'ondes, L min. 7,3, l. 15, ép. 1,7 mm. Le décor d'onde s'enroule vers la gauche (233061.21).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 8,9, l. min. 8,7, ép. 1 mm (T25, 232618.601).

- 4 frises à décors de glyphes, L min. 4,1-12, l. 9, ép. 1,2 mm (T25, 232623.603).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 20,6, l. 11,3, ép. 1,9 mm (T25, 232626.604).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 17, l. 10,5, ép. 2 mm (T25, 232626.605).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 15,1, l. 10,5, ép. 1,5 mm (T25, 232626.606).

- 2 frises à décors de glyphes, ép. 1,5-1,8 mm (T25, 232626.607).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 9, l. min. 4,5, ép. 1 mm (T7, 232723.602).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 21, l. 11, ép. 2 mm (T7, 232724.603).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 18, l. min. 7, ép. 1,8 mm (T7, 232724.604).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 9,7, l. min. 5,5, ép. 1,4 mm (T7, 232724.605).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 11,1, l. 11,5, ép. 1,5 mm (T7, 232724.606).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 21, l. 11,4, ép. 1,5 mm (T7, 232724.607).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 9,5, l. min. 10,9, ép. 1 mm (T7, 232724.608).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 11,4, l. 11, ép. 1,1 mm (T7, 232724.609).

- 1 frise à décor de glyphes, L min. 15, l. 10,4, ép. 1,7 mm (233181.602).

Bandeaux

- 1 bandeau (type A1), L min. 32,8, l. min. 9,6, ép. 0,8 mm (21017.601).

- 3 bandeaux (type A1), l. 4, ép. 0,6 mm (21022.621).

- 3 bandeaux (type A1), l. 10, ép. 3 mm (21022.622).

- 10 bandeaux (type A1), l. 13, ép. 1 mm (21022.623).

- 1 bandeau (type A1), ép. 0,7 mm (21023.82).

- 1 bandeau (type A1), L min. 15,6, l. 7,5, ép. 0,8 mm (21023.606).

- 1 bandeau (type A1), L min. 16,5, l. 8, ép. 1 mm (T203, 21308.604).

- 1 bandeau (type A1), L min. 13, l. min. 9, ép. 1 mm (T203, 21322.602).

- 1 bandeau (type A1), L min. 13, l. min. 7,9, ép. 1 mm. P511 (25039.601).

- 3 bandeaux (type A1), ép. 1,1 mm (T25, 232623.604).

- 4 bandeaux (type A1), ép. 1,2-1,8 mm (T25, 232626.608).

- 7 bandeaux (type A1), L min. 11-24,1, l. 4-4,6, ép. 1,1-1,6 mm (T7, 232716.602).

- 1 bandeau (type A2), L min. 40, l. 7,6, ép. 1,3 mm (T25, 232626.609).

- 2 bandeaux (type A2), ép. 1,2 mm (T25, 232626.610).

- 1 bandeau (type A2), ép. 1,3 mm (T7, 232723.603).

- 6 bandeaux (type A2), l. 7,5-9,3, ép. 1,4-1,5 mm (T7, 232724.610).

- 1 bandeau (type A2) L min. 14,4, l. min. 5,6, ép. 1,4 mm (233181.603).

- 1 bandeau (type A2), L min. 29,6, l. min. 7,9, ép. 1,5 (233183.603).

- 1 bandeau (type A3), L min. 48, l. min. 6,7, ép. 1 mm (T25, 232621.603).

- 1 bandeau (type A3), L min. 41,2, l. 7,6, ép. 1,2 mm (T25, 232626.611).

- 1 bandeau (type A3) L min. 12,8, l. min. 6,6, ép. 1,5 mm (233169.607).

- 1 bandeau (type A4), L min. 25,1, l. 10,6, ép. 3,8 mm (21022.624).

- 1 bandeau (type A4), L min. 12,8, l. 10,4, ép. 3 mm (21022.625).

- 1 bandeau (type A4), L min. 22,5, l. min. 6,3, ép. 2,7 mm (21022.626).

- 1 bandeau (type A4), L min. 56, l. max. 11, ép. 3,8 mm. La partie centrale, comme la largeur de la bandelette, s'amincissent en direction du côté gauche, brisé, et paraissait se terminer en biseau. Le côté droit est scié transversalement (21023.607).

- 1 bandeau (type A4), L min. 13,5, l. 11,4, ép. 3,8 mm (21023.608).

- 1 bandeau (type A4), l. max. 12, ép. 3 mm (21023.609).

- 1 bandeau (type A4), L min. 14,3, l. min. 9, ép. max. 2,9 mm (23597.601).

- 1 bandeau (type A4), L min. 24, l. min. 11,9, ép. 2 mm (T3, 234246.604).

- 1 bandeau (type A4), L min. 17,4, l. 16,8, ép. 2,5 mm. Collage avec n° 234248.604 (T3, 234247.604).

- 1 bandeau (type A4), l. min. 17,6, ép. 2,5 mm. Collage avec n° 234247.604 (T3, 234248.604).

- 2 bandeaux (type A4), l. 16,3, ép. 2 mm (T3, 234250.603).

- 3 bandeaux (type A5), L min. 16,3, l. min. 5,2, ép. 1,2 mm. Fragments qui présentent des mou-

lures longitudinales sur leur face supérieure (T25, 232621.604).

- 5 bandeaux (type A5), L min. 13,3, l. min. 5,5, ép. 1,1 mm (T25, 232622.607).

Placages à décor sophistiqué

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 17,3, l. 27,4, ép. 2,6 mm. Fragment de plaquette trapézoïdale qui présente des faisceaux de stries sur l'une de ses faces. Il semble s'agir d'un décor. Les bords ont un profil droit (21022.3).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 32, l. min. 11,5, ép. 2,5 mm. Fragment de décor végétal (21022.620).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 5 mm. La face supérieure présente une gorge en V longitudinale. Le décor semble identique à celui de l'élément n° 21322.601 (T203, 21308.603).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 6,5, l. min. 8, h. min. 5,5 mm (T203, 21316.603).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 16, l. min. 7,5, ép. 3,5 mm. Fragment dont le bord conservé est biseauté à 45°. La face inférieure n'est pas décorée et la face supérieure présente une gorge en V longitudinale. Le décor semble identique à celui de l'élément n° 21308.603 (T203, 21322.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 29, l. min. 10,8, ép. 2,3 mm. Petite plaque de forme longiligne qui présente des zones arrondis (T207, 21702.609).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 20,5, l. min. 14, ép. 2,5 mm. Fragment de plaque dont la forme générale rappelle celle d'une feuille. Elle présente des faisceaux de stries obliques parallèles disposées sur la moitié de sa face supérieure (T207, 21702.610).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 2 mm. Fragment de plaque dont la forme générale rappelle celle d'une feuille. Collage avec n° 21702.612 (T207, 21702.611).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 2,3 mm. Fragment de plaque dont la forme générale rappelle celle d'une feuille. Collage avec n° 21702.611 (T207, 21702.612).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 4,5 mm. Fragment de plaque qui pourrait provenir de la plaque de métier à broder n° 21702.614 (T207, 21702.613).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 11, l. min. 11,3, ép. 1,5 mm. Placage en forme de cloche. Traces résiduelles de liant (23027.11).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 2,1 mm. Élément de forme arrondie (23547.10).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 20,6,

l. max. 12,5, ép. max. 4,4 mm. Les bords de la face supérieure sont soulignés par une fine gorge. Elle a été réalisée par raclage. La face supérieure semblait être décorée (23555.34).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 8,5, l. min. 8, ép. 2,1 mm (23572.4).

- 1 placage en os à décor sophistiqué, ép. 2,8 mm (25010.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 2,5 mm (25013.607).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 16, l. 10, ép. 1 mm. Cet élément de décor composite est en forme de cratère stylisé. On distingue nettement la base du cratère, son corps renflé, ses anses et son col évasé. La face supérieure est abrasée et la face inférieure raclée (T1, 232012.602).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 1,2 mm. Élément de décor stylisé et composite dont la forme galbée rappelle les motifs des peintures pompéiennes (T1, 232018.602).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 16,5, l. min. 7,3, ép. 1 mm. Élément de décor qui comporte un trou perforant (d. 2 mm) et qui présente une entaille en V sur l'un de ses bords. Les deux faces sont raclées (T25, 232622.606).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 24,9, l. min. 22, ép. 2,6 mm. Élément brûlé dont une partie des côtés et des extrémités sont brisés. Les bords présentent des arrondis et une ogive lancéolée qui pourraient rappeler un motif végétal. Ses deux faces ont été raclées et on observe des traces de spongiosa sur sa face inférieure (T25, 232626.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, L 3, l. 1,5, ép. 1,2 mm. Placage de forme allongée qui représente un bucrane stylisé. Il semble faire parti du même ensemble décoratif que le n° 232713.604 (T7, 232713.602).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 1,2 mm. Placage qui représente un médaillon ceint de 4 motifs stylisés à trois branches. Il s'agit peut-être d'une fleur d'aracée ou d'une doucine à anthémion. Il semble faire parti du même ensemble décoratif que le n° 232713.602 (T7, 232713.604).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 16,1, l. 7, ép. 1,3 mm. Élément de décor en forme de feuille dont le profil est arqué (233048.36).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 15,1, l. min. 12,4, ép. 2,9 mm. Petite plaque dont un côté est droit et une extrémité présente une entaille en V allongé. La face supérieure est pointée et présente trois gorges concentriques (l. 1 mm). La face inférieure est abrasée (233142.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. 30, l. 7 mm. Élément de placage de forme rectangulaire. Il pré-

sente un renflement en son centre muni d'une incision. Les deux extrémités sont également surélevées et présentent une incision centrale transversale (233156.602).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 20,8, l. min. 18, ép. max. 4,5 mm. Plaquette à profil droit cernée d'un ressaut de section arrondie allongée (T3, 234247.602).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 28,9, l. min. 18, ép. max. 4,1 mm. Plaquette à profil droit cernée d'un ressaut de section arrondie allongée (T3, 234247.603).

- 1 placage en os à décor sophistiqué, L. min. 10,8, l. min. 14,9, ép. 1,6 mm. Plaquette qui présente des côtés dentelés et dont l'extrémité conservée comprend un galbe encadré par deux volutes. La forme générale rappelle celle d'un peigne stylisé (251012.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, L. min. 10,5, l. min. 3, ép. 1,5 mm. Plaquette en forme de pétale (251053.601).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 1,2 mm. Fragment de plaquette dont l'un des bords présente une incision circulaire. Traces de liant. Cet élément est semblable aux n° 332441.605 (T46, 332432.602).

- 1 placage à décor sophistiqué ou une frise indéterminée, ép. 1,5 mm. Fragment de plaquette dont un côté est plat et l'autre présente une incision galbée. Collage avec n° 332447.622 (T46, 332439.601).

- 2 placages à décors sophistiqués, ép. 1,4 mm. Fragment de plaques qui présentent une incision circulaire sur l'un de leurs bords. 1232447 R1. Ces fragments sont similaires au n° 332432.602 (T46, 332441.605).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 1,4 mm. 1232447 R1 (T46, 332441.606).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 77,3, l. 11,5, ép. 1,1-2 mm. Fragment de plaque allongée à bords droits. L'extrémité conservée présente de part et d'autre deux incisions obliques qui soulignent un motif en forme de fleur. La fleur se compose de deux pans obliques opposés et de deux gorges en V sur le dessus. Traces de liant (T46, 332447.611).

- 1 placage à décor sophistiqué, ép. 1,5 mm. Fragment dont les bords présentent des entailles arrondies, galbées et concaves (T46, 332447.612).

- 1 placage à décor sophistiqué, L min. 53,5, l. min. 22, ép. 1,5 mm. Fragment qui présente un trou perforant (d. 5 mm) (T46, 332447.613).

Baguettes pleine à section quadrangulaire

- 2 baguettes pleines à section quadrangulaire, l. 5-5,5, ép. 2,7 mm (T207, 21702.604).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 5,5, ép. 2,1 mm (T207, 21702.605).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 5,5-6, ép. 2,3 mm (T207, 21702.606).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 5,5, ép. 2,2 mm (T207, 21702.607).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 5, ép. 2,8 mm (T207, 21702.608).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, L. min. 113,9, l. 3,2, ép. 2,8 mm (23045.601).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 5, ép. 1,5 mm (T213, 210074.601).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 4,5, ép. 1,5 mm (T213, 210074.602).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 4,7, ép. 1,1 mm (T213, 210074.603).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 6, ép. 1,5 mm (T213, 210074.604).

- 1 baguette pleine à section quadrangulaire, l. 1,9, ép. 1 mm (T213, 210074.605).

- 4 baguettes pleines à section quadrangulaire, l. 2 mm (T213, 210074.606).

- 9 baguettes pleines à section quadrangulaire, l. 1,5 mm (T213, 210074.607).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, L min. 29,6, l. min. 1,4 mm (T1, 232013.602).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, L min. 13, l. 1 mm (T1, 232015.601).

- 5 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L max. 28, l. 1,5-1,8 mm (T1, 232016.605).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, l. 4,1, ép. 2 mm (T32, 232416.601).

- 9 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L min. 17,5-33,5, l. 1,5 mm (T7, 232712.601).

- 2 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L min. 20-38,3, l. 1,5 mm (T7, 232713.601).

- 6 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L min. 15,9-31, l. 1,2-2 mm (T7, 232714.601).

- 7 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L min. 7,3-28, l. 1,5-1,8 mm (T7, 232715.602).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, L min. 19,3, l. 1,5 mm (T7, 232716.601).

- 2 baguettes pleines, à section quadrangulaire, L min. 18,1-20, l. 1,3-1,9 mm (T7, 232717.601).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, L min. 16,2, l. 1,5 mm (T7, 232724.601).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, L. min. 12,4, l. 1,8, ép. 1,9 mm (233048.15).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, l. 3, ép. 1,7 mm (T43, 234306.601).

- 1 baguette pleine, à section quadrangulaire, l. 2,5, ép. 2 mm (T43, 234307.601).

- 2 baguettes pleines, à section quadrangulaire, l. 2,3-3,1, ép. 1 mm (T43, 234309.601).

- 2 baguettes pleines, à section quadrangulaire, l. 2,4-3, ép. 1,4-1,5 mm (T43, 234310.601).

- 1 baguette pleine décorée, à section quadrangulaire, L. min. 34,7, l. 3 mm. Le décor se compose d'une série de quatre incisions transversales de sections arrondies. Elles s'orientent différemment par paires (234020.601).

Éléments encastrables

- 1 élément encastrable, cloué, L 57,6, l. 12,9, ép. 2,5 mm. Plaquette rectangulaire brûlée, à bords droits, dont l'une des extrémités est brisée. Cette dernière présente un trou perforant (d. 1,5 mm), disposé sur la ligne de fracture. L'autre extrémité comporte, à 3,5 mm du bord, deux trous perforants (d. 1,5 mm) alignés transversalement. La face supérieure semble légèrement concave. La face inférieure, spongieuse, présente quelques traces de raclage. L'extrémité conservée a été sciée dans sa section, de manière à retirer environ 1 mm d'épaisseur sur une longueur de 8 mm. Le trait de scie mesure 0,3 mm de large. Cet élément paraît avoir été encastré et cloué sur un support. Collage avec n° 234309.602 (T28, 231106.601).

- 1 élément encastrable, cloué, L min. 10,9, l. 13, ép. 1 mm. Fragment de plaquette qui comporte deux trous perforants alignés transversalement (d. 1,5 mm). Collage avec n° 231106.601 (T43, 234309.602).

- 1 élément encastrable, collé, L. min. 15, l. min. 12, h. 4,8 mm (23081.22).

- 1 élément encastrable, collé, L. min. 10,3, l. min. 14,4, ép. 4,8 mm. Élément dont la face supérieure, de profil semi-cylindrique, est en forme de tore. Sa face inférieure présente une bande limitée par deux ressauts. Ses extrémités sont brisées (23606.84).

Diaphyses décorées

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, l. 11,4, h. 14,3 mm. Le décor est fait de losanges disposés côte à côte. Trois sont visibles sur cet élément. La face de pose a été mise en forme par percussion tranchante indirecte (T206, 21603.604).

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, L. min. 35, l. min. 12,2 mm. Présence d'incisions disposées légèrement de biais par rapport à l'axe proximo-médial (25013.39).

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, L. min. 28,1, l. max. 7,2, h. min. 14,1 mm. Le décor est fait d'entailles obliques. La surface de la diaphyse a été mise en forme par percussion tranchante indirecte (25013.606).

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, L. min. 19,8, l. min. 12,7, ép. 4,9 mm. Deux stries parallèles sont visibles dans le canal médullaire (T25, 232622.601).

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, L. min. 29, l. min. 16, h. min. 17,3 mm. On distingue un décor de faisceaux d'incisions. Une base plane a été ménagée (233133.602).

- 1 diaphyse à canal médullaire décoré, L. min. 17,6, l. min. 15, ép. max. 4 mm. La surface externe semble présenter des traces de tournage et l'extrémité encore présente un sciage transversal. Le décor interne est fait de trois entailles disposées en faisceaux divergents. On observe les traces d'un liant (233181.601).

- 1 diaphyse à surface décorée, l. 19,6, h. min. 26,6, ép. 8,2 mm. Bovin, métatarse. Fragment de diaphyse représentant un visage humain. On distingue un nez empâté, une bouche épaisse, des joues saillantes et l'amorce des yeux (21022.39).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 30, l. min. 12,2, ép. 5,7 mm. Fragment de diaphyse dont la surface externe est décorée. Le décor est fait de faisceaux d'entailles en V qui bordent de fines moulures arrondies. L'élément n'est pas tourné. Présence de spongiosa à l'intérieur de la diaphyse (21022.56).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 39,8, h. 19,6, ép. min. 11 mm. Diaphyse dont la surface externe est décorée en forme de colonne stylisée. Neuf cannelures longitudinales sont séparées d'une base à profil droit, sur laquelle est tournée une fine gorge en V, par une gorge en V plus large (21022.61).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 32, l. min. 15, ép. max. 4,4 mm. Fragment de diaphyse qui présente, sur l'une de ses faces, deux zones bombées séparées par une entaille (21022.63).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 30, l. min. 7,6, ép. max. 5,3 mm. Fragment de décor sur lequel on observe des faisceaux de stries obliques (21022.618).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 32,7, l. min. 7, ép. 6,8 mm (21022.619).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 45, l. 11, h. 11,5 mm. Fragment de partie de décor ou qui présente une section ogivale (21022.703).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 20,1, l. min. 14,9 mm. On distingue deux entailles de forme arrondie. Q2. Cet élément de décor composite rappelle ceux du n° 21601.601 (T206, 21603.602).

- 3 diaphyses à surface décorée, L. min. 23, l. min. 10,3 mm. On distingue des faisceaux d'en-

taillés. Les bords conservés sont coupés à 45°. Ces fragments sont identiques au n° 21603.602 (T206, 21601.601).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 22,5, l. min. 9,5, h. min. 10,5 mm. On observe des entailles. Q2 (T206, 21603.603).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 24,5, l. min. 17,1, ép. max. 2,1 mm (25013.4).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 19,5, l. min. 11,4, ép. 7 mm. Fragment de diaphyse qui comporte deux séries de stries obliques surmontées d'une large strie arrondie. P2 (25013.605).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. min. 35, l. min. 11,7, ép. 6,5 mm. Décor de faisceaux d'entailles (210001.601).

- 1 diaphyse à surface décorée, L. 37,5, l. min. 18,2, ép. max. 4,5 mm. Fragment de diaphyse dont un bord a un profil en biais. Les deux extrémités sont sciées transversalement. La surface présente des incisions organisées : il s'agit de segments orientés symétriquement. L'état de conservation de l'élément ne permet pas de préciser la nature du motif (210041.18).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 34, h. min. 10,5 mm. Diaphyse dont la surface externe semble présenter des faisceaux de stries. Une extrémité est sciée transversalement (T1, 232014.601).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 38,5, l. min. 16,5, ép. 10 mm. Fragment de diaphyse sur lequel on distingue un décor, sans doute un motif végétal. Il est marqué par un faible ressaut triangulaire précédé d'une dépression concave. Deux entailles en V et courbées le soulignent (T35, 234011.601).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 15,3, l. min. 9, ép. 4 mm (T3, 234245.603).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 47,4, l. min. 23,4, ép. max. 8,5 mm. Fragment de diaphyse dont une extrémité est sciée transversalement. Sa surface présente une partie de décor qui pourrait rappeler un postérieur d'équidé et une partie de l'un de ses membres postérieur ou la jambe nue d'un personnage (T3, 234245.604).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 33,9, l. min. 21, ép. max. 8,9 mm. Fragment de diaphyse dont la surface figure un buste masculin. On distingue un pectoral, le bas ventre, l'aine et le haut des cuisses. Le sexe n'est pas figuré. Deux perforations représentent le nombril et l'un des mamelons. Élément de décor composite qui pourrait figurer un amour dans une posture dansante (T3, 234246.603).

- 1 diaphyse à surface décorée, L min. 90,9, l. max. 24, ép. max. 6,8 mm. Fragment de diaphyse dont la face externe présente des faisceaux de ciselures longitudinales (T3, 234250.601).

Baguettes creuses

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 21,5, l. min. 8,2, h. min. 9 mm (23081.14).

- 1 baguette creuse (type A1), L min. 14, l. min. 12,4, ép. 6 mm (T14, 23271.4).

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 20, l. min. 12,4, h. min. 12,2 mm (23606.48).

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 10,8, l. min. 8,2, h. min. 9 mm (23606.75).

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 21,5, l. min. 14,4, h. min. 13,7 mm (23688.38).

- 1 baguette creuse (type A1), L min. 15,4, l. min. 9, h. min. 6,9 mm (T5, 23724.602).

- 1 baguette creuse (type A1) (T1, 232016.601).

- 1 baguette creuse (type A1) (T1, 232017.601).

- 1 baguette creuse (type A1), L min. 17,1, l. min. 7, h. min. 5,2 mm (T1, 232018.601).

- 1 baguette creuse (type A1), L min. 37,4, l. min. 15,7, h. 8,9 mm (T7, 232715.601).

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 42,9, l. min. 11, h. min. 10,6 mm (233124.602).

- 1 baguette creuse (type A1), L. min. 67,3, l. min. 27,8, h. 18,2 mm. Radius/ulna, zone proximale de la diaphyse, face crâniale (?) (233183.601).

- 1 baguette creuse (type A1), L min. 32, l. min. 20,5, ép. max. 6,3 mm (T3, 234248.603).

- 1 baguette creuse (type A2), L min. 46,8, l. min. 8,1, h. min. 11,4 mm. Collage avec n° 23401.10 (T9, 23029.601).

- 1 baguette creuse (type A2), L min. 46,8, l. min. 8,1, h. min. 11,4 mm. Collage avec n° 23029.601 (T9, 23401.10).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 15,2, l. min. 12,6, h. min. 11,1 mm (23614.4).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 14,6, l. min. 10, h. min. 10,3 mm (23614.28).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 21,3, l. min. 9,9, h. min. 11 mm (23658.66).

- 1 baguette creuse (type A2), L min. 56, l. min. 15, h. 10,5 mm. Collage avec n° 232622.604 (T25, 232620.601).

- 1 baguette creuse (type A2), L min. 55,6, l. min. 16,3, h. 10,6 mm. Collage avec n° 232620.601 (T25, 232622.604).

- 3 baguettes creuses (type A2), L min. 96,5, l. min. 20, h. max. 11,4 mm (T25, 232622.605).

- 1 baguette creuse (type A2), L min. 25,3, l. min. 19,5, ép. max. 12,9 mm (T25, 232623.602).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 14,1, l. min. 9, h. min. 8,7 mm. Une fine gorge en V souligne le bord inférieur. Elle est disposée à 3,5 mm de ce dernier (233025.52).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 16,5, l. min. 17,4 mm (233061.601).

- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 30, l. min. 15,3, h. min. 12 mm (233169.605).
- 1 baguette creuse (type A2), L. min. 25, l. min. 8,5, h. 8,3 mm (233183.602).
- 1 baguette creuse (type A3), L. min. 37, l. min. 21,5, h. min. 14,4 mm (233169.606).
- 2 baguettes creuses (type B), L. min. 50,6, l. min. 20,7, h. 9,3 mm. Collage avec n° 232623.601 (T25, 232621.601).
- 3 baguettes creuses (type B), L. min. 61,3, l. min. 25,6, h. 13,1-14,1 mm (T25, 232621.602).
- 2 baguettes creuses (type B), L. min. 29,3, l. min. 10,2, h. min. 3 mm (T25, 232622.603).
- 5 baguettes creuses (type B), L. min. 31,5-56, l. min. 9,5-22,3, ép. max. 10,5 mm. Collage avec n° 232621.601 (T25, 232623.601).
- 1 baguette creuse (type C1), L. min. 50,7, l. min. 10,4, h. 12 mm. L'extrémité conservée est sciée selon un angle de 120° (21022.701).
- 1 baguette creuse (type C1), L. min. 21,9, l. min. 9,2, h. min. 9,5 mm. L'une des extrémités est sciée selon un angle de 60° (21023.605).
- 1 baguette creuse (type C1), L. min. 63,1, l. min. 20,1, h. 21,6 mm (210503.602).
- 1 baguette creuse (type C1), L. min. 25,5, l. min. 11,9, h. 5,5 mm (T1, 232011.601).
- 1 baguette creuse (type C1), L. min. 21,6, l. min. 11, h. 7 mm (T1, 232013.601).
- 1 baguette creuse (type C2), L. min. 55, l. 19,1, h. 10,1 mm (T1, 232016.602).
- 1 baguette creuse (type C2), L. min. 53, l. 16,6, h. 6,7 mm. Collage avec n° 232017.603 (T1, 232016.603).
- 1 baguette creuse (type C2), L. min. 28,5, l. 16, h. 5,4 mm (T1, 232016.604).
- 1 baguette creuse (type C2), L. min. 34,4, l. 22, ép. 10 mm (T1, 232017.602).
- 1 baguette creuse (type C2), L. min. 26,4, l. 17, ép. 7 mm. Présence d'un foramen vasculaire. Collage avec n° 232016.603 (T1, 232017.603).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 32,6, l. min. 8,9, h. min. 10,2 mm (T203, 21306.602).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 10, l. min. 9,8, h. min. 3,8 mm (T203, 21308.602).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 8, l. min. 68, h. min. 14 mm (25044.16).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 14,5, l. min. 11,2, h. min. 8,9 mm. Fragment dont il ne subsiste qu'une partie de la base et le début de l'un des bords. Ils comportent des traces de percussion tranchante indirecte longitudinale (25048.604).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 64, l. min. 20,4, ép. max. 13,8 mm (T3, 234247.601).
- 1 baguette creuse (type D), L. min. 27,3, l. min. 14,4, h. min. 7,3 mm (T3, 234250.602).

- 1 baguette creuse, L. min. 23, l. min. 15,7, h. min. 8,6 mm (T203, 21315.602).
- 1 baguette creuse, L. min. 18,7, l. min. 13, h. min. 5,6 mm (23585.82).
- 1 baguette creuse, L. min. 16,7, l. min. 8,2, h. min. 1,2 mm (23614.11).
- 1 baguette creuse, L. 18,8, l. 14,6, ép. 4,3 mm (23620.13).
- 1 baguette creuse, L. min. 36, l. min. 14,1, ép. min. 12,8 mm (25040.13).
- 1 baguette creuse, L. min. 47,3, l. min. 18,3, h. min. 10,1 mm (210503.601).
- 1 baguette creuse, L. min. 45, l. min. 10,8, h. 9,4 (T25, 232622.602).
- 1 baguette creuse, L. min. 17,1, l. min. 9,3, ép. min. 11,1 mm (233025.47).
- 1 baguette creuse, L. min. 24,4, l. min. 11,9, h. min. 10,6 mm (233047.19).
- 1 baguette creuse, L. min. 27,6, l. min. 12,6, ép. min. 11,3 mm (233048.601).
- 1 baguette creuse, L. min. 19,5, l. min. 11,5 mm (233169.604).
- 1 baguette creuse, L. min. 41, l. min. 11,2, h. 8 mm (233180.601).
- 1 baguette creuse, L. min. 20, h. min. 16,4 mm. Ovin/caprin, diaphyse. Elle présente une base droite surmontée d'une section semi-circulaire (233182.601).
- 1 baguette creuse, L. min. 109,2, l. min. 15,1 mm (T3, 234249.602).
- 1 baguette creuse L. min. 61,2, l. min. 4-15,8 mm (T3, 234249.603).

Anneaux

- 1 anneau, h. 5,2, d. 35 mm. Fragment de section arrondie (21101.10).
- 1 anneau, h. 6,4 mm. Fragment d'anneau tourné dont la partie supérieure présente une fine gorge en V (T203, 21308.601).
- 1 anneau, h. 5,3 mm. Fragment d'anneau tourné (T203, 21313.601).
- 1 anneau, h. 4, d. 35 mm. Fragment d'anneau tourné (T203, 21314.601).
- 1 anneau, l. 5, ép. 9, d. 35 mm. Anneau tourné (23620.50).
- 1 anneau, ép. 6,3, d. 26,5 mm. Anneau tourné dont la section est arrondie en face externe et concave en face interne (25013.41).
- 1 anneau, ép. 6,5, d. 27,5 mm. Fragment d'anneau tourné (233103.604).
- 1 anneau, h. 10, d. 37 mm (T47, 234358.601).
- 1 anneau, h. 10,3, d. 35 mm (T47, 234358.602).
- 1 anneau, h. 8,7-9,8, d. 32 mm (T47, 234358.603).

- 1 anneau, h. 9,6, d. 32 mm (T47, 234358.604).
- 1 anneau, h. 10,5 mm (T47, 234358.605).
- 1 anneau, h. 9 mm (T47, 234358.606).
- 1 anneau, h. 9,1, d. 37 mm. Fragment d'anneau tourné (T47, 234360.601).
- 1 anneau, h. 4,5 mm. Élément annulaire tourné à sa périphérie et au niveau de ses bases. Ses bases sont droites et sa tranche est en biais (T46, 332447.610).

JEU/COMPTAGE

Jeton/pion

- 1 jeton/pion en os (type Béal A. XXXIII, 2), ép. 2, d. 13,1-14 mm. Cet élément ne comporte aucun trou de pointage. La tranche est droite (n° 11) (25011.602).

INSTRUMENTS ET OUTILS

Cochlear

- 1 cuilleron de *cochlear* (type Béal A. XXV, 1), h. 2,9 mm. Le dos du cuilleron est orné d'un simple chevron (250113.601).

Ligula

- 1 *ligula* (type Béal A. XXV, 2), L min. 37, l. min. 15, h. 3,2 mm. *Ligula* dont le cuilleron s'inscrit dans un ovale allongé. Il paraît peu profond. Le manche, de section ovale, est fin et s'inscrit en rapport avec le cuilleron. Il est prolongé par un petit chevron triangulaire sur le dos de la cuillère. 1232447 R3. Collage avec n° 332447.601-602 (T46, 332441.601).
- 1 manche de *ligula* (type Béal A. XXV, 2), L 26,8, d. 2,7 × 3,8-3 × 4,1 mm. Fragment de section ovale. Collage avec n° 332441.601 et 332447.602 (T46, 332447.601).
- 1 manche de *ligula* (type Béal A. XXV, 2), L min. 8,3, d. 2,8-3,9 mm. Fragment de section ovale. Collage avec n° 332441.601 et 332447.601 (T46, 332447.602).

Stylet

- 1 fût de stylet, L. min. 24,7, d. 7,9-9 mm. Élément allongé plein tourné dont le diamètre décroît (25005.106).

Aiguille

- 1 aiguille (type Béal A. XIX, 7), L min. 72, d. 3,7 × 2-2 × 2,1 mm. Fragment d'aiguille brûlé, dont l'extrémité distale utile est brisée. Sa section, arrondie vers la pointe, s'ovalise en direction du sommet puis s'aplatit sous le chas. Le chas est allongé (L 5,5, l. 1,1 mm) et ses extrémités, arrondies, ont un profil droit. Le sommet (d. 3,6 × 1,4 mm), taillé en lame mince, présente à son extrémité un profil droit. Des traces obliques régulières sont visibles au-dessus du chas, sur chacune des faces, ainsi que sur les côtés : elles indiquent que le sommet a été mis en forme par abrasion. Quelques traces résiduelles de raclage longitudinal sont visibles sur le fût (T21, 23211.34).

Fusaïole

- 1 fusaïole (type Béal A. XXXVI), l. min. 7,5, h. min. 19 mm. Fragment tourné de forme ogivale qui présente une perforation longitudinale centrale (T207, 21702.615).
- 1 fusaïole (type Béal A. XXXVI, 4), ép. 5,2, d. 21 mm. Objet circulaire tourné qui présente un trou perforant central (d. 3 mm). La face supérieure est bombée alors que la face inférieure est plate. Le raccord entre les deux faces se fait par une tranche arrondie. La face inférieure présente des traces d'abrasion (T21, 23211.133).

Plaque de métier à broder

- 1 plaque de métier à broder (type Béal B. XIX), L min. 44, l. min. 50, ép. max. 3,3 mm. Plaque mise en forme par sciage et raclage. Le côté conservé est droit jusqu'à une encoche ovoïde à partir de laquelle il dévie de biais vers l'intérieur. L'extrémité supérieure présente un découpage complexe. Il est constitué d'un motif triangulaire et d'une forme semi-ovale alternés par des encoches concaves opposées. À sa base, l'extrémité présente deux trous perforants (d. 4 mm) (T207, 21702.614).
- 1 plaque de métier à broder (type Béal B. XIX), ép. 2,5 mm. Plaque qui présente l'amorce d'un trou circulaire et d'un trou rectangulaire au niveau desquels elle est brisée. Collage avec n° 25041.01 (25013.609).
- 1 plaque de métier à broder (type Béal B. XIX), L. min. 23,5, l. min. 27, ép. 3 mm. Fragment de plaque de métier à broder. La plaque est percée d'un trou circulaire (d. 3,5 mm) et d'un trou rectangulaire (l. 4 mm) au niveau duquel elle est brisée. Le bord conservé, visiblement l'un des angles de la plaque, présente une tranche droite. L'angle, galbé, est relié au bord supérieur par une

gorge en V qui forme un ressaut. Les deux faces présentent des traces de raclage. L'une des deux présente des spongiosités. Collage avec n° 25013.609 (25041.601).

ARTISANAT

- 1 diaphyse sciée, L min. 41, l. max. 33 mm. Bovin, métacarpe droit, zone proximale. Fragment de diaphyse dont l'extrémité proximale est sciée transversalement au-dessus du canal interosseux proximal. Un bord est débité longitudinalement (T3, 234245.2).

- 3 fragments d'extrémités articulaires ou de diaphyses sciées. Métapodes. Présence de spongiosa (T3, 234249.606).

INDÉTERMINÉS

- 1 fragment indéterminé, ép. 2,6 mm (21020.18).

- 2 fragments indéterminés (21022.73).

- 2 fragments indéterminés, ép. 1,7 mm (21022.78).

- 169 fragments indéterminés (21022.632).

- 1 fragment indéterminé, L. min. 22,9, l. 9,1, ép. 2,6 mm. Élément de forme allongée et dont une extrémité est arrondie. Un trou perforant (d. 2,1 mm) est ménagé près de l'extrémité conservée (21022.633).

- 1 fragment indéterminé, L. min. 31, d. 6,5 mm. Fragment d'un objet indéterminé. Il se compose de deux éléments emboîtés l'un dans l'autre. La partie mortaise se compose d'une tige pleine forée longitudinalement. Le diamètre de l'empreinte laissée par la mèche est de 2,2 mm. Le tenon se présente sous la forme d'une tige facettée (d. max. 2,5 mm). On observe des traces d'abrasion longitudinale destinées à l'ajuster à la mortaise. Recollé, l'élément mesure 38,5 mm. Collage avec n° 21023.612 (21022.634).

- 62 fragments indéterminés (21022.639).

- 1 fragment indéterminé (21022.702).

- 8 fragments indéterminés (21023.14).

- 1 fragment indéterminé (21023.200).

- 1 fragment indéterminé. Collage avec n° 21022.634 (21023.612).

- 15 fragments indéterminés (21023.613).

- 2 fragments indéterminés (T201, 21102.602).

- 1 plaquette (type A1) ou un placage à décor sophistiqué, L min. 23,4, l. 5,5, ép. 1,9 mm (T202, 21202.601).

- 1 fragment indéterminé. La face supérieure présente les stigmates d'un tournage concentrique.

L'état de crémation avancé du fragment ne permet pas de l'identifier plus finement (T203, 21306.603).

- 1 fragment indéterminé (T203, 21308.606).

- 1 fût d'épingle, d'aiguille ou un manche, L min. 10,9, d. 2,5 mm (T203, 21309.603).

- 7 fragments indéterminés (T203, 21309.604).

- 1 fût d'épingle ou d'aiguille, L min. 18, d. 4,2-4,6 mm. Le fût est de section ovale (T203, 21311.603).

- 2 fûts d'épingles, d'aiguilles ou de manches, L min. 9,4, d. max. 2,9 × 3 mm (T203, 21311.604).

- 1 fragment indéterminé, h. min. 7,8, ép. 3,5 mm. Fragment d'élément tourné qui présente 2 gorges (T203, 21311.605).

- 2 fragments indéterminés (T203, 21311.606).

- 16 fragments indéterminés (T203, 21312.603).

- 1 fragment indéterminé, L min. 15,3 mm.

L'extrémité conservée présente les stigmates d'un tournage concentrique (T203, 21313.604).

- 2 fragments indéterminés (T203, 21314.603).

- 10 fragments indéterminés (T203, 21315.606).

- 7 fragments indéterminés (T203, 21316.604).

- 1 fût d'épingle, d'aiguille ou un manche, L min. 16, d. max. 3,2 mm. Il est probable qu'il s'agisse du fût de l'épingle n° 21317.601. Elle peut être également associée à la pointe n° 21317.607 (T203, 21317.606).

- 1 pointe d'épingle, d'aiguille ou un manche, L min. 3,3, d. max. 2 mm. Il est probable qu'il s'agisse de la pointe de l'épingle n° 21317.601. Elle peut être également associée au fût n° 21317.606 (T203, 21317.607).

- 7 fragments indéterminés (T203, 21317.608).

- 11 fragments indéterminés en os (T203, 21318.6).

- 1 élément terminal, h. min. 14,8, d. 18 mm. Fragment d'élément terminal tourné. Le bord de la face externe, seule conservée, présente la fin d'une partie arrondie, reliée par deux moulures en trapèze rectangle à la base, plane. L'élément qui lui était associé est indéterminé (T203, 21332.601).

- 1 fragment indéterminé (T205, 21501.20).

- 1 fût d'épingle, d'aiguille ou un manche, L min. 26,6, d. 3,2 × 3-3,3 × 3 mm. R4 (T205, 21506.601).

- 5 fragments indéterminés (T206, 21601.602).

- 1 fragment indéterminé, ép. 2 mm. Q3 (T206, 21603.605).

- 2 fragments indéterminés, ép. max. 2,8 mm.

- Q4 (T206, 21603.606).

- 1 fragment indéterminé. R6 (T206, 21608.601).

- 2 fragments indéterminés. R9 (T206, 21608.602).

- 1 élément terminal, un couvercle ou un jeton/pion, ép. 4, d. 26 mm. Fragment tourné et dont la

face supérieure est pointée en son centre (d. 2,5 mm). Sa face supérieure présente une série de moulures : on distingue, à partir du centre, une moulure trapézoïdale séparée d'une moulure arrondie ou en trapèze isocèle par une gorge en U. Cette dernière est reliée au bord par une surface plane. Sa face inférieure est plane. La tranche est droite (T207, 21702.616).

- 1 fragment indéterminé, h. 22, d. 26 mm. Élément creux tourné, de section circulaire. Il est crénelé environ au tiers de sa longueur : la partie crénelée est percée latéralement de trous perforants (d. 1,5 mm). La largeur entre les dents est de 3,6 mm. Son profil intérieur est tronconique : il diminue en direction de l'extrémité distale. Son profil extérieur présente, à partir de l'extrémité proximale, deux moulures arrondies séparées par une gorge en V. Elles sont séparées de la partie crénelée par une dépression concave au milieu de laquelle deux fines gorges en sont disposées. Sur la zone crénelée, on distingue trois séries de deux fines gorges en V réparties à égales distances les unes des autres. Il pourrait s'agir d'un élément terminal de *muscarium*. Collage avec n° 21702.618 et 620 (T207, 21702.617).

- 1 fragment indéterminé, l. 2-4,5, h. 8 mm. Fragment qui présente une double série de deux fines gorges en V et un trou perforant latéral. Il pourrait s'agir d'un élément terminal de *muscarium*. Collage avec n° 21702.617 et 620 (T207, 21702.618).

- 1 fragment indéterminé, l. 5,5, ép. 2,2 mm. Fragment d'élément tourné qui présente une gorge en V et une moulure arrondie. Il pourrait s'agir d'un fragment des éléments n° 21702.617-618 et 620, à savoir un élément terminal de *muscarium* (T207, 21702.619).

- 1 fragment indéterminé, L min. 8,1, l. min. 4,4 mm. Fragment d'élément tourné qui présente deux moulures arrondies séparées par une gorge en V. L'une des moulures est poursuivie par une amorce de dépression concave dans laquelle on distingue une fine gorge en V. Il pourrait s'agir d'un élément terminal de *muscarium*. Collage avec n° 21702.617-618 (T207, 21702.620).

- 1 fragment indéterminé, ép. 1,6, d. 29,5 mm. Fragment d'élément tourné. Il présente deux moulures arrondies en biais séparées par une gorge en V de biais. Il pourrait s'agir d'un fragment des éléments n° 21702.617-618 et 620, à savoir un élément terminal de *muscarium* (T207, 21702.621).

- 8 fragments indéterminés (21702.622).

- 1 fragment indéterminé, L min. 30,4, d. max. 8 × 9 mm. Élément de section circulaire. Le corps, fuselé, atteint très vite son diamètre maximal. Il est

séparé d'une tête par une large gorge en U. La tête, présente une moulure arrondie séparée d'un sommet en boule aplatie par une gorge en V. L'élément, tourné, présente un trou de pointage sur son sommet. Collage avec n° 23211.603 (T21, 23175.3).

- 1 fragment indéterminé, L min. 30,4, d. max. 8x9 mm. Élément de section circulaire. Le corps, fuselé, atteint très vite son diamètre maximal. Il est séparé d'une tête par une large gorge en U. La tête, présente une moulure arrondie séparée d'un sommet en boule aplatie par une gorge en V. L'élément, tourné, présente un trou de pointage sur son sommet. Collage avec n° 23175.3 (T21, 23211.603).

- 1 élément terminal, un couvercle ou un jeton/pion, h. min. 3,8, d. 25 mm. Fragment de forme circulaire. La face inférieure est plane et présente des traces de sciage transversal. La face supérieure paraît bombée. La tranche est en biais (T21, 23211.604).

- 3 fragments indéterminés (T21, 23211.605).

- 1 fragment indéterminé, ép. 2,6 mm (T19, 23320.28).

- 1 fragment indéterminé, ép. 2,1 mm (23547.62).

- 1 élément de couvercle, ép. 5,2, d. 23 mm. Fragment d'élément tourné dont la partie supérieure présente un bord arrondi ceint d'une fine gorge en V, d'une partie plane et d'une moulure quadrangulaire. La partie inférieure présente un ressaut. Cet élément rappelle les couvercles composites de pyxides (23616.14).

- 1 fragment indéterminé, L min. 13,2, l. min. 8,8, ép. 2,4 mm. Fragment qui présente un bord à profil arrondi. Traces de liant (T5, 23723.601).

- 1 élément tubulaire ou une bobine, L min. 6, l. min. 7,2 mm. Bord d'élément tubulaire ou de bobine tourné en os. Son profil présente l'amorce d'une gorge concave surmontée d'un disque à bord droit (T5, 23724.603).

- 1 fragment indéterminé, L min. 11,8, l. min. 4 mm (T26, 23952.601).

- 1 fragment indéterminé, ép. 2 mm. P2 (25005.603).

- 1 fragment indéterminé. P546 (25045.602).

- 1 bord de pyxide ou d'élément cupuliforme, h. 13,6, ép. 1,1 mm. Bord très fin dont la surface est tournée (h. ressaut 1,5 mm). L'intérieur présente des stigmates de raclage. P564 (25047.604).

- 1 élément tubulaire ou un élément cupuliforme, l. min. 5,3-5,8, h. min. 28, ép. 3,9-6,6 mm. Traces de tournage visibles sur sa surface. On distingue une gorge en U près de l'une des extrémités. Un ressaut ou une moulure semblait de trouver en périphérie de la gorge, en direction de l'extrémité (25048.606).

- 1 bord de pyxide, d'élément tubulaire ou cupuliforme, ép. 1-2,8 mm. Fragment d'élément indéterminé tourné (pyxide, élément tubulaire, élément cupuliforme?). Le bord, de section plate, est souligné par une fine moulure en quart de rond (210023.601).
- 1 fragment indéterminé (210041.601).
- 1 fût d'épingle ou d'aiguille, L. min. 14,4, d. 3,9 × 3,6 mm. Fragment de fût d'épingle ou d'aiguille non brûlé, dont les extrémités proximales et distales utiles sont brisées. Sa section est légèrement ovale (230146.601).
- 1 fragment indéterminé, L min. 17, l. min. 10 mm (T1, 232014.2).
- 1 fragment indéterminé, L min. 21,5, l. 15, ép. 2,3 mm. Il pourrait s'agir d'un fragment de placage en os à décor sophistiqué en forme de médaillon ou d'un fragment de couvercle, voire de jeton/pion. On distingue des traces de raclage sur la face inférieure. Le bord, de profil droit, est souligné par une gorge en V (T1, 232015.602).
- 1 fragment indéterminé (T1, 232018.603).
- 1 fragment indéterminé (T11, 232334.601).
- 18 fragments indéterminés (T25, 232623.608).
- 37 fragments indéterminés, ép. 1-1,5 mm (T25, 232626.617).
- 2 fragments indéterminés, ép. 0,8-1,1 mm (T7, 232716.603).
- 1 fragment indéterminé, L min. 34,4, l. min. 20,5, ép. 1,1-2 mm (T7, 232724.612).
- 1 fût d'épingle ou d'aiguille, l. min. 13, d. max. 4,5 mm (T31, 232924.601).
- 1 fragment indéterminé, ép. max. 2,8 mm (233004.13).
- 1 fragment indéterminé, L. min. 11,5 mm (233007.9).
- 1 fragment indéterminé, L. min. 9, l. min. 6,6 mm (233142.602).
- 22 fragments indéterminés (233156.603).
- 4 fragments indéterminés, ép. 1,6 mm (233169.609).
- 5 fragments indéterminés, ép. 1-1,3 mm (233183.604).
- 1 élément indéterminé, L min. 11,3, h. min. 9,5 mm. Fragment indéterminé de forme légèrement circulaire (T47, 234355.601).
- 2 fragments indéterminés (T47, 234358.607).
- 4 fragments indéterminés (251012.602).
- 1 fragment indéterminé (251015.603).
- 1 fragment indéterminé, ép. 1 mm (251034.601).
- 1 fragment indéterminé, ép. 1 mm (251045.601).
- 1 fragment indéterminé, L. min. 15 mm (251046.18).
- 1 fragment indéterminé, L. min. 24 mm (251059.601).
- 1 fragment indéterminé, L. min. 15 mm (251077.601).
- 1 fût d'épingle, d'aiguille ou un manche, L. min. 4,5, d. 2 mm. P790 (251208.601).
- 1 fût d'épingle, d'aiguille ou un manche, L. min. 6,5, d. 3 mm. P791 (251210.601).
- 1 fragment indéterminé. P803 (251212.601).
- 6 fragments indéterminés, ép. 1-1,4 mm (T46, 332432.606).
- 1 pointe d'épingle, d'aiguille ou de manche, L min. 31, d. 2,2-2,3 × 3 mm. Pointe de section arrondie qui tend à s'ovaliser en direction proximale. Il pourrait peut-être s'agir d'une aiguille (T46, 332434.605).
- 1 fragment indéterminé, ép. 0,9 mm (T46, 332439.602).
- 1 élément de couvercle, h. min. 3, d. 33,5 mm. Fragment tourné sur ses deux faces. Sa face supérieure présente un ressaut ceint d'une gorge en V raccordé à la face inférieure par une tranche ogivale. La face inférieure est plane. Collage avec n° 332442.608 (T46, 332440.602).
- 1 placage à décor sophistiqué ou une frise à ondes, ép. 1,1 mm (T46, 332442.607).
- 1 élément de couvercle, h. min. 3, d. 26,5 mm. Fragment tourné sur ses deux faces. Sa face supérieure présente un ressaut souligné par une gorge en V. La tranche est ogivale. La face inférieure est plane. Collage avec n° 332440.602 (T46, 332442.608).
- 1 placage à décor sophistiqué ou une frise indéterminée, L 20, l. 17,9, ép. 1,7 mm. Fragment de plaque dont un côté est plat et l'autre présente des incisions galbées. Le décor rappelle une demi-lyre. Collage avec n° 332439.601 (T46, 332447.622).
- 2 placages à décor sophistiqué ou une frise indéterminée, ép. 1-1,2 mm. Fragments dont les bords présentent des entailles arrondies (T46, 332447.623).
- 1 élément terminal, un couvercle ou un jeton/pion, h. min. 5, d. 32 mm. Fragment tourné sur ses deux faces. Sa face supérieure, de profil semi-ovoïde, présente un ressaut raccordé à la face inférieure par une tranche ogivale. La face inférieure paraît plane (T46, 332447.624).
- 1 élément terminal, un couvercle ou un jeton/pion, h. 5,5, d. 37 mm. Fragment tourné sur ses deux faces. Sa face supérieure présente un ressaut puis une gorge en V. La tranche est ogivale. La face inférieure est plane. Traces de liant (T46, 332447.625).
- 1 élément terminal, un couvercle ou un jeton/pion, h. 4,1, d. 26,5 mm. Fragment tourné sur ses deux faces. Sa face supérieure présente une gorge en

V ceinte d'un ressaut périphérique raccordé à la face inférieure par une tranche semi-ogivale. La face inférieure est plane. Traces de liant (T46, 332447.626).

- 8 fragments indéterminés, ép. 1-1,6 mm (T46, 332447.627).

BOIS

- 1 coupole en bois, h. min. 25, d. 10,1-12 mm. Fragment de coupole tournée sur ses deux faces.

Sa face supérieure est convexe. Elle présente un ressaut au tiers de sa longueur. On distingue avec difficulté des moulures entre le ressaut et la base mince. Sa face inférieure, plane en périphérie, présente un ressaut perpendiculaire et négatif qui se prolonge par une zone plane en direction du centre axial de la coupole. Il pourrait s'agir d'un fragment de pied de lit (T202, 21203.4).